

TRAJECTOIRES BIOGRAPHIQUES DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO

Emploi - Famille - Logement

Premiers Résultats de l'enquête

BIOMAD 98

Deuxième Trimestre 1998

Juin 1999



1960... 61... 62... 63...

... 78... 80... 90... 1993... 1998



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fahafahana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET MADIO

TRAJECTOIRES BIOGRAPHIQUES
(emploi, famille, logement)

DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO

Premiers résultats de l'enquête BIOMAD98

Deuxième trimestre 1998

Jun 1999

MADIO (MAdagascar-Dial-Instat-Orstom) est un projet chargé d'apporter aux autorités malgaches un appui à la réflexion macroéconomique. Une partie de ses travaux s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'appareil statistique national. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Orstom et le Ministère français de la Coopération et du Développement, pour une durée de quatre ans (1994-1998). Il est basé dans les locaux de la Direction Générale de l'Instat à Antananarivo.

Adresse :

Projet MADIO, Institut National de la Statistique, Bureau 308
B.P. 485, Anosy - Antananarivo 101, Madagascar
Tel : 22-258-32, 22-645-84, Fax : 22-332-50

AVANT-PROPOS

Les résultats d'enquête présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé.

1.- Un double objectif : l'analyse de l'évolution des comportements socio-démographiques des ménages et le renforcement de la capacité d'analyse des cadres malgaches.

Le projet MADIO mène au sein de l'INSTAT, pour le compte du Ministère des Finances et de l'Economie, une série d'études sur le processus de transition macro-économique en cours, et les perspectives à moyen terme de Madagascar. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions de vie et des comportements des ménages pour répondre à l'objectif de lutte contre la pauvreté des autorités passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates. L'enquête biographique, menée dans l'agglomération d'Antananarivo en 1998 (BIOMAD98), s'inscrit comme composante de ce programme de travail.

En premier lieu, l'objectif principal de l'enquête est de déterminer les conséquences de l'appauvrissement et de l'ouverture économique, sur la dynamique du marché de l'emploi urbain et sur l'accès au logement et la constitution de la famille. Pour répondre à cet objectif, le processus d'insertion en milieu urbain est analysé dans ses différentes composantes : accès à l'emploi, accès au logement, constitution du ménage et dynamique démographique. Ce type d'approche permet de comprendre les interactions entre situation familiale, itinéraire résidentiel et itinéraire professionnel. Dans un pays où les données historiques font défaut, et sans prétendre se substituer à un observatoire de l'emploi et des conditions de vie des ménages, l'enquête BIOMAD98 permet de palier partiellement cette carence en donnant des éléments pour décrire l'évolution de la structure du marché du travail, des compositions familiales, etc., depuis le début des années 70. Cette « profondeur temporelle », inaccessible à partir des enquêtes en coupe transversale, est d'autant plus appréciable que les changements structurels intervenus au cours des trente dernières années s'inscrivent dans un temps social long, qui échappent aux instruments traditionnels du diagnostic conjoncturel.

En second lieu, l'étude des biographies, qui se situe au confluent de la statistique de la démographie et de l'économie, met en œuvre des techniques d'analyses spécifiques, propres aux enquêtes biographiques, notamment pour comprendre la dimension temporelle des processus. Si ce type d'enquêtes et traitements tendent à se répandre dans les pays développés, les pays en développement ont accumulé un certain retard dans ce domaine. Aussi, et au delà des résultats thématiques fournis par BIOMAD98, cette expérience avait aussi pour vocation de familiariser les chercheurs malgaches avec ces méthodologies novatrices. Ainsi, les membres de MADIO ont bénéficié de formations pour l'acquisition de ces méthodes, afin de pouvoir entrer de plein pied dans la communauté internationale des spécialistes traitant de ces questions. Dans ce domaine, des perspectives s'ouvrent en matière d'analyses comparatives à l'échelle des capitales africaines, et un réseau régional est en voie de constitution, avec la participation de MADIO.

À travers BIOMAD98, MADIO conforte son double objectif de transfert de méthodologie au profit de l'INSTAT (Institut National de la Statistique), pour le renforcement de l'appareil statistique national, et de réintégration de Madagascar au sein des réseaux de recherches de plus en plus internationalisés, après des années de marginalisation.

2.- Une méthodologie originale : une enquête biographique greffée sur l'enquête emploi.

Outre l'originalité propre des enquêtes biographiques, dont le questionnaire rétrospectif permet de reconstituer des trajectoires individuelles depuis la naissance des enquêtés (voire méthodologie en annexe), BIOMAD98 est la première du genre à avoir utilisé la greffe d'enquête pour le tirage de l'échantillon. Sélectionnant la population de BIOMAD98 à partir de l'enquête-emploi présente deux avantages : améliorer la précision des estimateurs grâce à une stratification pertinente issue des résultats de l'enquête-emploi, enrichir l'analyse en rendant possible la mobilisation d'informations tirées de l'enquête-emploi.

Par là, elle renforce le rôle pivot de l'enquête annuelle sur l'emploi dans le dispositif de suivi des ménages, mis en place par MADIO depuis 1995, et vient s'ajouter à d'autres opérations réalisées les années passées sur d'autres thèmes prioritaires : Enquête Santé-Éducation-Transferts (SET97) en 1997, Enquête 1-2-3 (Enquête sur le Secteur Informel et la Consommation des Ménages), en 1995 et 1998.

BIOMAD98 est la quatrième réalisation de ce type d'enquêtes en Afrique (après Dakar, Bamako et Yaoundé), et aussi la plus achevée. Grâce à l'utilisation d'un protocole d'enquête et d'analyse commun aux enquêtes déjà réalisées ou en cours dans d'autres pays africains, BIOMAD98 est en mesure de produire rapidement des résultats scientifiques comparables à ceux des enquêtes menées dans d'autres capitales africaines. Elle s'inscrit dans un courant qui tend à renouveler la collecte des données démographiques concernant la mobilité spatiale et sociale.

3.- Une collaboration scientifique réussie et multiforme.

L'enquête BIOMAD98 s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre deux équipes de recherche de l'IRD (ex-ORSTOM), l'une d'économistes, l'autre de démographes. Elle a fait suite à une proposition du groupe MADIO (Madagascar-Dial-Instat-Orstom) au CEPED (Centre français sur la population et le développement) d'adjoindre, en 1998, à l'enquête annuelle sur l'emploi menée à Antananarivo, un volet biographique afin de mieux analyser l'articulation entre la vie professionnelle et les autres éléments du cycle de vie.

Signes évidents de la réussite de cette opération : la cohérence interne des résultats, les délais de réalisation des différentes étapes et le respect de calendriers mobilisant la collaboration de plusieurs équipes. Ainsi, décidées au cours du premier trimestre 1998, les opérations de collecte se sont terminées en juillet 1998, et les premiers résultats sont rendus disponibles en juin 1999.

L'ensemble des opérations a été conçu et encadré par une équipe conjointe de chercheurs du CEPED/IRD et de cadres du projet MADIO, qui ont permis grâce à leur enthousiasme et leur professionnalisme de "boucler" l'enquête en un temps record, et de livrer des données dont la qualité se compare avantageusement aux standards internationaux en la matière. Tout spécifiquement, il faut citer Philippe ANTOINE et Philippe BOCQUIER, qui après avoir joué un rôle pionnier dans l'adaptation et la mise en œuvre de ce type de méthodologie novatrice en Afrique sub-saharienne, ont collaboré à toutes les étapes du processus, et largement contribué à la formation et à l'appropriation par les chercheurs malgaches de MADIO de ces techniques originales. On mentionnera aussi Nicolas RAZAFINDRATSIMA, responsable de l'enquête, qui a coordonné l'ensemble des opérations et Thierry MAMINIRINA responsable du terrain et de l'apurement. La présente publication a été rédigée par **Philippe ANTOINE, Philippe BOCQUIER, Diane COURY, Thierry MAMINIRINA, Josiane RARIVOARIVELOMANANA, Pascale RATOVONDRAHONA, Mireille RAZAFINDRAKOTO, Nirina Haja ANDRIANJAKA, Nicolas RAZAFINDRATSIMA et François ROUBAUD.**

4.- Financement et remerciements.

L'enquête BIOMAD98 a pu bénéficier de la contribution de différentes institutions, que nous tenons à remercier ici. Elle a été co-financée par le CEPED, DIAL et l'IRD (ex ORSTOM). Le FNUAP a pris en charge une formation aux techniques spécifiques d'analyse biographique. Finalement, nous tenons à remercier l'équipe des enquêteurs et des superviseurs qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles, et surtout l'ensemble des 2 403 tananariviens, hommes et femmes, qui ont répondu à cette enquête, notamment les plus démunis d'entre eux, qui ont accepté de distraire quelques moments d'un temps précieux.

ROUBAUD François PROJET MADIO

Liste des cadres de l'enquête BIOMAD98 :

RAZAFINDRATSIMA Nicolas (MADIO, IRD, responsable)

ANDRIANASOLO Faralainavalona (INSTAT, saisie)	RAHARINAIVO Rojo Valisoa (Consultant, collecte)
ANTOINE Philippe (CEPED-IRD)	RAKOTOMAHARO Annick (Consultant, collecte)
BOCQUIER Philippe (CEPED-IRD)	RAKOTOMANANA Faly (INSTAT-MADIO)
<u>MAMINIRINA Thierry</u> (MADIO, responsable terrain)	RANIRIVOLOLONIONY Ange Isabelle Lucia (Consultant, collecte)
RABEMIHAJA Hanitriniala (Consultant, collecte)	RATSIMANDRESY Jean (INSTAT, collecte)
RAHANISOAMBOLAMANANA Hanitra (Consultant, collecte)	RATSIMBAZAFY Nivohanta Ratiarivelo (Consultant, collecte)
RAHARIHANIDRAKOTO Miaranjanahary (Consultant, collecte)	VOAHIRANA ZANANORO Irène (Consultant, collecte)

**TRAJECTOIRES BIOGRAPHIQUES (emploi, famille, logement)
DANS L'AGGLOMÉRATION D'ANTANANARIVO**

Premiers résultats de l'enquête BIOMAD98

RESUME

Des taux de scolarisation qui progressent, surtout chez les femmes

À Antananarivo, plus encore qu'ailleurs à Madagascar, **les taux de scolarisation ont augmenté d'une génération à l'autre**. L'évolution de la scolarisation dans la capitale se caractérise par une lente progression des taux de scolarisation dans les premières années qui ont suivi l'Indépendance, puis par leur accélération avec la démocratisation et la décentralisation de l'enseignement au milieu des années 70. Cette amélioration va de pair avec une scolarisation plus précoce, ainsi qu'à un rallongement de la durée des études, deux ans de différence étant observés entre la génération 1943-52 et celle de 1963-72. **La scolarisation est maintenant quasi-universelle dans la capitale et le niveau moyen a augmenté. Cette progression a profité en grande partie aux femmes**, qui ont vu leur participation scolaire fortement augmenter et rattraper celle des hommes. La seule différence notable entre les sexes, chez les plus jeunes (1963-72) tient au fait que les femmes poursuivent moins souvent des études supérieures que les hommes.

Dans le primaire et au collège, **le poids du privé a tendu à décroître entre l'Indépendance et le début des années 1980**. Au collège, par exemple, 70% des inscrits l'étaient dans le privé au début des années 1960, contre seulement environ 30% dans les années 1980. La nouvelle orientation politique prise lors de la révolution de 1972 et les mesures consécutives favorisant l'enseignement public à Madagascar, n'ont pas donc pas engendré une rupture, mais plutôt un prolongement de la tendance au recul du privé amorcée dès l'Indépendance. Cependant, **un regain du secteur privé a débuté dans les années 1980**, qui a accueilli 50% des élèves des collèges en 1990. Ce regain pour le privé pourrait s'expliquer par la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé par les établissements publics, mais aussi, par une offre réduite d'établissements public, notamment aux niveaux post-primaires.

Les durées de scolarisation dans les différents cycles sont restées constantes dans le temps. D'une manière générale, quel que soit le cycle, la durée réelle de la scolarisation dans chaque cycle scolaire est, pour la moitié de chaque génération, supérieure à la durée théorique. Cela montre l'**existence d'échecs scolaires et de redoublements assez importants**.

Des taux d'activité qui augmentent, mais des emplois plus précaires

En matière d'entrée en activité, aucun véritable bouleversement n'est intervenu au cours du temps. Deux points peuvent cependant être notés : d'une part, la baisse des taux d'activité dans la jeune génération (1963-72), entre 10 et 30 ans, marque de la montée de la scolarisation. D'autre part, et c'est certainement le fait le plus remarquable, une double « transition » est perceptible chez les femmes : baisse des taux d'activité avant 17-18 ans, puis leur augmentation entre 18 et 25 ans. Le taux d'activité des femmes de la dernière génération, à 18-25 ans, est ainsi supérieur de plus de 5 points à celui de leurs aînées, et ce malgré l'impact dépressif d'une scolarisation croissante. Il faut y voir **un véritable changement de mentalité, le travail féminin devenant de plus en plus une norme**.

Le gel partiel des embauches dans le secteur public à partir du milieu des années 80 est clairement mise en évidence par l'enquête. **Le taux d'emplois publics se stabilise de plus en plus tôt et à des niveaux de plus en plus faibles à mesure que l'on descend de génération**. Ainsi, près de 40% des hommes de la génération 1943-52 étaient salariés du secteur public à partir de 30 ans, contre moins de 30% dans celle de 1953-62, et même moins de 15% pour la plus jeune (1963-72). Le phénomène est encore plus brutal chez les femmes, dont les plus jeunes sont, aujourd'hui, quasiment exclues de l'emploi public. **En revanche, il apparaît un fort dynamisme du secteur privé formel depuis le début des années 90**, phénomène assez spécifique à Madagascar. En effet, la jeune génération est celle qui compte la plus grande proportion de salariés du secteur privé formel à l'âge de 25-34 ans, constat valable pour les deux sexes, et encore plus marqué chez les femmes. Ce phénomène s'explique largement par la montée en puissance spectaculaire des entreprises franches ces dernières années. De par ces évolutions, les femmes sont de moins en moins intégrées au secteur informel.

Cependant, ce dernier poursuit sa lente colonisation chez les hommes, recrutant, à âge égal, des proportions de plus en plus fortes dans chaque génération, et ce, malgré la montée du niveau d'éducation.

L'âge d'accès au premier emploi a peu évolué d'une génération à l'autre, en particulier chez les hommes. Par contre, **chez les femmes, la jeune génération accède plus rapidement à un premier emploi.** Ainsi, pour ce groupe, seules 18% n'ont jamais travaillé à l'âge de 25 ans, alors qu'elles étaient 25% pour les deux générations antérieures. Parallèlement, **le temps d'attente à la sortie du système scolaire est de plus en plus court**, marque d'une évolution favorable dans le sens d'une plus grande fluidité entre études et insertion professionnelle. **Cette évolution favorable a cependant été acquise au prix d'une dégradation des conditions d'activité des primo-demandeurs.** Non seulement, la jeune génération accède à des emplois « de qualité » plus tard dans leur cycle de vie que les générations antérieures, mais en plus le délais d'insertion après les études est lui aussi plus long. Ainsi, il faut près de 5 ans aux hommes de la génération 1963-72 pour qu'un quart d'entre eux trouve leur premier emploi « protégé » ⁽¹⁾. Ce délais était de 4 ans pour les « 1953-62 », et d'à peine plus d'un an pour les plus âgés.

Le mariage en mutation

Un début de transition de la nuptialité s'opère à Antananarivo : **l'âge au premier mariage recule**, certainement sous l'influence de la prolongation des études des jeunes filles. Chez les hommes, l'âge médian à la première union passe de 23,9 ans pour la génération 1943-52 à 25,3 ans pour la génération cadette. Du côté des femmes, un début de transition matrimoniale est également constatée, mais elle concerne seulement la génération la plus jeune, qui se marie environ deux ans et demi plus tard que ses aînées. L'âge médian des femmes à la première union est de 20,8 ans pour la génération 1943-52 et de 23,3 ans pour celle née en 1963-72. Les unions débutent de plus en plus souvent sous une forme informelle (union libre ou coutumière). Les unions « informelles » progressent bien plus vite dans la population faiblement scolarisée que chez les personnes instruites. Les difficultés économiques contraignent une partie des personnes les plus défavorisés à retarder la formalisation de leur mariage, mais environ la moitié des unions informelles sont scellées civilement ou religieusement dans les 7 ans qui suivent.

En ce qui concerne le choix du conjoint, avec l'élévation du niveau d'instruction, en particulier celui des femmes, le "marché matrimonial" est devenu plus équilibré en matière de niveau d'éducation. Les hommes tendent donc, de plus en plus, à s'unir avec une femme de même niveau d'études qu'eux. **La religion n'est pas un obstacle à l'union**, mais 75% des Tananariviens choisissent d'épouser une personne ayant la même religion. L'instabilité matrimoniale ne progresse pas, même dans les unions non formalisées. Les jeunes générations ne divorcent pas plus que leurs aînées. Au bout de 10 ans de mariage environ 5% des unions formalisées et 10 à 15% des unions libres se terminent par un divorce ou une séparation.

La fécondité baisse, et pas seulement du fait de la hausse du niveau d'études

Dans l'agglomération d'Antananarivo, **la descendance atteinte**, c'est-à-dire le nombre d'enfants nés vivants, **a fortement chuté au cours des trois dernières décennies.** Ce constat se retrouve à tous les âges. A 30 ans, les femmes de la génération 1943-52 avaient 3,4 enfants, alors qu'au même âge, la génération intermédiaire en avait eu 2,7 et la génération la plus jeune, seulement 1,8. Un écart de près de 2 enfants sépare donc les deux générations extrêmes. La tendance à la diminution de la fécondité touche également les hommes. Chez les femmes, le recul de la fécondité provient, en premier lieu, d'un retard de l'âge à la première naissance, puisque l'âge médian à la première naissance, qui était de 22,1 ans pour la génération des aînées, a augmenté à 22,3 ans pour la génération intermédiaire et à 24,3 ans, soit 2 ans de plus, pour les plus jeunes. La baisse de la fécondité découle, en second lieu, d'un accroissement de l'intervalle entre naissances successives (ou intervalle intergénéral) : la durée médiane de l'intervalle intergénéral est passée de 37 mois pour la génération aînée à 48 mois pour la cadette et à 67 mois pour la plus jeune.

L'enquête confirme un fait observé par ailleurs, à savoir **l'existence d'un lien négatif entre niveau d'éducation et niveau de fécondité.** Quelle que soit la génération considérée, pour les hommes comme pour les femmes, les personnes qui ont atteint au moins le niveau secondaire ont tendance à avoir moins d'enfants que celles qui n'ont pas dépassé le niveau primaire. **Cependant, la baisse générale de la fécondité n'est pas**

¹⁾ L'indicateur de qualité des emplois retenu ici est la possession d'une comptabilité et d'un numéro d'enregistrement pour les travailleurs indépendants (patrons et travailleurs à leur propre compte), et l'affiliation à une caisse de sécurité sociale pour les travailleurs dépendants (salariés, aides familiaux). D'autres indicateurs de stabilité des emplois donnent des résultats similaires.

uniquement due à la montée du niveau d'éducation au cours du temps, puisqu'elle a touché tous les niveaux d'éducation. Ainsi, à 40 ans, chez les hommes, les moins instruits (c'est-à-dire ayant, au maximum, étudié au primaire) de la génération de 1943-52 avaient 5 enfants, tandis qu'au même âge, ceux de la génération suivante n'en avaient plus que 4,5. L'activité féminine, quant à elle, ne semble avoir qu'une faible influence sur la fécondité.

Globalement, la proportion d'enfants nés vivants qui survivent se maintient autour de 95%, sans amélioration notable d'une génération à l'autre, la tendance étant même plutôt à une légère dégradation. Évidemment, le niveau d'éducation réduit la mortalité des enfants : la proportion d'enfants survivants est plus élevée chez les femmes « instruites » que chez les « moins instruites ». Cependant, la situation des femmes les plus défavorisées, du point de vue de l'éducation, se dégrade au cours du temps. Non seulement, l'écart entre les « instruites » et les « non instruites » se creuse au détriment des secondes mais, en plus, la mortalité est plus élevée pour les jeunes générations : la différence est de 6 points, passant de 94,7% pour la génération 1943-52 à 89,0% pour la plus jeune (1963-72).

Un accès plus tardif au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef

La vie en famille et, en particulier à l'intérieur de la famille nucléaire (parents et enfants) constitue la règle pour la population de l'agglomération d'Antananarivo. En effet, quel que soit l'âge, le sexe ou la génération d'appartenance, les proportions de personnes non apparentées à leur chef de ménage ne dépassent que rarement 4%. On assiste même à un **resserrement de la cohabitation à l'intérieur de la famille nucléaire dans l'agglomération d'Antananarivo**, découlant de la **progression de la cohabitation des enfants avec leurs parents**. Ce dernier phénomène est particulièrement marqué chez les femmes : au delà de 28 ans, les proportions d'individus *enfants du chef de ménage* ont doublé de la génération 1943-52 à celle de 1963-72. Le prolongement de la cohabitation entre parents et enfants semble ainsi avoir été une des conséquences les plus remarquables des difficultés d'insertion des jeunes à l'autonomie, du fait de la crise économique. Il peut aussi être mis en parallèle avec le recul des âges de mise en union.

Certes, être chef de ménage ou conjoint de chef de ménage est toujours le statut prépondérant aux âges adultes. Deux faits méritent cependant d'être soulignés quant à l'âge d'accès à ces statuts. D'une part, **les femmes accèdent plus vite à l'indépendance** : selon la génération, deux à quatre ans d'écart séparent les deux sexes. D'autre part, **l'âge d'accès au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef recule**, surtout chez les femmes. Chez ces dernières, l'âge médian d'accès à l'indépendance est passé de 21,8 ans dans la génération "1943-52" à 22,2 ans dans celle de "1953-62", pour atteindre 23,9 ans dans celle de "1963-72". Ces évolutions proviennent sans doute de la crise économique, qui a rendu difficile l'accès au logement, mais également de l'allongement de la scolarité, qui peut avoir amené certaines femmes à reculer leur entrée en union.

La mobilité résidentielle et le logement : la stagnation

L'immigration à Antananarivo est relativement constante : au moment de l'enquête, en 1998, la moitié des générations adultes (nées avant 1943) n'était pas née à Antananarivo. L'immigration avant 25 ans accuse cependant une légère baisse d'une génération à l'autre, ce qui laisse présager un ralentissement de la croissance migratoire d'Antananarivo, qui était déjà faible (autour de 1,5% par an). L'immigration dans la capitale est essentiellement un fait de proximité, autant du point de vue géographique (les immigrants proviennent en majorité du Faritany d'Antananarivo), que du mode de vie (ils proviennent en majorité du milieu urbain).

Au cours des trente dernières années, la répartition de la population par type d'habitat à Antananarivo se modifie peu et les pratiques résidentielles n'évoluent guère. La croissance du parc immobilier tananarivien semble accompagner la croissance démographique de la ville. En revanche, la qualité du parc immobilier ne semble guère s'améliorer au cours du temps, sans toutefois se détériorer. Les locataires sont essentiellement des couples, mais ces derniers ont vécu les toutes premières années de leur union sous le toit d'une tierce personne. En ce qui concerne l'accès à la propriété, il est bien souvent tardif, et précède de peu la retraite de l'individu. La principale évolution concerne **la sortie un peu plus tardive des jeunes générations de l'hébergement** (en particulier les garçons). Les deux plus jeunes générations deviennent autonomes plus tardivement, environ 3 ans plus tard que la génération 1943-52, marquant un ralentissement de l'accès à un logement autonome. Cette prolongation de l'hébergement se fait en partie au domicile des parents.

INTRODUCTION

Le contexte économique de Madagascar est caractérisé par une baisse importante du niveau de vie dans les 30 dernières années⁽²⁾, suivie par une reprise économique dans les années récentes⁽³⁾. Antananarivo n'a pas échappé à ces variations de conjoncture économique. Elle est même au cœur des processus de changement, dans la mesure où la majorité des activités industrielles et tertiaires y sont concentrées, et qu'elle est la tête de pont des réformes de la politique économique (par exemple, la zone franche). Il est donc particulièrement intéressant d'y étudier les changements socio-démographiques qu'ont pu entraîner les variations du contexte économique.

Antananarivo évolue dans un contexte d'urbanisation symptomatique des pays faiblement intégrés dans l'économie internationale. Le taux d'urbanisation est un des plus bas du monde même s'il augmente régulièrement : il est passé de 16% en 1975 à 23% en 1993. La croissance urbaine est donc relativement faible (4,8% de croissance annuelle sur la période 1975-93). Antananarivo comptait 248 000 habitants en 1960, 452 000 en 1975, et en 1998 la population de l'agglomération était estimée à environ 1,1 million d'habitants. Dans ce contexte, la croissance d'Antananarivo est relativement faible : 4,5% par an, ce qui est un peu supérieur à la croissance naturelle (environ 3%) et signifie donc que la croissance migratoire était d'environ 1,5% par an. Par ailleurs, la capitale représente environ 38% de la population urbaine du pays depuis au moins 25 ans. Par rapport au faible degré d'urbanisation du pays, ce taux de primatie est plutôt inférieur à la norme mondiale. Cette situation est typique des pays encore très ruraux, ayant une faible structure industrielle et commerciale.

Une enquête biographique pour quoi faire ?

Le lieu où s'opère le lien entre l'économique (sphère de production) et le démographique est la famille ou plus particulièrement le ménage (sphère de reproduction). La question de la formation ou de la dissolution des ménages est un élément essentiel de la dynamique socio-économique. L'agrandissement du ménage (rythme de fécondité, nombre de dépendants, polygamie), l'autonomisation des enfants (départ du domicile, parental, mariage), la dissolution des ménages (divorce, décès du chef de ménage), la recomposition des ménages (remariage, segmentation), etc., sont autant de comportements sociaux soumis aux conditions économiques, c'est-à-dire aux rapports de production. Les crises économiques entraînent-elles des comportements socio-démographiques spécifiques (adoption d'un nouveau modèle familial, rapport entre les sexes)? Les changements économiques (croissance, crise) entraînent-ils la transition démographique et l'évolution vers de nouveaux modèles familiaux ?

L'analyse des biographies est un moyen de mesurer l'effet à moyen et long terme de la conjoncture économique (par exemple : baisse des salaires, changement de politique commerciale, etc.) sur la dynamique du marché de l'emploi et sur la constitution et les conditions de vie des ménages. L'objectif principal de l'enquête est de déterminer les conséquences de l'appauvrissement et de l'ouverture économique, sur la dynamique du marché de l'emploi urbain et sur l'accès au logement et la constitution de la famille. Pour répondre à cet objectif, le processus d'insertion en milieu urbain est analysé dans ses

²⁾ Ravelosoa R., et Roubaud F : « Evolution de la consommation sur longue période dans l'agglomération d'Antananarivo (1960-1995) », Revue Economie de Madagascar n°1, 1996.

³⁾ Razafindrakoto M. et Roubaud F., « Bilan macro-économique et perspectives (1997-1998) », MADIO n°9805/E.

différentes composantes : accès à l'emploi, accès au logement, constitution du ménage et dynamique démographique. Ce type d'approche permet de comprendre les interactions entre situation familiale, itinéraire résidentiel et itinéraire professionnel.

Ainsi, on a pu mesurer avec d'autres enquêtes biographiques menées en Afrique, l'effet de la position sur le marché du travail sur les comportements démographiques. Par exemple, à Dakar, les périodes de chômage ou de précarité sur le marché de l'emploi sont à la fois un frein au mariage des jeunes et un accélérateur des divorces. L'influence de la conjoncture économique des années 80 sur le cycle de vie a surtout touché les plus jeunes générations, qui sont arrivées à l'âge adulte dans un contexte de détérioration profonde du marché de l'emploi urbain. À Bamako, la mobilité sociale descendante a conduit à une accélération de la sortie du célibat des femmes (allant à l'encontre d'une tendance générale au retard de l'âge au premier mariage des femmes), mais au retard d'entrée en union des hommes (renforçant la tendance générale observée chez les hommes). À l'inverse, la mobilité ascendante accélère la sortie du célibat des hommes. Dans un contexte de crise, on a donc assisté à l'augmentation des écarts d'âges au premier mariage des hommes et des femmes. Ces interactions entre cycle de vie et conjoncture économique sont encore peu étudiées en Afrique, alors qu'on a pu déjà les mettre en évidence dans d'autres parties du monde.

Trois générations de Tananariviens

L'enquête BIOMAD98 s'est faite dans le prolongement de l'enquête-emploi. L'échantillon de BIOMAD98 est un sous-échantillon d'individus déjà enquêtés dans l'enquête-emploi 1998, qui concernait 3 002 ménages, et comptait 14 094 individus. C'est parmi ces individus que l'on a extrait un échantillon représentatif d'hommes et de femmes appartenant à trois générations : les personnes nées entre 1943 et 1952 (donc âgées de 45 à 54 ans au moment de l'enquête), celles de 1953-62 (35-44 ans à l'enquête) et celles de 1963-72 (25-34 ans à l'enquête). Ces trois générations ont, en effet, connus des contextes économiques et sociaux différents pendant leur parcours résidentiel, professionnel et matrimonial. Afin de pouvoir mener des comparaisons entre sexes et générations, il a été décidé de tirer le même nombre d'individus dans chaque catégorie. L'échantillon total ayant été fixé *a priori* à 2 400 individus, essentiellement pour des raisons budgétaires et organisationnelles, cela revient à tirer 400 individus par sexe pour chaque génération.

BIOMAD98 est une enquête rétrospective, où tous les individus interrogés retracent les événements qui ont marqué leur vie depuis leur naissance jusqu'à la date de l'enquête. Le principe du questionnaire biographique est d'insister sur les aspects de la vie de l'individu qui changent au cours du temps, et qui peuvent être bien mémorisés et datés. Le questionnaire comporte quatre modules :

1. *l'itinéraire résidentiel* : sont pris en compte les changements de localité (migration) et de statut de résidence (habitat) dans le ménage ;
2. *la vie active* : reconstitue l'ensemble de la formation (parcours scolaire) et de la vie active (type d'emplois, périodes de chômage, etc.) des individus ;
3. *la vie matrimoniale* : relève les différents types d'union (union libre, mariages coutumier, civil et religieux) et les changements de statut légal et de co-résidence des époux ;

4. *la vie génésique* : répertorie l'ensemble des naissances vivantes (fécondité) et des décès des enfants (mortalité) de l'enquêté.

Pour faciliter le processus de remémoration de cette succession d'événements complexes et parfois lointains, une fiche de synthèse, appelée AGEVEN (âge-événement), est remplie pour chaque enquêté, préalablement au remplissage du questionnaire proprement dit, qui lui a pour objectif de caractériser chacun des événements mentionnés dans la fiche AGEVEN. Elle permet d'obtenir une vision d'ensemble de la biographie de la personne interrogée. Y sont récapitulés les principaux événements de la vie et les dates correspondantes.

Quelques précautions d'usage

Si l'enquête BIOMAD98, à l'instar de toutes les enquêtes biographiques, est un instrument inestimable pour analyser les changements démo-économiques qui sont intervenus dans l'agglomération d'Antananarivo au cours des trente dernières années, quelques précautions d'usage méritent d'être soulignées.

En premier lieu, les enquêtes biographiques sont par principe des enquêtes particulièrement exigeantes pour les enquêtés. Ces derniers sont soumis à un exercice de mémoire d'autant plus ardu qu'ils sont âgés, et que la probabilité d'occurrence des événements qui ont jalonné leur vie est élevée. Aussi, quels que soient les efforts déployés pour reconstituer une chronologie fiable, celle-ci est nécessairement sujette à des imprécisions. En fait, et heureusement, plus que la datation exacte des événements, c'est leur ordre chronologique qui importe. En effet, l'analyse de la causalité et des interactions repose essentiellement sur la séquentialité des événements. Le protocole d'enquête a précisément été conçu pour minimiser ce type d'erreurs, et les tests méthodologiques réalisés sur d'autres enquêtes du même type aboutissent à des résultats satisfaisants.

En second lieu, même en supposant que l'on parvienne à obtenir des biographies parfaitement exactes et datées, l'image rétrospective que l'on peut se faire de la situation de la population de la capitale dans le passé est incomplète. D'une part, nous n'avons interrogé que trois générations de Tananariviens, âgés au moment de l'enquête de 25 à 54 ans, à l'exclusion des plus jeunes et de leurs aînés. D'autre part, les informations collectées ne portent que sur ceux qui étaient encore présents à Antananarivo au moment de l'enquête. Cette contrainte introduit des biais de sélection liés à la migration et à la mortalité, d'autant plus importants que l'on se penche sur des générations âgées. Ainsi, il est clair que les Tananariviens de la génération née entre 1943 et 1952 encore présents dans la capitale aujourd'hui ne représentent qu'une sous-partie de ceux de la même génération y demeurant entre 25 et 34 ans. Leur probabilité d'avoir émigré est plus forte que celle de ceux qui sont aujourd'hui âgés de 25 à 34 ans. De plus, on peut penser que leurs caractéristiques ne sont pas exactement les mêmes que celles des « sédentaires ». Donc par nature, il est impossible d'obtenir grâce à BIOMAD98 un échantillon exactement représentatif de la population qui résidait dans la capitale dans le passé. Ce constat vaut aussi bien pour l'ensemble de l'échantillon que pour chaque génération.

Aussi et pour toutes ces raisons, il convient de garder à l'esprit ces restrictions dans l'interprétation des résultats, qui doivent être considérés plus représentatifs de la population sédentaire (citadins de souche et migrants installés définitivement dans l'agglomération) que de la population migrante. Une enquête biographique ne peut remplacer totalement un

observatoire des conditions de vie des ménages produisant des statistiques annuelles en continu. Nos résultats s'attachent plus à décrire, parmi les Tananariviens les plus sédentaires, les changements d'une génération à l'autre et les différences entre les sexes, qu'à mesurer précisément au cours du temps l'intensité de chaque phénomène étudié. Pour cela, les analyses qui suivent seront systématiquement menées en distinguant six cohortes d'individus, soit les trois générations concernées par l'enquête, différenciées suivant le sexe.

I.- EDUCATION ET ACTIVITE

IA - EDUCATION ET PARCOURS SCOLAIRES

Madagascar est caractérisée par une longue tradition de scolarisation. L'école y a été introduite depuis plus d'un siècle. A Antananarivo, en particulier, le taux de scolarisation est le plus élevé du pays : de nos jours, quasiment tous les enfants en âge d'être scolarisés fréquentent ou ont fréquenté l'école. La crise économique que le pays a vécue ces trente dernières années a pourtant conduit à une baisse des dépenses publiques réelles en matière d'éducation. On peut donc se demander quel a été l'impact de ces restrictions budgétaires sur les différentes générations qui ont été scolarisées dans la capitale.

Pour cela nous analyserons d'abord, les évolutions des taux de scolarisation par génération, globalement et par cycle, ensuite, l'évolution de la répartition des inscriptions dans le secteur privé par cycle, et enfin les durées de séjour dans chaque cycle scolaire.

Une scolarisation précoce et quasi-universelle

Les taux de scolarisation par âge⁽⁴⁾ affiche une évolution en forme de cloche, décrivant le processus d'entrée et de sortie du système scolaire. Les profils observés sont assez similaires quel que soit le sexe et la cohorte considéré : les taux de scolarisation tendent à croître rapidement pour atteindre un niveau maximal autour de 10 ans (entre 88% et 95% selon le sexe et la cohorte considérés) et diminuent par la suite au fur et à mesure que les jeunes quittent l'école pour une activité domestique ou professionnelle.

Toutefois, ces profils, loin d'être immuables, tendent à se modifier dans le temps et selon le genre, au gré, notamment, des évolutions passées du système éducatif malgache. Plusieurs traits caractéristiques peuvent ainsi être relevés :

- La montée manifeste des taux de scolarisation chez la jeune génération, et ce, à tous les âges. Ceci est une conséquence directe de la politique de démocratisation et de décentralisation⁽⁵⁾ instaurée à partir des années 1976-78.

- Une amélioration qui a beaucoup plus profité aux femmes qu'aux hommes, celles-ci rattrapant leur retard en matière de scolarisation, dépassant parfois même les hommes.

⁴) Rapport entre la population d'un âge donné inscrite dans un établissement scolaire et la population totale du même âge.

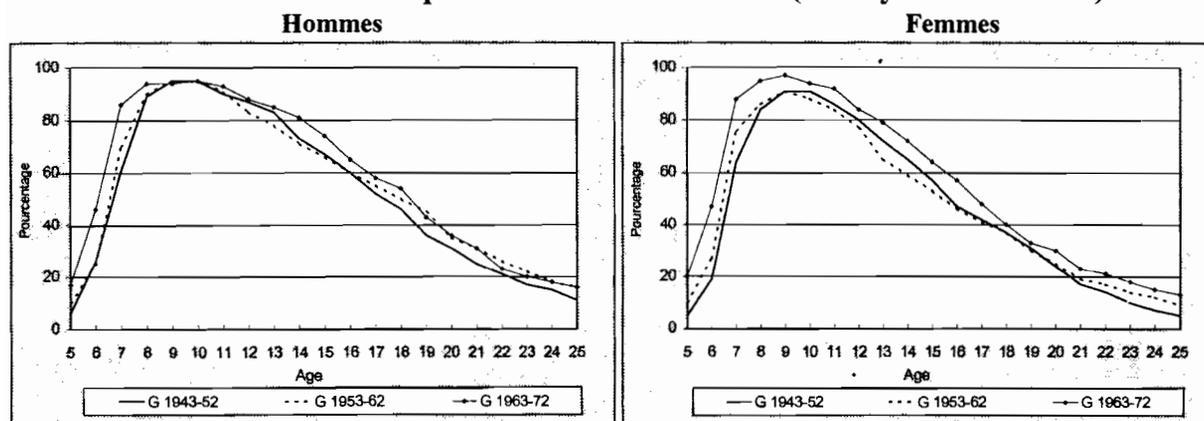
⁵) Rappelons que la démocratisation de l'enseignement visait à donner à tous les malgaches, sans exception, les mêmes chances, c'est à dire la possibilité de recevoir un enseignement de base, de s'instruire et de se former selon ses aptitudes et les besoins de la nation. Quant à la décentralisation, elle devait assurer une meilleure répartition des établissements scolaires sur le territoire national, de même que de certains aspects de leur gestion. Ainsi, devait-on trouver :

- au niveau de chaque Fokotany, un établissement de niveau I (i.e. primaire),
- au niveau de chaque Firaisampokotany, un établissement de niveau II (i.e. collège),
- au niveau de chaque Fivondronampokotany, un établissement de niveau III (i.e. lycée),
- au niveau de chaque Faritany, un établissement de niveau IV (i.e. université).

Madagascar, en fait, à toujours été une exception en matière de scolarisation des filles. Depuis l'instauration des premières écoles dans la capitale, et plus généralement sur l'Ile, les jeunes filles malgaches n'ont jamais été mises à l'écart du processus d'instruction. Les écarts, quand ils existent, sont nettement moindres que ceux observés dans d'autres pays de niveau économique comparable.

Graphique 1

Taux de scolarisation par cohorte suivant le sexe (tous cycles confondus)

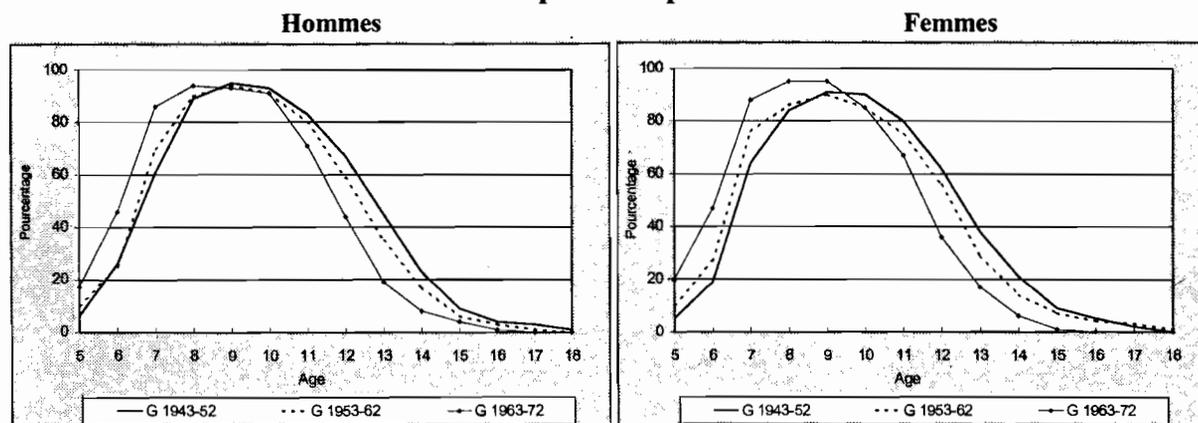


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Un autre fait marquant est la tendance de plus en plus manifeste d'envoyer de plus en plus tôt les enfants à l'école. 17% et 20% des garçons et des filles de la génération des 1963-72 étaient déjà sur les bancs scolaires du primaire à 5 ans, contre à peine 5% et 6% des hommes et des femmes issus de la génération des 1943-52. Le développement des infrastructures scolaires, après 1976, tient certainement une part non négligeable dans cette évolution, mais également la prise de conscience des parents de l'importance de l'école pour le développement de l'enfant.

Graphique 2

Taux de scolarisation au primaire par cohorte suivant le sexe



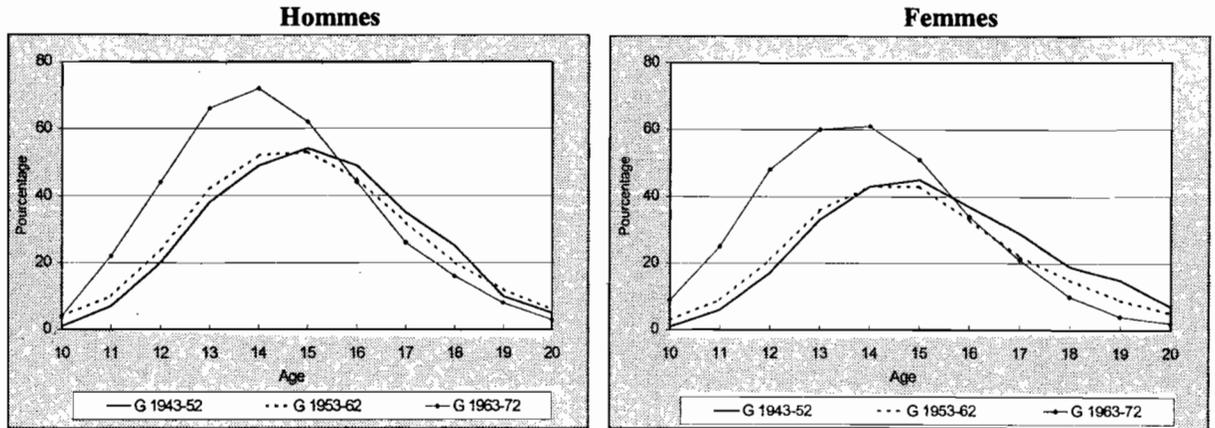
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Comme conséquence de cette entrée plus précoce au primaire, les jeunes générations ont tendu à quitter ce cycle à des âges moins élevés, et partant, à intégrer les cycles post-primaires plus tôt et en relativement plus grand nombre. Ainsi, à 12 ans, 44% des hommes et 48% des femmes appartenant à la cohorte des 1963-72 étaient au collège contre, respectivement, seulement 20% et 17% des hommes et des femmes de la génération la plus ancienne (i.e. les 1943-52) ⁶⁾. Ce n'est qu'à 13 ans que les anciennes générations atteignent

⁶⁾ Il est à noter que la durée du cycle primaire est passée de 6 à 5 ans en 1978 (par la suppression de la classe de 8ème). Les personnes affectées par cette mesure sont essentiellement les moins de 30 ans. Il convient donc d'en tenir compte dans l'interprétation de nos résultats.

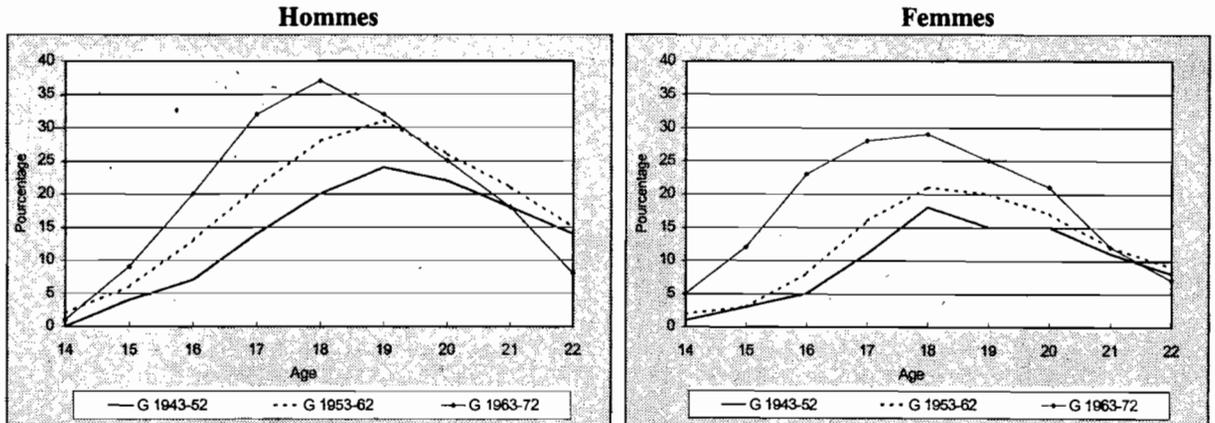
ces taux. Si cet effet « calendrier » permet de comprendre l'existence de décalage entre les taux de scolarisation pour certains âges donnés entre les différentes générations, il ne suffit plus pour expliquer la tendance quasi-générale des taux de scolarisation du secondaire de la cohorte des 1963-72 à être supérieurs à ceux des autres générations. En fait, les 1963-72 ont pu, suite au processus de démocratisation de l'enseignement instauré vers la fin des années 70, intégrer facilement les niveaux post-primaires de l'éducation.

Graphique 3
Taux de scolarisation au collège par cohorte suivant le sexe



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

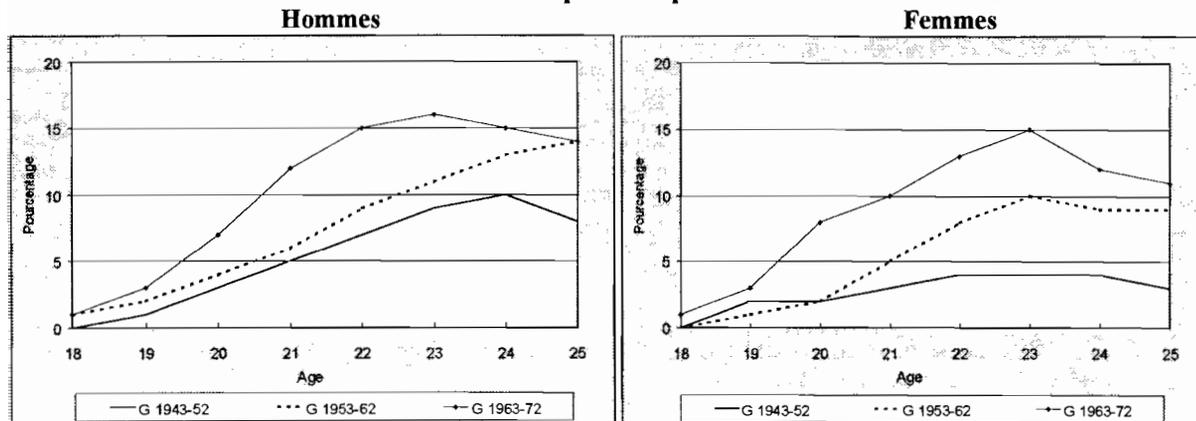
Graphique 4
Taux de scolarisation au lycée par cohorte suivant le sexe



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Dans l'ensemble, les femmes ont tendu à rattraper leur retard sur les hommes, comme nous l'avons déjà souligné, mais elles semblent, par ailleurs, mieux réussir leur scolarité que les garçons aux mêmes âges. Elles restent toutefois légèrement en retrait au niveau de l'*enseignement supérieur*, tout en améliorant fortement leur présence dans ce cycle. La faible fréquentation de l'enseignement supérieur parmi les individus de la cohorte des 1943-52 est compréhensible dans la mesure où le système universitaire malgache n'était encore qu'embryonnaire dans les années 60 et qu'il ne s'est vraiment développé qu'à partir de 1976.

Graphique 5
Taux de scolarisation au supérieur par cohorte suivant le sexe

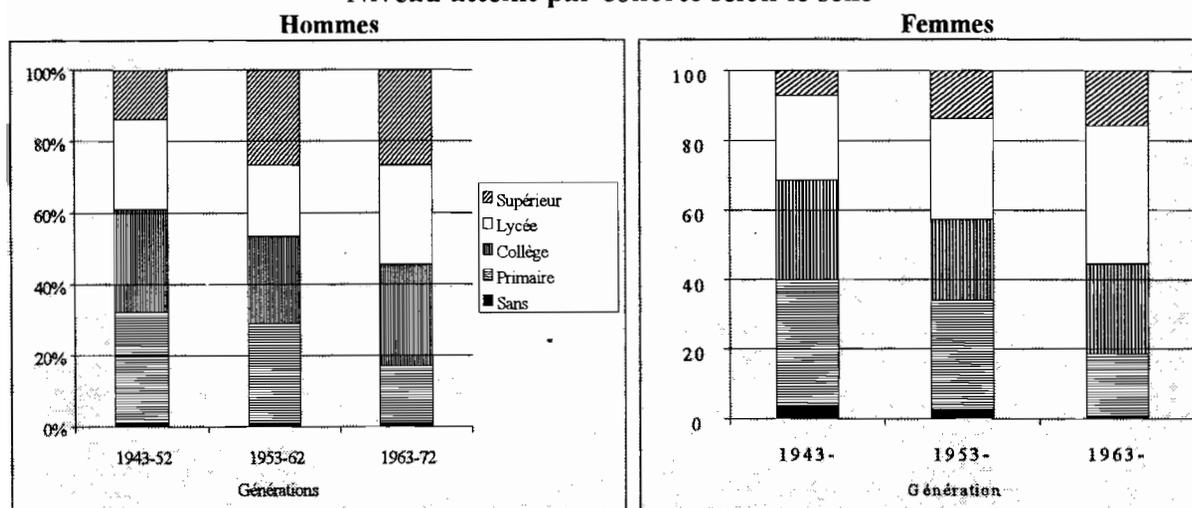


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Le niveau d'étude atteint augmente

L'instruction à Antananarivo est quasi-universelle comme le montrent les très faibles taux de personnes jamais scolarisées, tant du côté des hommes que de celui des femmes (même si ces dernières affichent des chiffres quelques peu plus élevés que ceux de leurs homologues masculins).

Graphique 6
Niveau atteint par cohorte selon le sexe



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Le niveau d'étude n'a, par ailleurs, cessé de s'accroître au cours du temps. En effet, les proportions d'individus abandonnant au cours du cycle primaire ou à la fin de celui-ci se sont réduites de moitié, de la génération 1943-52 à la génération 1963-72. Toutefois, une fois dépassé le cap du cycle primaire, les écarts entre générations deviennent peu importants, et ce n'est vraiment qu'au niveau du supérieur que la nouvelle génération se démarque, étant alors relativement plus nombreuse à avoir fréquenté l'université.

Les femmes, même si elles sont encore relativement un peu plus nombreuses à sortir du système scolaire après le cycle primaire ou le premier cycle du secondaire, ont fait d'énormes progrès dans les cycles suivants. La proportion de femmes ayant fréquenté le lycée ou l'enseignement supérieur est passé de 34% à 66% de la génération 1943-52 à la génération 1963-72.

ou l'enseignement supérieur est passé de 34% à 66% de la génération 1943-52 à la génération 1963-72.

Évolution de la répartition entre secteur éducatif public et privé

Le système scolaire malgache se caractérise par la coexistence d'établissements de divers statuts : public, privé confessionnel (essentiellement catholique et protestant) et privé laïc. Bien qu'occupant une place de premier plan aujourd'hui, le secteur public ne fut pas initialement le plus fréquenté. C'est surtout avec la démocratisation de l'enseignement amorcé après l'Indépendance et renforcée sous le mandat du président Ratsiraka à partir de 1976 que le secteur public éducatif a pris énormément d'importance. La politique d'alors cherchait à réduire la place occupée par l'enseignement privé sur la scène scolaire du pays, « *l'objectif final [étant un] enseignement gratuit pour tous et pris en charge par la nation toute entière* »⁽⁷⁾.

Nous avons calculé le pourcentage des inscrits dans le privé parmi l'ensemble des scolarisés par cycle d'étude. En datant le phénomène, il est possible de mettre en rapport l'évolution des pourcentage d'inscrits dans le privé avec les politiques éducatives qui ont prévalu.

Au cycle primaire, pour les hommes, la part du privé a baissé dès les années 1960, à l'exception de la génération la plus âgée (1943-52). Cette baisse s'est prolongée jusque dans le milieu des années 1980. Pour les femmes, la même tendance est observée, à une exception près : dans la génération 1953-62, la part des inscrits dans le privé s'est maintenu autour de 55% avant de connaître une rupture en 1972, année à partir de laquelle le pourcentage dans le privé a commencé à diminuer.

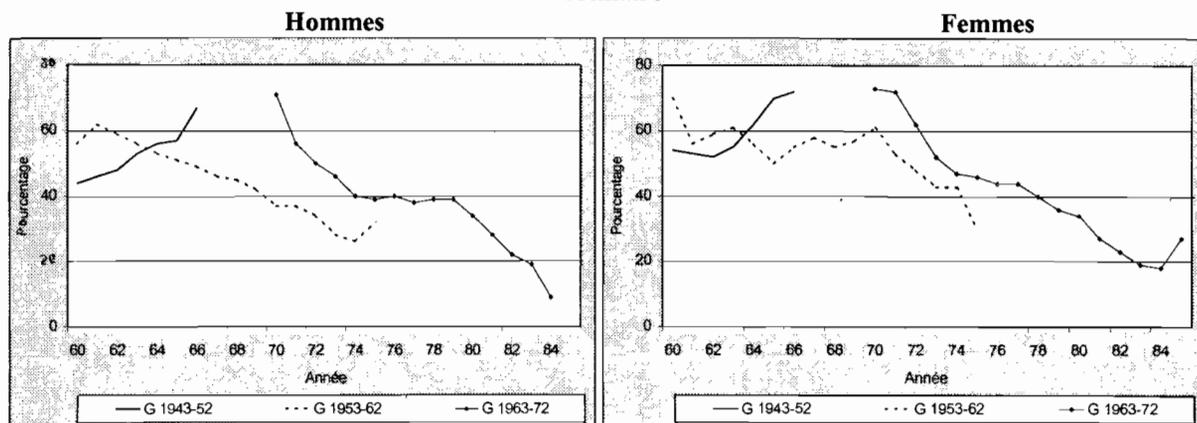
Au collège, la tendance à la baisse de la part des inscrits dans le privé est similaire à celle du primaire, passant de 70% dans les années 1960 à environ 30% dans les années 1980. À partir de 1985-86, le privé reprend du poids jusqu'à accueillir environ 50% des élèves vers 1990. Au lycée, le poids est passé d'environ 70% dans les années 1960 à environ 40% au début des années 1980 : ce phénomène a touché particulièrement la génération intermédiaire (1953-62), hommes et femmes. La génération la plus jeune (1963-72) a au contraire connu la reprise du secteur privé, avec une part d'environ 50% dans les années 1980 et au-delà.

Dans le supérieur, la part du privé n'a jamais excédé 10%, sauf pour les hommes de la plus jeune génération (1963-72) où elle atteint une moyenne de 15%, du fait de l'augmentation de l'offre d'enseignement supérieur privé dans les années 1990.

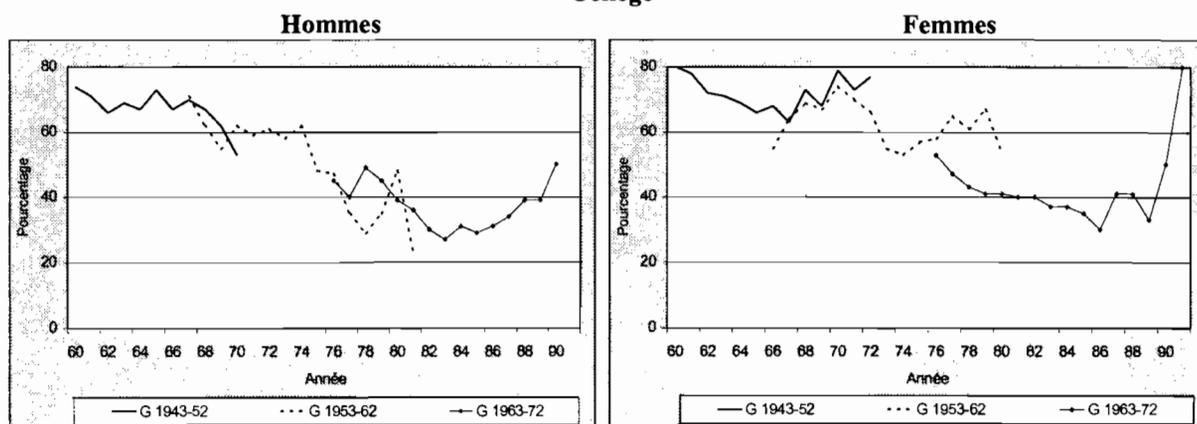
En somme, la fermeture d'écoles privées (due au manque de moyens financiers suffisants consécutifs à la baisse des subventions étatiques) associée à la création d'écoles publiques à tous les niveaux, a certainement contribué à une baisse relative des effectifs du privé qui a débuté depuis les années 1960. En revanche, on observe bien un repli vers l'enseignement privé, particulièrement marqué de nos jours.

⁷⁾ Décret n°78/040 du 11 Juillet 1978.

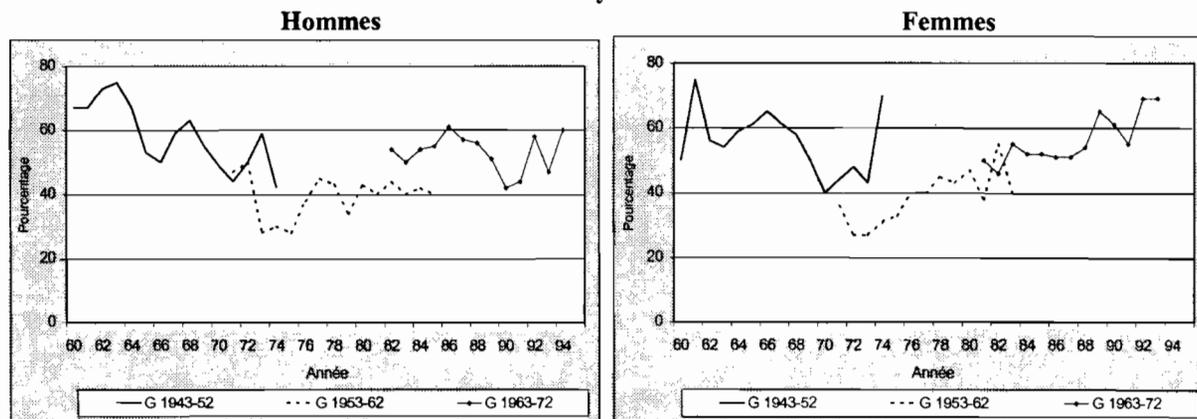
Graphique 7
Évolution du pourcentage d'inscrits dans le privé par cohorte suivant le sexe
Primaire



Collège



Lycée



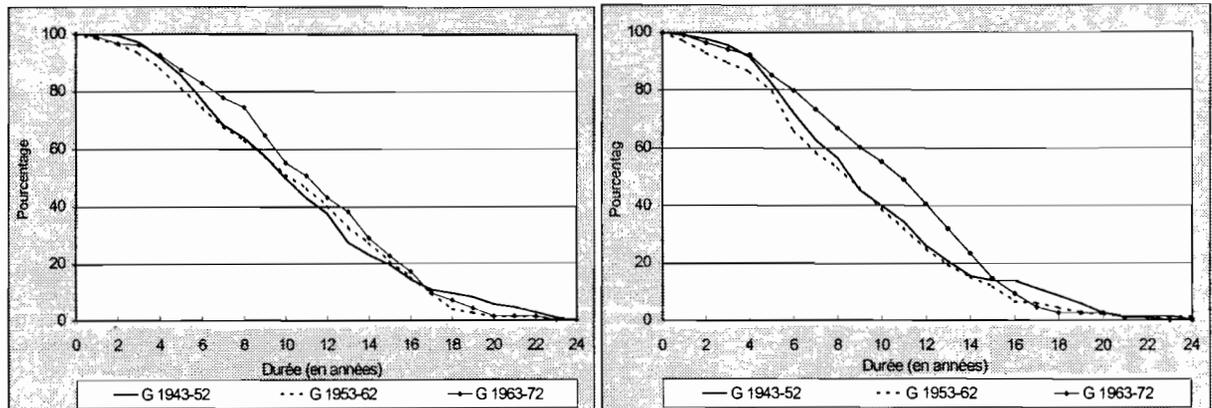
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

La durée de la scolarisation dans chaque cycle a peu varié

Chez les hommes, la durée des études, tous cycles confondus, n'a pas beaucoup varié entre les générations 1943-52 et 1953-62. En revanche, dans la génération la plus jeune (1963-72), 25% ont fréquenté l'école au moins 8 ans contre seulement 6 ans par les générations précédentes. La durée médiane des études, quant à elle, a augmenté d'un an, de 10 à 11 ans. Chez les femmes comme chez les hommes, la génération 1963-72 se démarque des générations antérieures. La durée médiane des études passe ainsi de 8 ans dans les deux

anciennes générations à près de 11 ans dans la génération la plus jeune, soit autant que celle de leurs homologues masculins.

Graphique 8
Durée de séjour à l'école par sexe et par génération



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO. Des ordonnées correspondent au % d'individus encore à l'école.

La durée normale des études primaires est de 6 ans, mais elle a été réduite à 5 ans après 1976. Dans notre échantillon, seule la génération 1963-72 est concernée par cette réforme. Mais, le changement de durée normale des études primaires n'a semble-t-il pas eu d'impact sur la génération 1963-72 : peut-être en aura-t-il pour les générations nées à partir des années 70. Les différences entre les générations de notre échantillon sont minimales : 50% de chaque génération a achevé le cycle primaire en moins de 6 ans. Le taux d'abandon est cependant plus élevé pour la génération 1953-62 : il est de 11% contre 8 et 9% pour les générations encadrantes. Par ailleurs, il n'y a pas de différence significative de comportement entre les sexes.

Quelle que soit la génération, la moitié des hommes et femmes ont achevé le collège dans le temps théorique (4 ans) et 75% ont terminé le cycle en 5 ans. Au lycée, la durée de scolarité médiane est toujours supérieure à la durée normale du cycle (3 ans) en particulier dans les générations nées après 1953. Cela semble correspondre à une plus grande fréquence de redoublement dans la perspective d'obtenir le baccalauréat : 75% de chaque génération a fini ce cycle en moins de 5 ans. Comme pour les autres cycles, il n'y a pas de différence entre les sexes.

Chez les hommes, les générations anciennes (1943-52) poursuivent plus longtemps leurs études supérieures : 25% y est resté environ 3 ans et la moitié près de 5 ans. Dans les générations suivantes, on compte 6 et 9 mois de moins respectivement pour le premier quartile et pour la médiane. Le comportement des femmes diffère de celui des hommes dans les générations 1943-52 et 1963-72. En effet, la génération la plus âgée a poursuivi moins longtemps ses études (le troisième quartile est atteint à 5 ans contre 6 ans pour les hommes). En revanche, 25% des femmes les plus jeunes ont interrompu leurs études en moins de 2 ans contre un peu moins de 3 ans pour les hommes.

Conclusion

À Antananarivo, plus encore qu'ailleurs à Madagascar, les taux de scolarisation ont augmenté d'une génération à l'autre. L'évolution de la scolarisation dans la capitale se caractérise par une lente progression des taux de scolarisation après l'indépendance, puis par leur accélération avec la démocratisation et la décentralisation de l'enseignement au milieu

des années 70. Cette amélioration est concomitante avec la précocité de la scolarisation et à un rallongement de deux ans de la durée des études. La scolarisation est maintenant quasi-universelle dans la capitale et le niveau moyen a augmenté. Cette progression a profité en grande partie aux femmes, qui ont vu leur participation scolaire fortement augmenter et rattraper celle des hommes. La seule différence notable entre les sexes chez les plus jeunes (1963-72) tient au fait que les femmes poursuivent moins souvent des études supérieures que les hommes.

Les mesures prises par l'Etat qui ont ouvert des écoles publiques à partir du milieu des années 1970, et le repli vers les écoles privées dans les années 80, n'ont pas interféré avec le mouvement progressif d'augmentation de la scolarisation. La nouvelle orientation politique qu'a constitué la révolution de 1972 et les mesures consécutives favorisant l'enseignement public à Madagascar, n'ont pas engendré une rupture mais plutôt un prolongement de la tendance au recul du privé observée depuis l'Indépendance. Cependant, un regain du secteur privé a débuté quelque temps seulement après la réforme de l'enseignement public, dès le début des années 80. À cette époque, la malgachisation de l'enseignement avait porté préjudice aux établissements publics, qui dans l'ensemble offraient un enseignement en français réduit. Dans les années 1980 et début 1990, le regain pour le privé s'expliquerait par la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé par les établissements publics, mais aussi, par une offre réduite d'établissement public, notamment aux niveaux post-primaires.

Par ailleurs, les durées de scolarisation dans chaque cycle sont restées constantes dans le temps. D'une manière générale, quel que soit le cycle, la durée réelle de la scolarisation dans chaque cycle scolaire est, pour la moitié de chaque génération, supérieure à la durée théorique. Cela montre l'existence d'échecs scolaires et de redoublements assez importants.

IB - MARCHE DU TRAVAIL ET PARCOURS PROFESSIONNELS

Par construction, l'enquête permet de suivre année après année, l'évolution du marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo depuis plus de 40 ans. Cette profondeur temporelle s'avère inestimable dans un pays dépourvu de séries historiques. Comme dans les parties précédentes, l'analyse sera conduite sur les six générations (1963-72, 1953-62, 1943-52, suivant le sexe). L'objet de ce chapitre est d'identifier les changements de comportements sur le marché du travail, dans une perspective comparative mettant en jeu trois dimensions principales : le cycle de vie (le temps individuel), la génération (le temps historique), et le genre. Il convient de noter que les trajectoires seront tronquées à des âges différents suivant la cohorte considérée : de plus en plus courtes, et donc de plus en plus incomplètes, à mesure qu'on se déplace vers les plus jeunes générations. De plus, pour chacune des trois cohortes, la précision des estimations va en décroissant à mesure qu'elles se situent à des âges supérieurs au minimum de la tranche d'âge considérée, car une part de plus en plus grande de la cohorte n'a pas encore atteint l'âge en question.

Quelques mises en garde préalables s'imposent pour éviter les erreurs d'interprétation. En premier lieu, l'enquête ne permet pas de reconstituer parfaitement la structure agrégée du marché du travail dans le temps. D'une part, on ne peut appréhender la trajectoire que de ceux qui sont encore présents dans la capitale au moment de l'enquête et qui appartiennent aux trois cohortes considérées. D'autre part, on ne dispose pas des éléments permettant d'obtenir le poids relatif des différentes cohortes, variable à chaque période. C'est pourquoi, nous ne procéderons jamais à la recomposition des six cohortes considérées. En second lieu, les résultats ne portent pas sur des trajectoires individuelles, mais doivent être

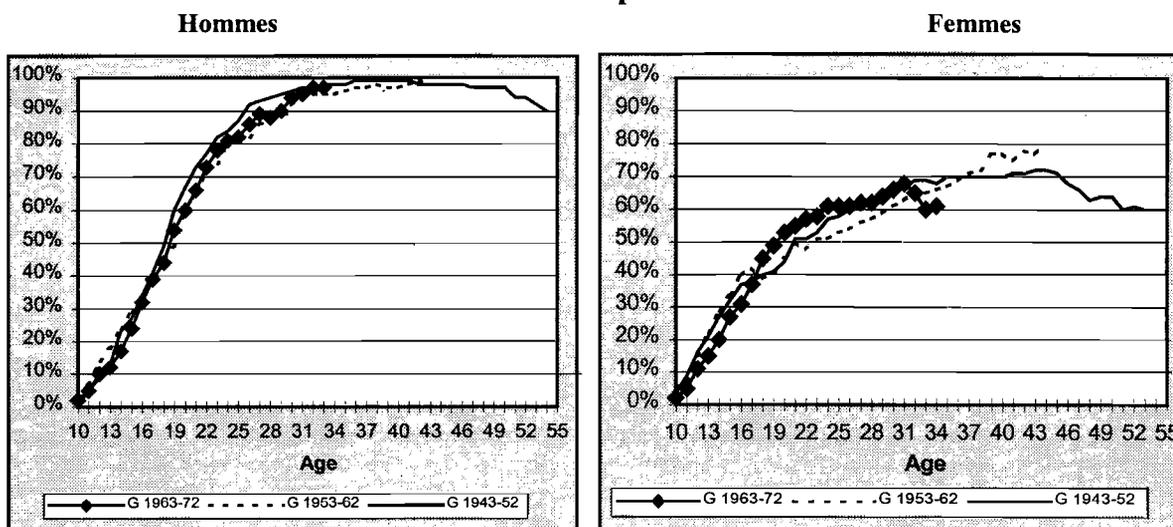
considérés comme une succession de coupes instantanées. Ainsi par exemple, pour un individu qui aurait émigré d'Antananarivo puis qui y serait revenu, les événements intervenus lors de son séjour en dehors de la ville, ne seront pas pris en compte. Globalement, tous les épisodes qui se sont déroulés à l'extérieur de la capitale (ce qui concerne aussi bien les immigrants que les migrants de retour) sont exclus de l'analyse qui suit.

Evolution du taux d'activité.

L'évolution des taux d'activité en fonction de l'âge se caractérise par le profil en cloche habituellement observé dans ce domaine. Il croît rapidement pour atteindre un palier à partir de 30 ans environ, puis régresse progressivement et plus lentement à partir de 40-45 ans. Il est intéressant de noter que les courbes dérivées de BIOMAD98 sont peu différentes de celles obtenues à partir des enquêtes emploi en coupe transversales, montrant par-là l'absence de véritables bouleversements intervenus au cours du temps en matière d'entrée en activité.

Quelques changements peuvent toutefois être notés. Pour les hommes, les taux d'activité sont en moyenne plus faibles dans la jeune génération (1963-72), entre 10 et 30 ans, marque de la montée de la scolarisation. Celle-ci est d'ailleurs particulièrement sensible entre 17 et 28 ans, mettant en avant l'importante amélioration en matière d'inscription dans le secondaire et le supérieur ; la fréquentation de l'école primaire étant quasiment universelle dans la capitale depuis plusieurs générations. En revanche, le travail des hommes à partir de 30 ans reste le modèle de référence. L'enquête ne permet pas d'appréhender les changements en fin de vie active.

Graphique 9
Evolution des taux d'activité par cohorte suivant le sexe



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

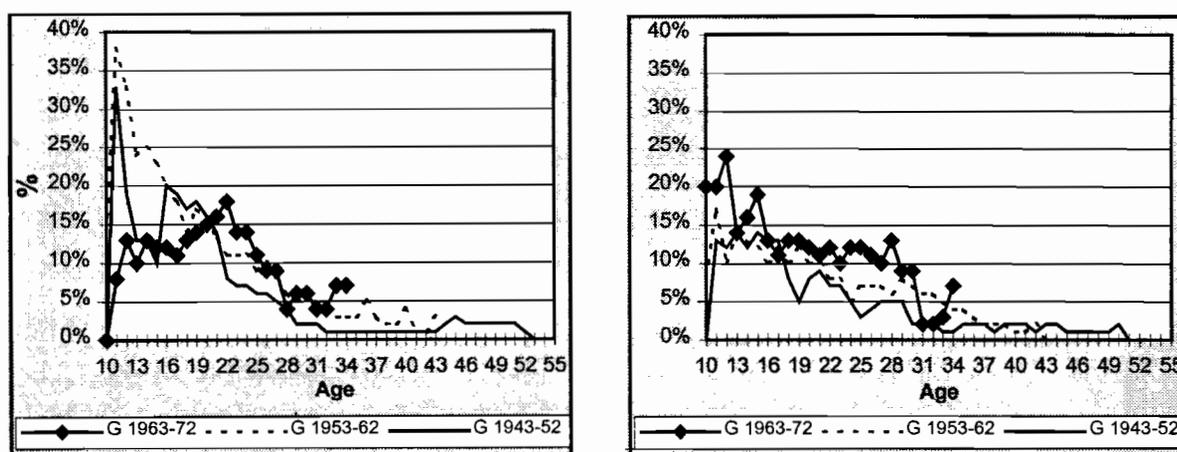
C'est en fait chez les femmes que les variations sont les plus importantes. Elles mettent en lumière une double «transition». Jusqu'à 17-18 ans, la jeune génération est plus souvent en marge du marché du travail que ses aînées, sous l'effet de l'élargissement et de l'allongement de la scolarité féminine. Mais au-delà les courbes se croisent : entre 18 et 25 ans le taux d'activité des femmes de la dernière génération est supérieur de plus de 5 points à celui de leurs aînées, et ce malgré l'impact dépressif d'une scolarisation croissante. Il faut y voir la trace d'un véritable changement de mentalité. Le travail féminin devient de plus en

plus une norme qui accompagne la baisse rapide de la fécondité. Malgré tout, les taux d'activité des femmes restent structurellement inférieurs à ceux des hommes.

Evolution du taux de chômage.

Une fois présents sur le marché du travail, les demandeurs d'emplois ne sont pas assurés d'obtenir un emploi. En particulier, en début de vie active, entre 10 et 25 ans, 10 à 15% des actifs se retrouvent au chômage, les femmes étant plus touchées que les hommes. Chez ces derniers, la jeune génération semble moins affectée que les plus anciennes jusqu'à environ 20 ans. Le taux de chômage y est en revanche plus élevée entre 20 et 30 ans. L'effet de génération encore plus fortement chez les femmes, la plus jeune génération pâtissant d'une insertion toujours plus difficile que celle de ses aînées, au moins jusqu'à 30 ans.

Graphique 10
Evolution du taux de chômage par cohorte suivant le sexe
Hommes Femmes



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

La quasi-disparition du chômage au-delà de 30 ans, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, confirme l'hypothèse qu'il s'agit avant tout d'un problème d'insertion dans la vie active et non de reconversion suite à des licenciements ou des faillites. Cette caractéristique constitue une des principales différences avec les marchés du travail des pays développés, où persiste un important volet de chômage des vieux. Une fois les ajustements opérés à la baisse, et en l'absence d'indemnisation, ceux qui restent sur le marché du travail sont contraints par nécessité économique à accepter n'importe quel type d'emplois, aussi sous-payés et précaires qu'ils soient. A Madagascar comme dans la plupart des pays en développement, le chômage ne constitue pas un bon indicateur de tensions sur le marché du travail.

Evolution du taux de salarisation et structure des emplois.

La principale caractéristique de l'évolution du marché du travail à Madagascar, est le gel partiel des embauches dans le secteur public⁸⁾ à partir du milieu des années 80. Celle-ci est clairement mise en évidence par l'enquête. **Le taux d'emplois publics se stabilise de plus en plus tôt et à des niveaux de plus en plus faibles à mesure que l'on descend de génération.** Ainsi, près de 40% des hommes de la génération 1943-52 étaient salariés du

⁸⁾ Le secteur public désigne l'Etat et les entreprises publiques. Le secteur informel désigne l'ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de numéro statistique et/ou ne tiennent pas de comptabilité. Les autres sont englobés dans le secteur privé formels

secteur public à partir de 30 ans. Cette proportion est inférieure à 30% chez les 1953-62, et atteint moins de 15% pour les 1963-72. Chez les femmes, le phénomène est encore plus brutal, et il a commencé avant. Les chiffres correspondants sont respectivement de 25%, 10% et 5%. Aujourd'hui les jeunes femmes sont quasiment exclues de l'emploi public.

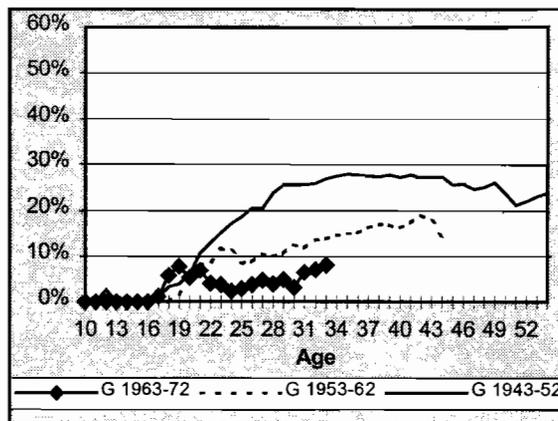
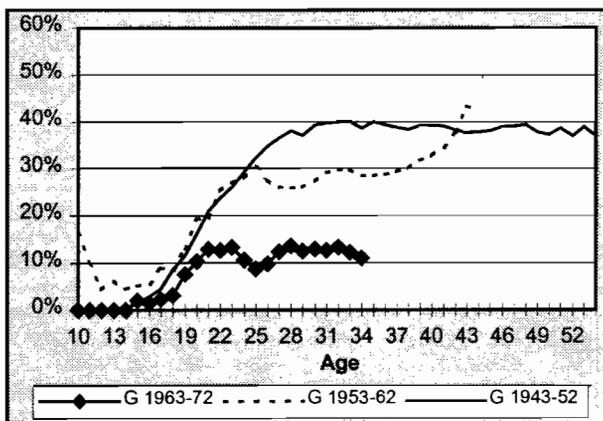
Graphique 11

Evolution de la structure des emplois par cohorte suivant le sexe

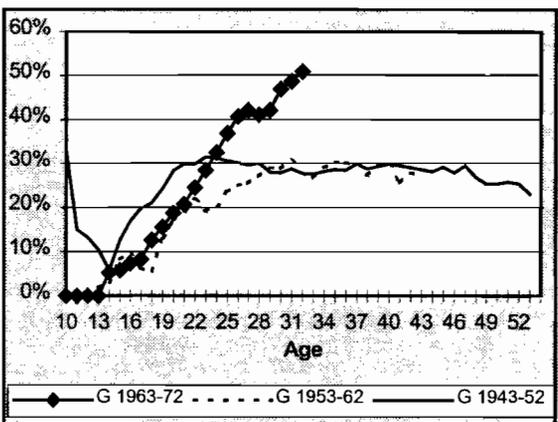
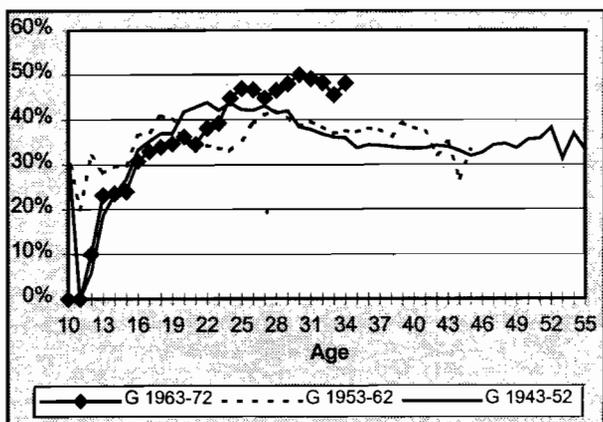
Hommes

Femmes

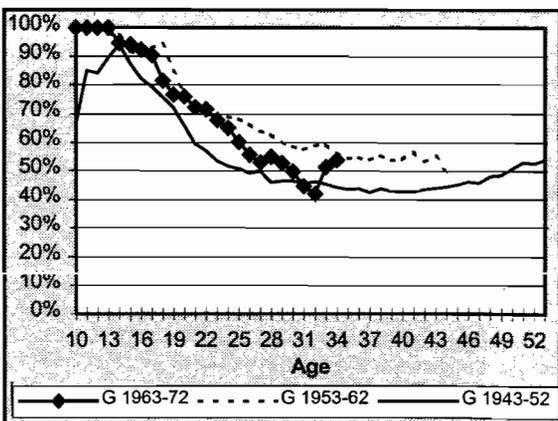
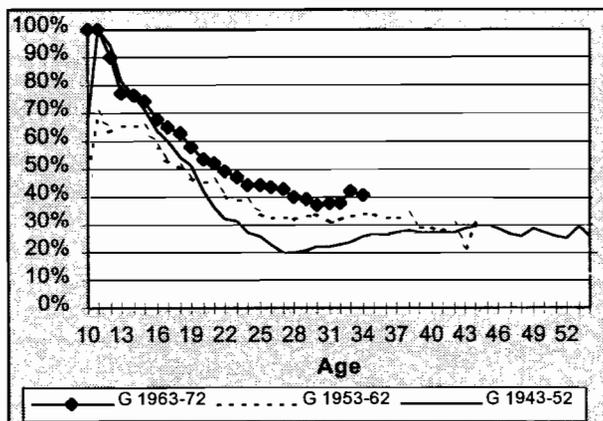
Secteur public



secteur privé formel



secteur informel



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Si la contraction massive de l'accès à l'emploi public est une caractéristique commune à de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne, confrontés depuis le début des années 80 à une grave crise des finances publiques et engagés dans des politiques d'ajustement structurel, **le dynamisme du secteur privé formel depuis le début des années 90 est lui beaucoup plus**

spécifique à Madagascar. En effet, la jeune génération est celle qui compte la plus grande proportion de salariés du secteur privé formel à l'âge de 25-34 ans. Ce constat, valable pour les deux sexes, est encore plus marqué chez les femmes. Ce phénomène s'explique largement par la montée en puissance spectaculaire des entreprises franches ces dernières années, qui emploient 80% de jeunes femmes. Finalement, le secteur privé formel embauche un nombre croissant de membres de la jeune génération, jusqu'à en absorber près d'un sur deux aujourd'hui.

Si le taux d'emplois informels est une fonction décroissante de l'âge, quelle que soit la génération considérée, employant la grande majorité des actifs avant 20 ans, le dynamisme récent de l'emploi privé formel féminin se traduit par une intégration plus faible dans ce secteur des 1963-72 que pour les 1953-62. Par contre, chez les hommes, le secteur informel poursuit sa lente colonisation : à âge égal, ce dernier recrute une proportion de plus en plus forte à chaque génération, et ce, malgré la montée du niveau d'éducation.

Ces évolutions par secteur institutionnel se combinent pour donner un indicateur synthétique du mode de contractualisation du travail, à savoir le taux de salarisation. En premier lieu, celui-ci est croissant avec l'âge. En second lieu, il est systématiquement plus faible pour les femmes. Enfin, la comparaison des générations entre elles met en lumière deux tendances différentes suivant le genre. Après 20 ans le taux de salarisation baisse des générations les plus âgées aux plus jeunes pour les hommes. Pour les femmes, le taux de salarisation se maintient de la jeune génération à la génération intermédiaire, même s'il reste très inférieur à celui enregistré chez les plus âgées.

L'accès au premier emploi.

Un des grands apports des enquêtes biographiques est de permettre la reconstitution des trajectoires individuelles, depuis la naissance jusqu'à la date d'enquête. Ce type d'informations s'avère particulièrement précieux pour analyser les comportements des individus confrontés à des changements d'environnement économique. L'accès au premier emploi donne une bonne mesure de l'évolution des tensions sur le marché du travail et de l'adéquation formation-emploi. Deux indicateurs peuvent être calculés : l'âge au premier emploi et le temps d'attente à la sortie du système scolaire.

L'âge au premier emploi

L'âge d'accès au premier emploi a peu évolué d'une génération à l'autre, en particulier chez les hommes. Un premier quart a déjà intégré le marché du travail à l'âge de 15 ans, que ce soit chez les jeunes ou chez les « vieux ». La moitié de la population masculine exerce son premier emploi dès l'âge de 19 ans. Enfin, il ne reste plus qu'un quart environ d'entre eux qui n'ont jamais travaillé à 22 ans.

Si le profil de l'âge au premier emploi s'est peu modifié au cours du temps d'une génération à l'autre chez les hommes, tel n'est pas le cas pour les femmes. Compte tenu de la montée de la scolarisation, les femmes de la jeune génération se démarquent d'abord par une entrée plus tardive sur le marché du travail. Alors que 30% de leurs aînées ont déjà accédé à leur premier emploi à l'âge de 15 ans, elles ne sont plus que 20% chez les 1963-72. Cependant, quelle que soit la génération, et à l'instar des hommes, dès 19 ans, une femme sur deux est déjà au travail. En revanche, à partir de 20 ans, une fois leur scolarité achevée, **les femmes de la jeune génération accèdent plus rapidement à leur premier emploi** si elles

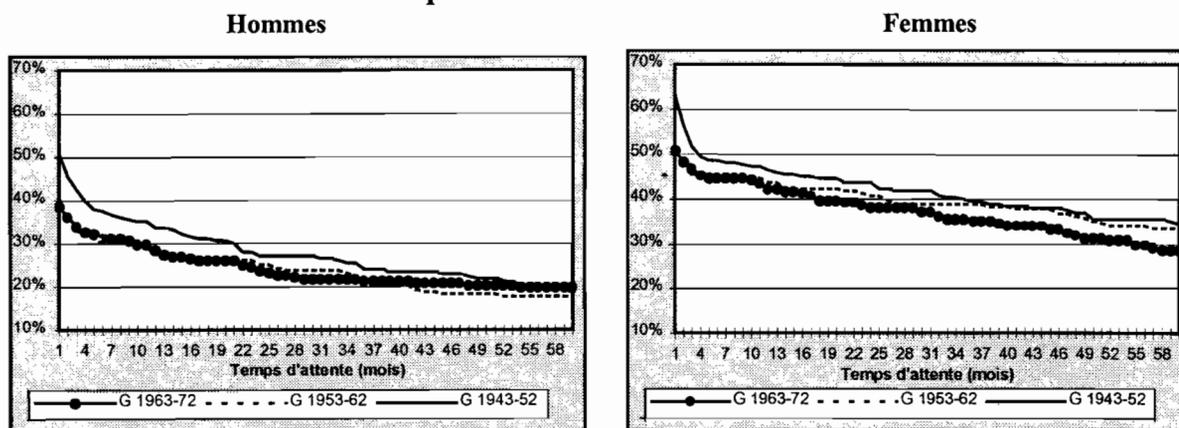
ne l'ont pas encore eu. Ainsi, pour ce groupe, seules 18% n'ont jamais travaillé à l'âge de 25 ans, alors qu'elles étaient 25% pour les deux générations antérieures. Ce double temps (retard d'insertion avant 20 ans, puis plus rapide après) correspond à celui enregistré plus haut pour les taux d'activité féminin. Il traduit une amélioration sensible de l'insertion professionnelle des femmes de la cohorte la plus jeune, dont la scolarité s'allonge et la mise au travail se généralise.

Une insertion plus rapide après les études...

Si l'âge au premier emploi a peu évolué au fil des générations, **le temps d'attente à la sortie du système scolaire est de plus en plus court**, marque d'une **évolution favorable dans le sens d'une plus grande fluidité entre études et insertion professionnelle** : que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, les jeunes, relativement à la cohorte des anciens (1943-52), accèdent beaucoup plus rapidement à leur premier emploi à la fin de leur scolarité. Encore une fois, le phénomène touche plus les femmes que les hommes.

Ainsi, chez ces derniers, 60% des jeunes intègrent immédiatement le milieu professionnel dès la fin de leurs études, contre moins de 50% pour les plus âgés. La différence est moins prononcée mais reste importante un an après la sortie du système scolaire (70% des jeunes ont connu leur première insertion sur le marché du travail contre 65% de la génération la plus âgée). Ce n'est qu'après quatre à cinq années que cet avantage relatif se résorbe, puisque dans tous les cas environ 20% de la population sortie du système scolaire sont encore à la recherche de leur premier emploi.

Graphique 12
Evolution du temps d'accès au premier emploi à la sortie de la scolarité
par cohorte suivant le sexe



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO. Des ordonnées correspondent au % d'individus n'ayant pas encore leur premier emploi.

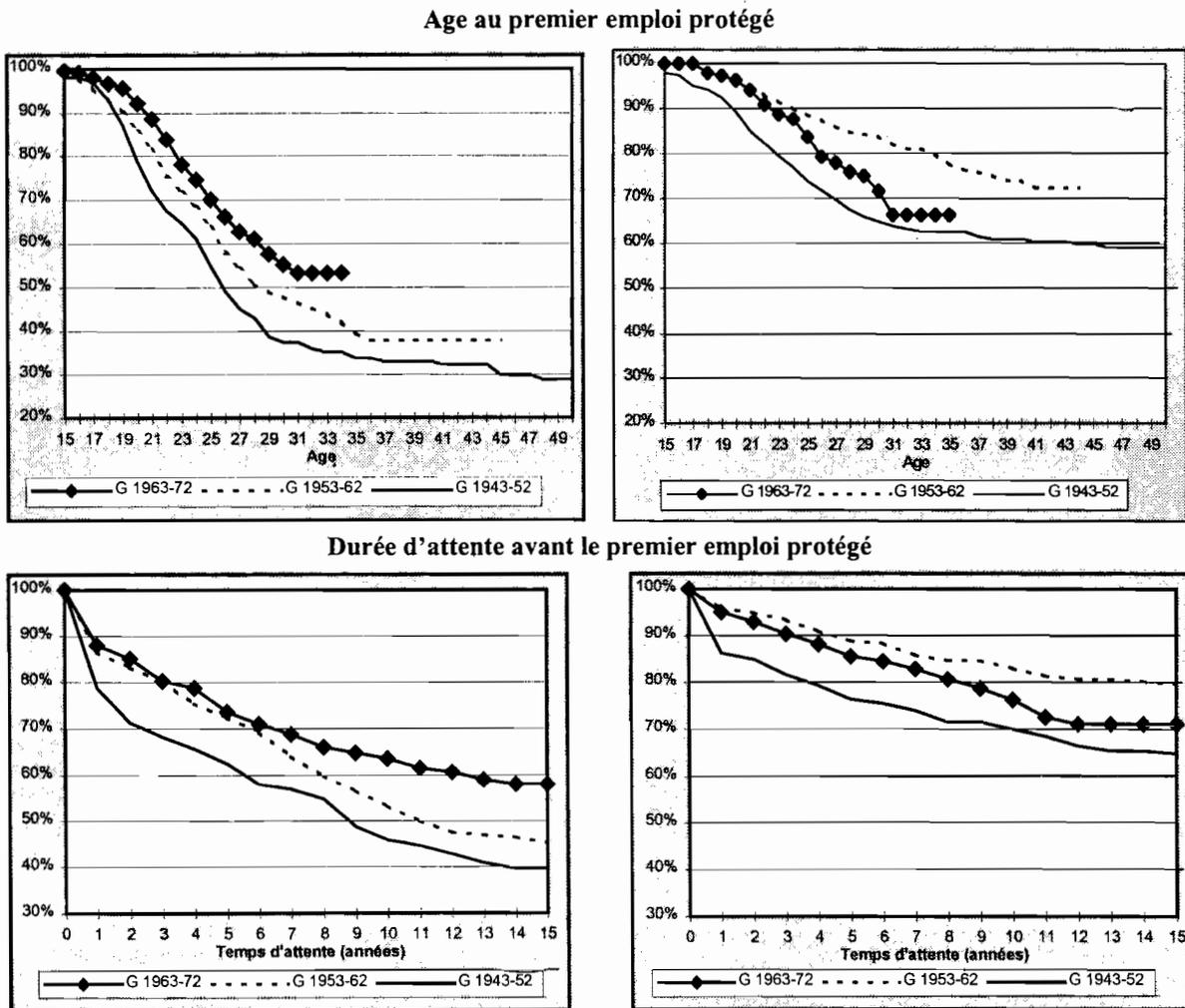
Chez les femmes, on retrouve un phénomène du même ordre, mais la jeune génération maintient son avantage relatif, quel que soit le temps d'attente considéré. Près de la moitié des jeunes femmes des deux générations récentes ont obtenu leur premier emploi dès la fin de leurs études, contre seulement 37% chez les 1943-52. Ensuite, le profil d'accès au premier emploi à la sortie de l'école se différencie de celui des hommes par le maintien de l'écart entre la plus jeune et la plus ancienne génération (autour de 5 points), même après une période d'attente de 5 ans. Les plus jeunes ont toujours plus de chance d'intégrer plus rapidement le marché du travail. Par ailleurs, si pour les hommes, la génération intermédiaire (1953-62) partageait avec les plus jeunes le même profil (il semblait même bénéficier d'un contexte plus favorable donnant de meilleures chances d'insertion après 3 ans d'attente), ce n'est pas le cas chez les femmes. Il semble que les 1953-62, après une période d'attente de 3

ans, retrouvent la situation de leurs aînées, la plupart d'entre elles se faisant sans doute à l'idée de rester inactive.

... mais pour des emplois dégradés

Cette plus grande fluidité entre système éducatif et marché du travail doit cependant être interprétée avec précaution. D'une part, elle n'a peut-être pas touché toutes les catégories de population, notamment suivant leur niveau d'éducation. D'autre part, elle dépend du type d'emplois acceptés. En effet, si la réduction du temps d'attente s'accompagnait d'une baisse de qualité des emplois (chute des rémunérations, précarisation, etc.), reflet d'un ajustement à la baisse des prétentions des primo-demandeurs dans un environnement dégradé, il serait difficile de conclure à une véritable amélioration des conditions de travail

Graphique 13
Le recul de l'accès aux emplois protégés par cohorte suivant le sexe



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO. Les ordonnées correspondent au % d'individus n'ayant pas encore accédés à l'emploi protégé.

En ce qui concerne le premier point, le bilan est mitigé. Pour les hommes, le temps d'attente s'est effectivement réduit pour les catégories les moins éduquées (niveaux primaire et collège), mais il a augmenté chez les plus diplômées (lycée, supérieur). Chez les femmes, la baisse des délais d'insertion ne touche que celles n'ayant pas dépassé le collège, ou celles qui ont fréquenté l'université. Dans les deux autres cas (primaire, lycée), la situation s'est plutôt dégradée relativement à celle qu'a connue la génération la plus âgée.

En ce qui concerne le second point, le diagnostic ne souffre aucune ambiguïté. Non seulement, la jeune génération accède à des emplois «de qualité» plus tard dans leur cycle de vie que les générations antérieures, mais en plus le délais d'insertion après les études est, lui aussi, plus long. Ainsi, il faut près de 5 ans aux hommes de la génération 1963-72 pour qu'un quart d'entre eux trouve leur premier emploi «protégé»⁹⁾. Ce délais était de 4 ans pour les 1953-62, et d'à peine plus d'un an pour les plus âgés. On retrouve le même résultat, quel que soit l'indicateur de «qualité» des emplois retenu (possession d'un bulletin de paie, existence d'un local de travail, jouissance des congés payés, etc.). Chez les femmes, la régression est moins nette, la génération intermédiaire (1953-62) bénéficiant d'une meilleure insertion. En revanche les plus jeunes sont systématiquement défavorisées par rapports aux plus âgées. La dégradation des conditions de travail au premier emploi au cours du temps analysée ici est confirmée par les résultats d'une autre enquête qui montrait que **le salaire moyen à la première embauche a régressé de 76% entre 1964/74 et 1989/97** (Voir 1^{er} résultats de l'enquête SET97, éducation, MADIO, 1997). Finalement, nos analyses conduisent à un double constat. D'un côté, **le fonctionnement du marché s'est sensiblement amélioré au cours du temps**. Les jeunes générations s'insèrent plus rapidement à la sortie de leurs études que leurs aînées, et ce malgré un contexte macro-économique en dégradation constante. En fait, c'est à la grande capacité d'adaptation des jeunes entrants, plus qu'à une meilleure adéquation du système scolaire aux opportunités d'emplois (celui-ci restant toujours aussi inadapté), que Madagascar a réussi à éviter les manifestations les plus brutales du dysfonctionnement du marché du travail enregistrées ailleurs. Alors qu'on assistait à une véritable explosion des taux de chômage dans la plupart des capitales africaines, celui-ci se maintenait à un niveau assez faible à Antananarivo.

De l'autre, cette plus grande fluidité dans le processus d'insertion a été insuffisante pour endiguer **la dégradation des conditions d'activité des primo-demandeurs**. Ils se sont seulement résolus à accepter des conditions d'embauche de plus en plus précaires. Ce résultat donne des éléments de réponse à un débat central dans les pays développés. Il tend à montrer que **la flexibilisation du marché du travail ne suffit pas à elle seule à créer les conditions d'une reprise durable**, censée se traduire à terme par une amélioration du bien-être de la population, le moteur de la croissance économique se situant ailleurs.

Une montée de la précarité même chez les salariés

Avec le poids de plus en plus faible des emplois publics de la plus ancienne à la plus jeune génération, la part croissante de l'informel sur le marché du travail, ainsi que la baisse du taux de salarisation, le constat d'une montée de la précarité des activités n'apporte pas de véritables éléments nouveaux. On pourrait ainsi expliquer la diminution de la proportion d'actifs exerçant dans un local professionnel et parallèlement l'augmentation de celle utilisant leur domicile comme lieu de travail par l'accès limité des jeunes générations aux emplois publics et par la plus grande fréquence de l'auto-emploi informel.

Cependant, les changements qui s'opèrent sur le marché du travail au fil des générations ne peuvent être imputés uniquement à ces phénomènes. En effet, d'une part, même si on exclut les emplois publics, on aboutit toujours au même diagnostic. Les jeunes ont moins l'opportunité de travailler dans un véritable local réservé à cet usage que leurs aînés

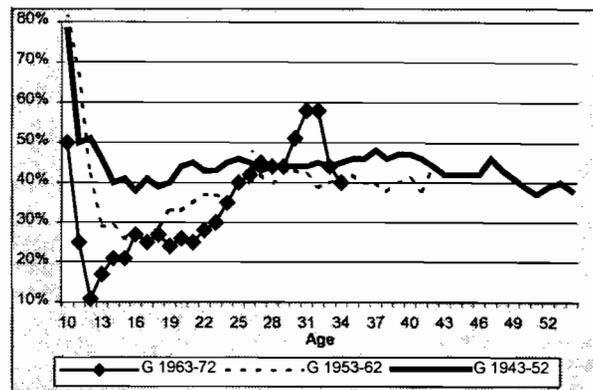
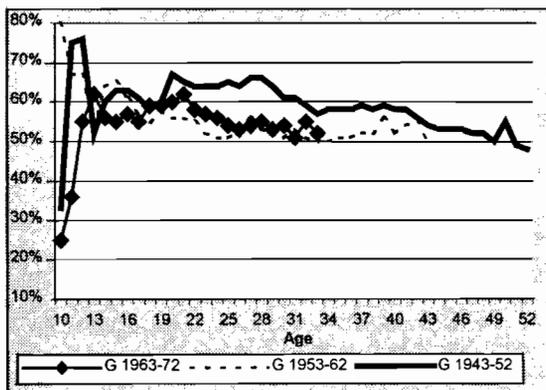
⁹⁾ L'indicateur de qualité des emplois retenu ici est la possession d'une comptabilité et d'un numéro d'enregistrement pour les travailleurs indépendants (patrons et travailleurs à leur propre compte), et l'affiliation à une caisse de sécurité sociale pour les travailleurs dépendants (salariés, aides familiaux). D'autres indicateurs de stabilité des emplois donnent des résultats similaires.

(que ce soit chez les hommes ou chez les femmes). D'autre part, même si on limite le champ de l'analyse aux salariés du privé¹⁰⁾, une tendance à la dégradation des conditions de travail est mise en exergue. Mais ce phénomène est surtout marqué lorsqu'on compare la cohorte des plus âgés et celle des plus jeunes (celle intermédiaire ayant des caractéristiques plutôt proches de cette dernière lorsqu'on exclut les emplois publics). Ainsi, quel que soit l'indicateur retenu (mode de rémunération sous forme de salaire mensuel fixe, obtention d'un bulletin de paye, existence d'un contrat, affiliation à une caisse de sécurité sociale, possibilité de congés payés), la jeune génération se trouve toujours dans une situation plus défavorable que celle connue par ses parents en particulier jusqu'à l'âge de 27-28 ans.

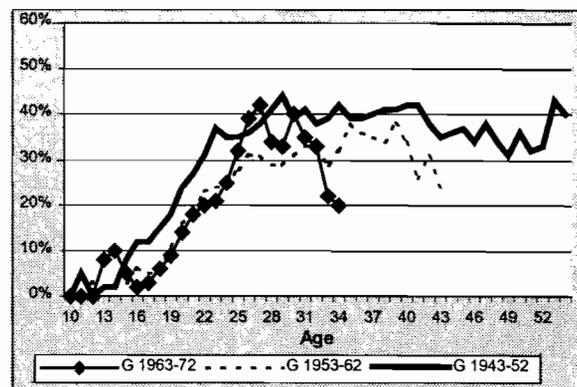
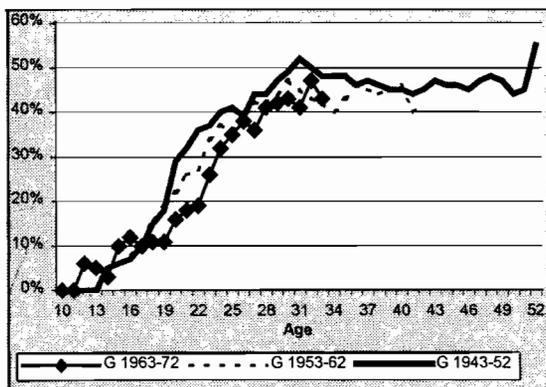
Graphique 14

Evolution des caractéristiques des emplois dans le privé par cohorte et suivant le sexe

Hommes **Femmes**
Pourcentage d'individus exerçant leur activité dans un local professionnel



Pourcentage d'individus salariés ayant un contrat



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Il ne peut s'agir d'un choix d'exercer des emplois plus flexibles (et donc plus précaires) pour s'insérer plus rapidement, dès le plus jeune âge, sur le marché du travail, puisque d'une part, on a vu plus haut que l'âge de la première insertion professionnelle varie peu (et même recule chez les femmes) entre les générations. D'autre part, l'accès aux emplois protégés se fait à un âge de plus en plus tardif. Ainsi, cet état de fait ne découle pas d'une décision délibérée des jeunes de modifier leurs comportements par rapport à ceux de leurs aînés, mais effectivement de changements des caractéristiques du marché du travail.

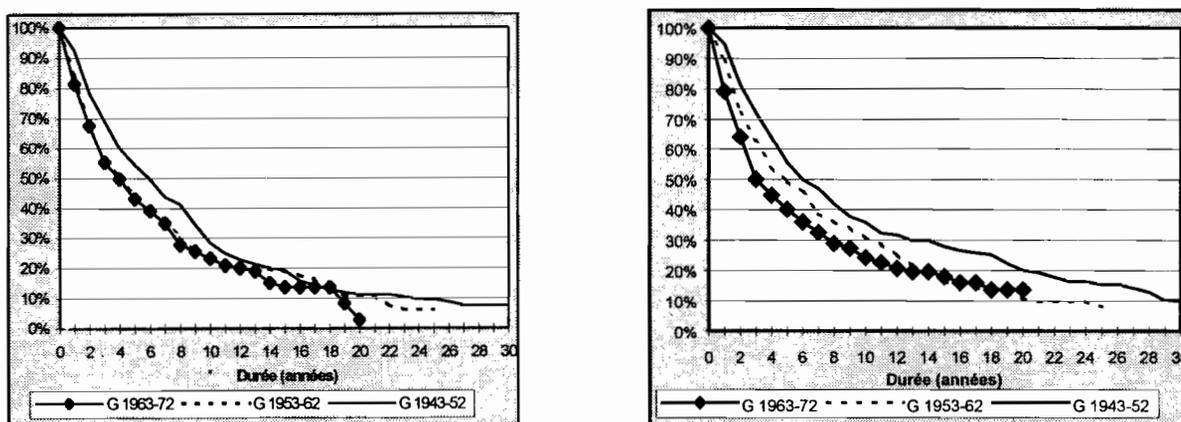
¹⁰⁾ Catégorie pouvant être considérée comme relativement favorisée par rapport aux indépendants étant donné que ses membres bénéficient d'une certaine forme de contractualisation.

Durée du premier emploi

La faible durée du premier emploi peut constituer un indicateur de précarité. Cependant, à l'inverse, elle peut également traduire une volonté de mobilité afin d'accumuler rapidement différentes expériences professionnelles. Ainsi, on peut conseiller aux jeunes qui veulent avancer vite dans leur carrière de ne pas rester trop longtemps à un même poste ou dans une même entreprise pour faire montre de dynamisme.

Pour le cas de la capitale malgache, il s'avère que la jeune génération se caractérise par une sortie plus rapide de leur premier emploi. Chez les hommes, pour une première moitié d'entre eux, celui-ci dure moins de 4 ans (contre 6 ans pour la plus vieille génération). Chez les femmes, la différence est encore plus marquée avec une durée médiane de 3 ans pour la génération des 25-34 ans, 5 ans pour la génération intermédiaire et 6 ans pour celle plus ancienne.

Graphique 15
Evolution de la durée du premier emploi par cohorte et suivant le sexe
Hommes Femmes



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO. Les ordonnées correspondent au % d'individus exerçant encore le premier emploi.

Si on adopte la première hypothèse, on serait tenter de dire que la plus faible durée du premier emploi découle d'une plus grande précarité des activités des jeunes. On s'attend alors à noter une plus grande instabilité dans le secteur informel. Or deux phénomènes peuvent être constatés. D'une part, la durée du premier emploi dans le secteur informel semble être systématiquement supérieure à celle dans le privé formel, elle-même passant devant celle dans le public. D'autre part, seul l'informel échappe au constat de réduction de la durée du premier emploi au fil des générations. Le profil reste en effet quasiment inchangé, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, d'une cohorte à l'autre pour ce secteur.

Pour mieux interpréter cette sortie plus rapide des jeunes, il est nécessaire de recourir à d'autres variables, notamment la raison du changement d'activité ainsi que le statut suivant le premier emploi. Deux types de questions peuvent en effet être posés : d'une part, s'agit-il d'un départ volontaire, involontaire ou d'une promotion ? D'autre part, l'individu quitte-t-il son premier emploi pour un autre travail, pour une période de chômage, pour reprendre ses études ou enfin pour rester inactif (sans pour autant être étudiant)?

Tableau 1
La sortie du premier emploi :
Raison du changement et statut à la suite du premier emploi

en %	Raison du changement					Statut à la suite du 1 ^{er} emploi				
	volontaire	involontaire	promotion	autres	Total	Travail	Chômage	Etude	Autres inactifs	Total
25-34 ans	53,4	25,0	3,0	18,6	100	51,9	21,2	14,8	12,1	100
35-44 ans	51,6	20,7	5,7	22,0	100	51,3	20,7	12,4	15,6	100
45-54 ans	53,6	7,8	10,2	28,5	100	57,3	17,6	1,7	23,4	100
Total	52,8	17,6	6,4	23,1	100	53,5	19,8	9,5	17,2	100

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Les résultats de l'analyse lève toute ambiguïté sur la cause de la sortie plus rapide des jeunes de leur premier emploi. Il s'avère en effet que les jeunes de la génération d'aujourd'hui perdent plus souvent leur travail de façon involontaire (par compression, fermeture, restructuration, mais surtout suite à la fin d'un contrat non renouvelé). Parallèlement, ils sont relativement nettement moins nombreux à bénéficier de promotion à l'issue de leur première expérience professionnelle. Ces indicateurs portent à croire que la jeune génération subit des conditions d'activité plus difficiles que celles de leurs aînées, du moins lors de leur insertion sur le marché du travail.

Les opportunités qui s'offrent aux jeunes à l'issue de leur premier emploi viennent confirmer ce diagnostic. En effet, ces derniers sont proportionnellement moins nombreux à trouver immédiatement après un autre travail (52% pour les "1963-72" contre 57% pour les "1943-52"), et plus fréquemment traversent une période de chômage (respectivement 21% contre 18%). S'il y a relativement plus de jeunes qui décident de reprendre leurs études, il faut souligner qu'il s'agit en fait le plus souvent d'un choix contraint puisque pour une grande majorité d'entre eux (75%), ils ont perdu leur travail de façon involontaire. Ainsi même s'il s'agit d'une décision qui peut se révéler bénéfique par la suite, elle correspond d'une certaine manière à une solution de repli.

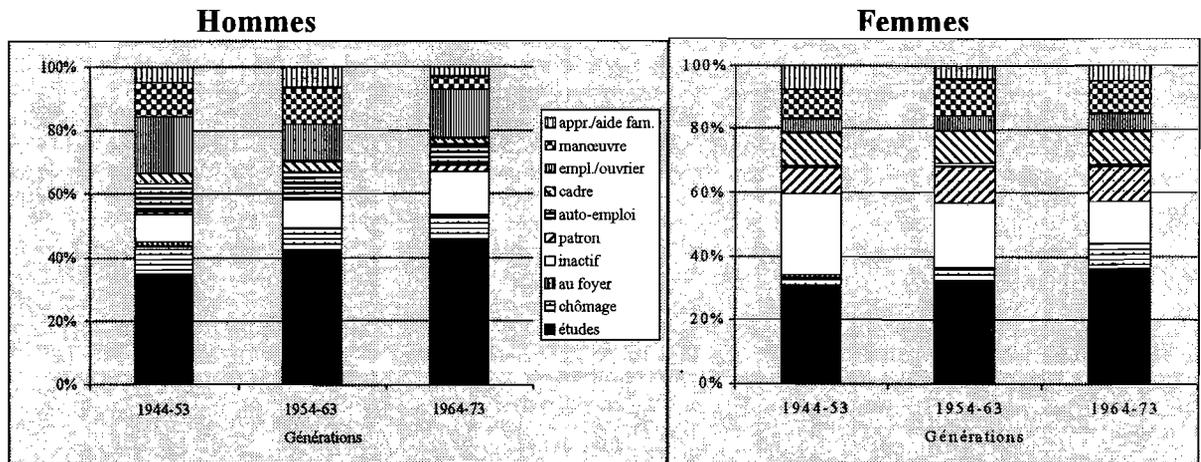
Activité des immigrants avant et après l'arrivée à Antananarivo

Pour conclure sur cette partie concernant l'activité, nous nous intéresserons au sort des migrants. Bien que par nature, BIOMAD98 ne soit pas conçu pour traiter la question migratoire, dans la mesure où ceux qui avaient quitté la capitale au moment de l'enquête n'ont pas pu être appréhendés, on étudiera plus particulièrement l'évolution de l'insertion des immigrants dans la capitale au cours du temps.

Analysons donc la première activité des immigrants, tous âges confondus, au moment de leur arrivée à Antananarivo. Chez les hommes, les étudiants semblent de plus en plus nombreux par rapport aux actifs. Quels que soient le sexe et la génération, les immigrants sont dans une très faible proportion chômeurs. Par ailleurs, les femmes sont de moins en moins inactives à leur arrivée à Antananarivo, et en même temps, on voit apparaître les chômeuses dans la dernière génération. Cependant, les différences d'une génération à l'autre pourraient être dues en partie au fait que les plus anciennes comprennent des migrants en moyenne plus âgés à leur arrivée, donc moins souvent inactifs ou étudiants.

Graphique 16

Répartition des immigrants par activité selon le sexe et la génération



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

D'après ce qui précède, les immigrants semblent principalement venus à Antananarivo pour poursuivre des études ou pour prendre un emploi. En ce qui concerne les actifs, on peut penser que leur arrivée à Antananarivo correspond à une recherche d'emploi, éventuellement suite à une période de chômage. En comparant leur situation avant et après la migration (tableaux 2 et 3), on peut vérifier cette hypothèse.

Tableau 2
Activité avant et après migration selon la génération (hommes)

Activité avant la migration	Activité après la migration				Total (effectif) et % en colonne
	Etudes	Chômage	Inactif	Occupé	
Génération 1943-52					
Etudes	83,3	2,4	0,0	14,3	100% (84) 40,2%
Chômage	0,0	33,3	0,0	66,7	100% (30) 14,4%
Inactif	12,0	0,0	84,0	4,0	100% (25) 12,0%
Occupé	0,0	8,6	0,0	91,4	100% (70) 33,5%
Génération 1953-62					
Etudes	90,4	2,4	1,2	6,0	100% (83) 41,9%
Chômage	4,8	23,8	0,0	71,4	100% (21) 10,6%
Inactif	13,6	4,6	77,3	4,6	100% (22) 11,1%
Occupé	5,6	8,3	0,0	86,1	100% (72) 36,4%
Génération 1963-72					
Etudes	93,1	1,7	1,7	3,5	100% (58) 41,7%
Chômage	0,0	50,0	0,0	50,0	100% (18) 13,0%
Inactif	4,8	0,0	90,5	4,8	100% (21) 15,1%
Occupé	19,1	0,0	0,0	81,0	100% (42) 30,2%

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Chez les hommes, le pourcentage de chômeurs avant la migration est resté à peu près constant (de 11 à 14% selon les générations). Parmi ceux-là, les deux tiers obtenaient un emploi après la migration dans les générations nées avant 1964, contre la moitié seulement dans la génération la plus jeune (1963-72), ce qui témoigne des difficultés croissantes des immigrants à la recherche d'un emploi à Antananarivo. À l'inverse, parmi les actifs occupés avant la migration, seulement 8% devenaient chômeurs après la migration dans les générations nées avant 1964. Chez les plus jeunes, aucun actif occupé n'était devenu chômeur après la migration, mais 19% avaient repris des études à leur arrivée à Antananarivo. Pour les actifs, la migration vers Antananarivo correspond sans doute à une étape dans leur vie professionnelle, voire un retour aux études pour les plus jeunes, mais elle conduit rarement à l'échec sur le marché du travail. Par ailleurs les inactifs avant la migration (essentiellement des enfants en bas âge) restaient pour la plupart encore inactifs après leur migration.

Les femmes et les hommes inactifs ou étudiants avant la migration ont un devenir très proche après leur migration à Antananarivo. Les différences entre les sexes sont visibles seulement au niveau du chômage dans la génération la plus jeune (1963-72) : cette génération était deux fois plus au chômage avant son arrivée à Antananarivo (13%) que les générations plus âgées (6-7%). Mais une proportion équivalente trouvait un emploi à son arrivée (de 69% dans la génération la plus ancienne à 57% dans la plus jeune), alors que les hommes de la plus jeune génération, s'ils étaient chômeurs avant leur migration, le restaient plus souvent après leur arrivée à Antananarivo. Ainsi, les femmes à la recherche d'un emploi à Antananarivo semblent mieux réussir leur insertion sur le marché du travail que les hommes. Une autre différence entre les sexes tient au fait qu'aucun homme actif occupé avant la migration n'est devenu inactif après la migration, tandis que chez les femmes, 28% (chez les plus âgées) à 17% (chez les plus jeunes) sont passées inactives (le plus souvent femmes au foyer) après leur arrivée à Antananarivo.

Tableau 3
Activité avant et après migration selon la génération (femmes)

Activité avant la migration	Activité après la migration				Total (effectif) et % en colonne
	Etudes	Chômage	Inactif	Occupé	
Génération 1943-52					
Etudes	87,0	0,0	5,2	7,8	100% (77) 35,0%
Chômage	0,0	30,8	0,0	69,2	100% (13) 5,9%
Inactif	1,7	0,0	88,1	10,2	100% (59) 26,8%
Occupé	0,0	1,4	28,2	70,4	100% (71) 32,3%
Génération 1953-62					
Etudes	78,3	2,9	5,8	13,0	100% (69) 36,5%
Chômage	0,0	23,1	15,4	61,5	100% (13) 6,9%
Inactif	4,0	2,0	88,0	6,0	100% (50) 26,5%
Occupé	8,8	1,8	19,3	70,2	100% (57) 30,2%
Génération 1963-72					
Etudes	85,7	1,6	1,6	11,1	100% (63) 38,7%
Chômage	0,0	33,3	9,5	57,1	100% (21) 12,9%
Inactif	3,0	3,0	84,9	9,1	100% (33) 20,3%
Occupé	8,7	8,7	17,4	65,2	100% (46) 28,2%

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Ainsi, l'immigration à Antananarivo ne représente pas une rupture dans la vie active des migrants et des migrantes. La plupart conservent le même statut d'activité avant et après la migration. Une grande part des immigrants sont venus à Antananarivo pour poursuivre des études, à l'occasion d'un changement d'emploi ou sur demande de leur employeur (par exemple changement d'affectation pour les fonctionnaires). Pour les migrants chômeurs avant leur migration, l'immigration à Antananarivo correspond globalement à l'obtention d'un nouvel emploi. Remarquons cependant que notre enquête ne permet pas de saisir les immigrants qui ont échoué dans leur recherche d'emploi à Antananarivo et qui sont de ce fait repartis.

II.- CONSTITUTION DE LA FAMILLE

Après avoir étudié les parcours scolaires et professionnels, nous aborderons dans cette partie l'évolution des structures familiales, en traitant successivement trois points : les unions et le mariage, la fécondité et la constitution de la descendance, pour finir par le statut dans le ménage et la cohabitation.

IIA - LE MARIAGE EN MUTATION ?

La nuptialité n'est souvent étudiée que comme déterminant de la fécondité. Pourtant la compréhension des changements dans le comportement matrimonial, révélateur de mutations sociales profondes, est un élément indispensable à l'orientation de toute politique sociale. Dans les sociétés africaines, le mariage se caractérise en particulier par la précocité de la première union chez les femmes, et la quasi-absence de célibat définitif tant pour les hommes que pour les femmes. Le recul de l'âge au premier mariage des femmes en milieu urbain est le plus souvent imputé à un effet de la scolarisation, qui se manifeste par la difficulté de concilier la fréquentation scolaire et la tenue d'un ménage ou bien par l'adoption par les jeunes filles de nouveaux comportements avant le mariage. L'activité féminine, en particulier dans le secteur moderne de l'économie, s'avère être un facteur important du retard de calendrier dans le premier mariage des femmes dans de nombreux pays. On peut se demander si on n'assiste pas à une "transition de la nuptialité" dans les villes africaines, c'est-à-dire, si les plus jeunes générations n'adoptent pas des comportements différents de ceux de leurs aînés. Est-ce un effet de génération ? D'autres facteurs médiatisés par les générations sont-ils à la base de ces changements ? Cette "transition de la nuptialité" actuellement observée dans plusieurs capitales africaines est largement due aux difficultés économiques croissantes (à travers les problèmes d'emploi et de logement, la scolarisation, etc.) conduisant à un affaiblissement du système traditionnel de gestion de la vie sociale en milieu urbain.

La même évolution est-elle constatée à Antananarivo ? Un certain nombre d'indicateurs vont permettre de vérifier si on peut également parler de mutations concernant la nuptialité dans la capitale malgache⁽¹¹⁾.

Le statut matrimonial par âge

Le statut matrimonial est une parfaite illustration du cycle de vie. Tout individu commence sa vie comme célibataire, la plupart vont se marier, certains se sépareront, etc. Le statut matrimonial varie donc au cours du temps, et un moyen d'approcher cette évolution est de comparer le statut matrimonial à différents âges.

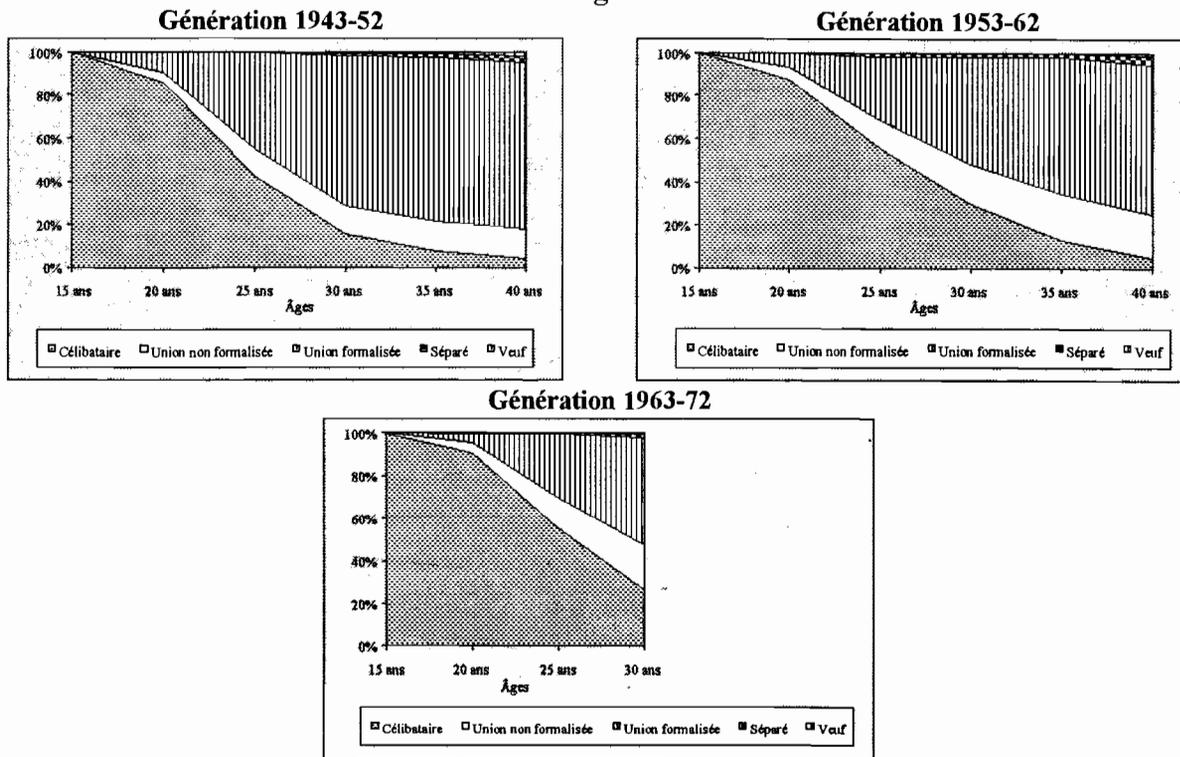
La population *célibataire* est constituée des personnes qui n'ont jamais contracté une union. Quelle que soit la génération et à chaque âge, la proportion de célibataires est plus importante chez les hommes que chez les femmes. À 20 ans le phénomène est particulièrement net : 86% des hommes de la génération la plus ancienne étaient célibataires à cet âge, et seulement 54% des femmes de la génération la plus âgée. D'une génération à l'autre la proportion de célibataires au même âge augmente, mais l'écart d'effectif entre hommes et femmes se réduit, puisque respectivement 90% des hommes et 69% des femmes

¹¹⁾ Il n'y a pas forcément symétrie des comportements des hommes et des femmes de nos trois générations. En effet certains des hommes étudiés ont épousé des femmes de moins de 25 ans ; à l'inverse certaines femmes se sont mariées avec des hommes appartenant à des générations nées avant 1943. En fait, les femmes de notre échantillon ne sont pas toutes les conjointes des hommes de notre échantillon.

de la génération la plus jeune sont encore célibataires à 20 ans. La proportion de célibataires à 40 ans peut permettre d'appréhender le niveau de célibat définitif, qui demeure relativement faible à Antananarivo.

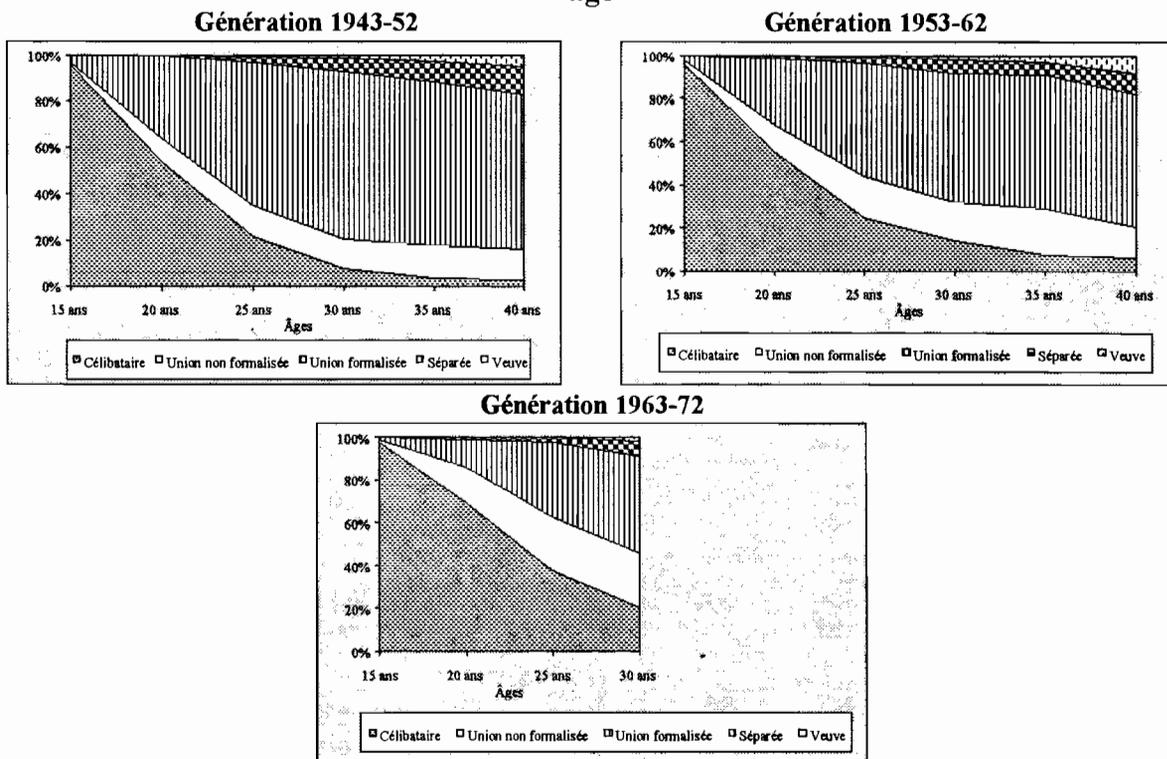
Graphique 17

Répartition de la population masculine selon l'état matrimonial par générations et par âge



Graphique 18

Répartition de la population féminine selon l'état matrimonial par générations et par âge

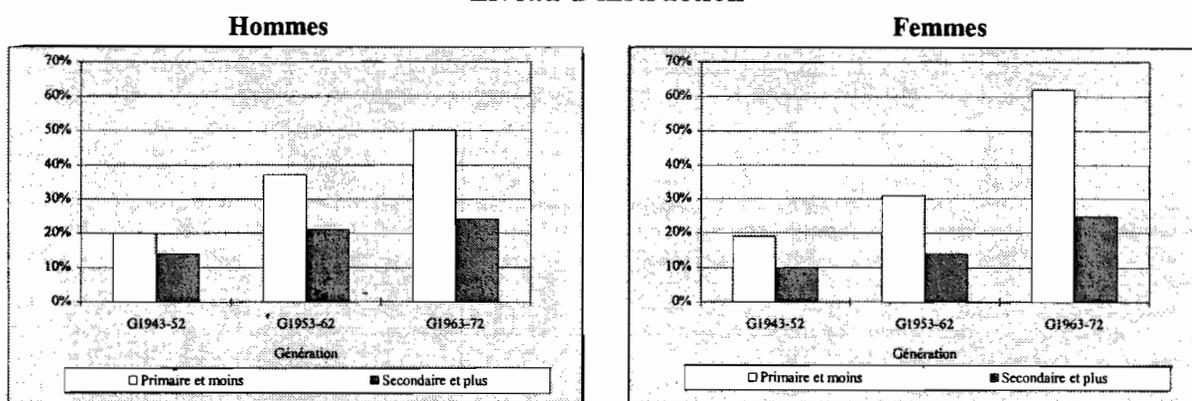


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

La population en *union non formalisée* comprend les personnes en union libre (*tokantrano maso*) ou en union coutumière (*vodiondry*) exclusivement. A partir de l'âge de 20 ans, la proportion d'unions non formalisées augmente de la plus ancienne génération vers la plus jeune. Ce type d'union semble prendre une place grandissante, et concerne de plus en plus les personnes les moins scolarisées. Prenons l'exemple de nos trois cohortes à l'âge de 30 ans. Les unions « informelles » progressent bien plus vite dans la population faiblement scolarisée que chez les personnes instruites. Chez les femmes peu ou pas scolarisées, la proportion passe de 18% pour la génération la plus âgée à 62% pour la génération la plus jeune. L'évolution est moins marquée pour les femmes ayant au moins le niveau secondaire : la proportion passe alors de 10 à 25% des aînées aux cadettes. Cette différence de plus en plus marquée dans les pratiques matrimoniales entre les populations selon leur niveau d'instruction laisse penser qu'elles revêtent des modalités différentes selon les catégories sociales : la formalisation de l'union concernant davantage les populations les moins défavorisées économiquement.

Graphique 19

Proportion d'union non formalisée à 30 ans parmi les personnes déjà en union et selon le niveau d'instruction

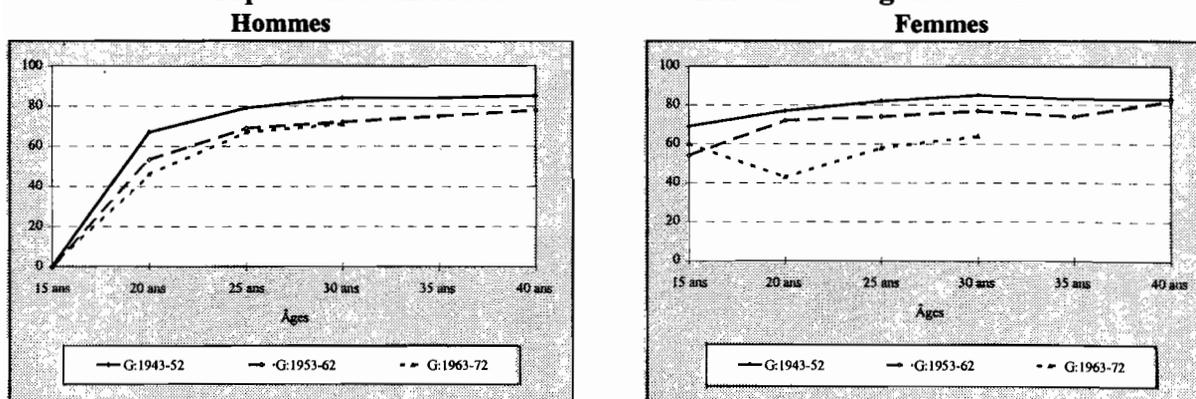


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Les *unions formalisées* sont celles conclues à la mairie ou (et) lors d'une cérémonie religieuse. C'est le statut matrimonial majoritaire à partir l'âge de 30 ans pour les hommes. Pour les femmes ce statut est le principal à partir de 25 ans à l'exception de la génération la plus jeune, où c'est seulement vers 30 ans que ce statut domine. Quelle que soit la génération, la proportion des femmes en union formelle est toujours plus importante que chez les hommes jusqu'à l'âge de 35 ans, mais à partir de cet âge, la situation s'inverse. Les hommes sont davantage en union formalisée que les femmes, car un certain nombre d'entre elles sont déjà veuves ou séparées à cet âge.

Graphique 20

Proportion d'unions formalisées selon le sexe et la génération

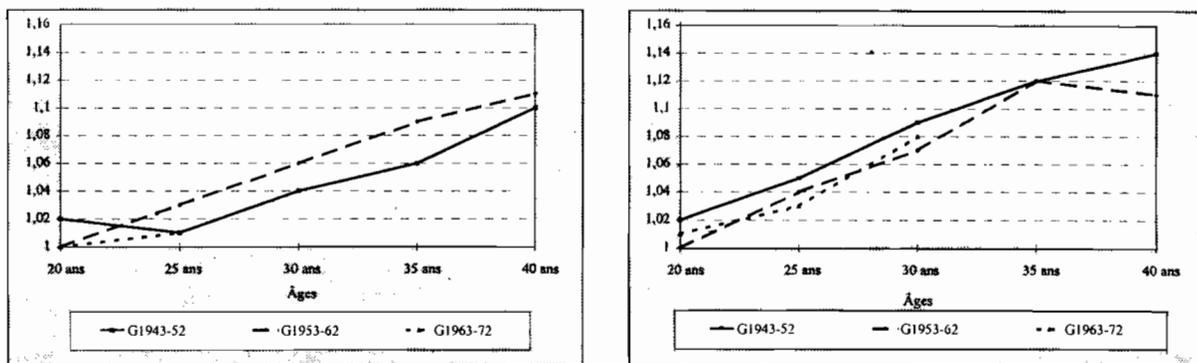


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Parmi tous les individus déjà en union, la proportion d'unions formalisées tend à diminuer d'une génération à l'autre et plus particulièrement pour les femmes. À 30 ans, 62% des femmes de la plus jeune génération sont en union formelle, alors que cette proportion atteignait 83% pour la génération la plus ancienne.

À partir de 35 ans la proportion de femmes *divorcées ou veuves* est largement supérieure à celle des hommes. En effet, la proportion d'hommes divorcés demeure faible même à 40 ans. Cela est certainement dû d'une part à un calendrier différent de la nuptialité (les hommes se mariant plus tardivement que les femmes) et d'autre part à un remariage plus fréquent des hommes veufs ou divorcés que des femmes dans la même situation. Alors que la proportion de femmes divorcées reste relativement faible dans la plupart des pays africains, ce n'est pas le cas à Antananarivo, où la proportion de femmes divorcées à l'âge de 40 ans dépasse respectivement 12 et 8% pour les deux générations les plus âgées. La proportion de veuves et de veufs est relativement marginale étant donné les générations prises en considération.

Graphique 21
Nombre moyen d'union selon l'âge et par générations



Source: Enquête BIOMAD98, MADIO.

Ces différentes coupes transversales nous renseignent sur le statut matrimonial à différents âges. Ces différents statuts sont le produit de premières unions, mais aussi de remariages. Un indicateur simple peut nous donner une idée de la dynamique matrimoniale : il s'agit du nombre moyen d'union pour les personnes déjà mariées. On note une tendance légèrement plus marquée pour la génération intermédiaire à avoir eu plus d'union que leurs aînées. Chez les femmes, c'est plutôt la génération la plus ancienne qui a connu le plus d'unions. En moyenne ce nombre est très faible, puisque à 35 ans, les hommes déjà mariés ont connu entre 1,06 et 1,08 unions ; les femmes au même âge, légèrement plus de 1,12 union en moyenne. Dans l'ensemble, il y a donc plutôt une grande stabilité du nombre d'unions, quelle que soit la génération.

Les caractéristiques réciproques des conjoints

Les caractéristiques respectives des conjoints ont-elles évolués au cours du temps ? Nous avons retenu quatre paramètres socioculturels : la différence d'âges entre conjoints, le niveau d'instruction, l'ethnie et la religion. Dans la plupart des populations il y a une tendance à l'homogamie qu'elle soit ethnique, religieuse ou de niveaux d'études. Cette homogamie se conforte-t-elle de génération en génération ?

L'écart d'âges entre conjoints tend à diminuer

Pour comparer rigoureusement l'écart d'âges entre les trois générations, nous avons calculé la différence d'âges entre conjoints pour les hommes déjà en union à l'âge de 25 ans. D'une génération à l'autre, l'écart d'âges entre conjoints diminue à Antananarivo, en particulier pour les hommes instruits qui, de plus en plus, épousent une femme de leur âge. C'est donc lors des unions formalisées (qui sont davantage le fait des personnes ayant le niveau secondaire ou plus) que l'écart d'âges se réduit le plus d'une génération à l'autre.

Tableau 4
Écart d'âges entre conjoints selon la génération (hommes mariés avant 25 ans)

	Niveau d'instruction du « mari »		Type d'union		Total
	Primaire et moins	Secondaire et plus	Union non formalisée	Union formalisée	
G1943-52	3,8	3,0	2,6	3,6	3,2
G1953-62	2,4	3,0	2,4	3,1	2,8
G1963-72	2,6	2,3	2,4	2,3	2,3

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

En Afrique, la différence d'âges entre conjoints est relativement importante (de l'ordre de 8 à 10 ans) et tend à se maintenir même quand l'âge au mariage progresse. A Antananarivo, au contraire, l'écart d'âges entre les conjoints, déjà faible, tend à se réduire encore. Il n'est plus que de 2,3 ans en moyenne pour la plus jeune génération. Notons que pour la génération la plus âgée, quel que soit l'âge au premier mariage, l'écart d'âge avec la conjointe est de 4,2 ans, ce qui est logique puisque les hommes qui se marient plus tardivement peuvent épouser une femme bien plus jeune qu'eux.

On se marie de plus en plus avec une personne ayant le même niveau d'éducation.

D'une cohorte à l'autre, l'endogamie à un même niveau d'instruction progresse : on se marie de plus en plus avec un conjoint ayant le même niveau d'instruction. Seule exception, le cas des hommes ayant suivi des études primaires qui se marient de moins en moins avec une femme ayant seulement suivi un enseignement primaire. L'amélioration du niveau d'éducation des femmes explique essentiellement ce rééquilibrage sur le «marché matrimonial» : il est plus facile pour un homme de la jeune génération d'épouser une femme ayant le même bagage scolaire que lui. Ce phénomène est particulièrement marqué pour les hommes et les femmes qui ont suivi des études supérieures. C'est dans cette catégorie de la population que l'homogamie est la plus forte et qu'elle progresse le plus. Si seulement 39% des hommes de la génération 1943-52 épousaient une femme ayant suivi des études supérieures, la proportion passe à 42,5% pour la génération suivante et atteint 63% pour la génération la plus jeune.

Tableau 5
Proportion d'unions avec un conjoint ayant le même niveau d'instruction

Masculin	Non scolarisé	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
G:1943-52	ns	73,9	39,0	32,8	39,1
G:1953-62	ns	70,7	43,2	43,2	42,5
G:1963-72	ns	58,9	52,7	45,4	63,3
Féminin					
G:1943-52	18,2	52,0	43,9	67,0	54,5
G:1953-62	1,8	58,9	46,7	45,9	71,1
G:1963-72	ns	61,7	47,6	48,5	73,8

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO. ns : non significatif

L'évolution n'est pas tout à fait la même vue du côté féminin. Près de la moitié des femmes se marient avec des hommes qui ont le même niveau d'instruction qu'elles. Cette

proportion évolue peu d'une génération à l'autre pour les femmes ayant suivi des études secondaires au collège ou au lycée. Cependant une proportion importante de ces femmes épouse un conjoint qui a un niveau d'étude plus élevé que le leur (tableau 6).

Tableau 6
Niveau d'éducation comparée des conjoints

Niveau d'instruction de l'individu (en %)	Niveau d'instruction du conjoint						
	Non scolarisé	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	Total
Masculin							
Non scolarisé	13,8	65,5	20,7	0	0	0	100
Primaire	3,7	68,4	20,2	5,9	0,5	1,3	100
Collège	0,4	33,9	46,2	16,9	1,3	1,3	100
Lycée	0	13,0	34,7	42,2	10,1	0	100
Supérieur	0	6,1	11,7	33,2	47,9	1,1	100
Féminin							
Non scolarisé	20,8	56,1	8,8	5,5	0	8,8	100
Primaire	2,9	58,3	22,9	7,1	1,3	7,5	100
Collège	2,2	21,9	46,5	18,4	7,6	3,4	100
Lycée	0	5,8	23,5	46,0	22,0	2,7	100
Supérieur	0	0,5	8,9	17,3	69,9	3,4	100

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Avec l'élévation du niveau d'instruction, et celui des femmes en particulier, le «marché matrimonial» se trouve plus équilibré sur le plan du niveau d'éducation. Les hommes tendent de plus en plus à s'unir à une femme qui a entrepris les mêmes études qu'eux. Cette homogamie de niveau d'éducation favorise l'homogamie sociale.

Un «marché matrimonial» très déséquilibré sur le plan ethnique

Nous avons retenu les deux groupes ethniques principaux les Merina et les Betsileo. Le «marché matrimonial» sur le plan ethnique est très déséquilibré puisque à Antananarivo, les Merina représentent environ 89% de la population en âge de se marier et les Betsileo seulement 5%, les autres groupes ethniques étant très marginaux. On le voit, les possibilités de choix sont très restreintes pour une personne Merina, qui a toutes les chances d'épouser une personne de la même ethnie. Les proportions d'unions intra-ethniques sont donc élevées pour l'ethnie majoritaire à Antananarivo. Les hommes Merina se marient dans 95% des cas avec une femme de la même ethnie qu'eux, et les femmes dans 92% des cas. Cette proportion se maintient quasiment d'une génération à l'autre.

Pour les Betsileo, le choix est différent sur le «marché matrimonial» : puisque ce marché est principalement composé de Merina, ils ou elles ont donc plus de chances d'épouser une personne de cette ethnie. Le mariage inter-ethnique est donc plus fréquent chez les Betsileo, et cette pratique s'accroît fortement d'une génération à l'autre particulièrement pour les hommes. Les jeunes hommes Betsileo (génération 1963-72) ne s'unissent que dans 20% des cas à une femme de leur ethnie. Le phénomène est moins marqué et évolue moins vite chez les femmes Betsileo, où les plus jeunes, dans de 45% des cas, ont pour conjoint un homme de leur ethnie.

Tableau 7
Proportion d'unions au sein de la même ethnie selon la génération

	Hommes		Femmes	
	Merina	Betsileo	Merina	Betsileo
G:1943-52	95,1	52,9	93,3	62,5
G:1953-62	93,8	33,3	88,5	53,8
G:1963-72	94,3	20,0	93,3	45,5

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO. Lecture : 95,1% des hommes merina sont environ avec un conjoint de la même ethnie.

Environ 75% des conjoints sont de même religion

La diversité des pratiques religieuses est plus grande pour la population en âge de se marier : 45,5% de la population sont FJKM, 15% appartiennent à d'autres communautés protestantes, 38% sont catholiques et 2,5% pratiquent d'autres religions. Les possibilités de choix sont donc plus grandes que pour l'ethnie. La proportion de mariages entre pratiquants FJKM reste quasiment la même d'une génération à l'autre, aussi bien pour les hommes que pour les femmes : environ les trois-quarts se marient avec un conjoint de même religion. Ce constat est également valable pour les catholiques. Par contre, les autres protestants tendent à diversifier leur choix matrimonial. Toutefois ces derniers se marient en priorité avec des FJKM (tableaux 8 et 9). La religion n'est donc pas un obstacle à l'union, mais dans l'ensemble les Tananariviens choisissent d'épouser une personne adhérant à la même religion.

Tableau 8
Proportion d'unions avec une personne de la même religion selon la génération

Génération	Masculin			Féminin		
	FJKM	Autres protestants	Catholiques	FJKM	Autres protestants	Catholiques
G:1943-52	73,0	40,0	67,5	80,4	43,6	71,5
G:1953-62	68,1	40,9	64,3	75,8	29,6	76,5
G:1963-72	76,7	35,7	74,4	77,3	32,5	72,2

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO. Lecture : 73% des hommes FJKM sont mariés avec un conjoint de la même confession

Tableau 9
Religion comparée des deux conjoints

Religion de l'individu	Religion du conjoint				
	FJKM	Autres protestants	Catholiques	Autres	Total
Masculin					
FJKM	72,3	7,1	19,7	0,9	100
Autres protestants	36,4	38,8	17,1	7,7	100
Catholiques	24,4	5,1	69,2	1,3	100
Autres	29,2	10,6	20,5	39,7	100
Féminin					
FJKM	77,4	7,7	13,9	1,0	100
Autres protestants	43,0	33,2	19,0	4,8	100
Catholiques	19,8	4,3	73,5	2,4	100
Autres	31,6	0	38,1	30,3	100

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

L'entrée en union

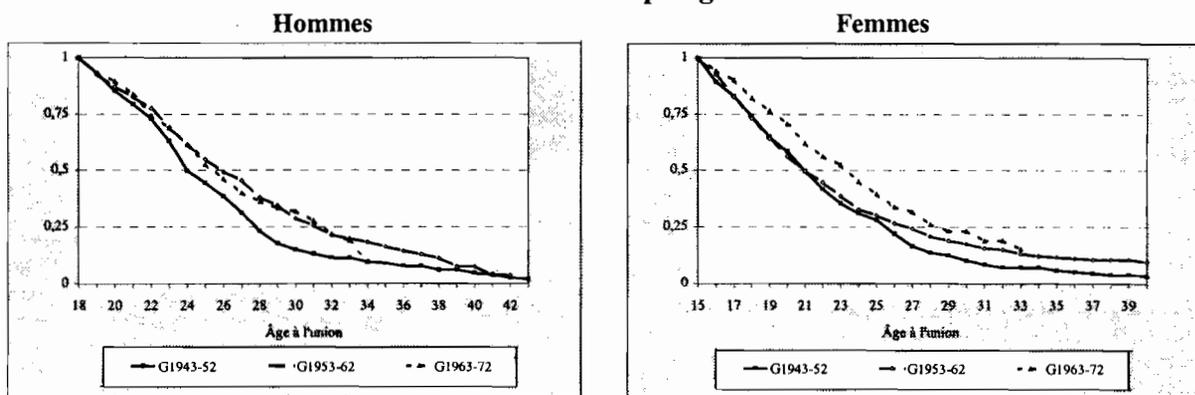
Dans la plupart des études, la définition du mariage est souvent ambiguë, car elle mêle conception juridique et conception culturelle de cet événement démographique. Ce n'est pas le cas dans cette enquête où l'on a cherché à dater avec précisions les différentes étapes de l'union et les périodes de cohabitation. On a donc distingué l'union libre, le mariage coutumier, le mariage civil, le mariage religieux ainsi que les différentes combinaisons entre ces types d'union. Les statuts traditionnels de séparé, divorcé et veuf ont été également pris en compte. On peut donc savoir à chaque instant du temps quelle est la situation matrimoniale précise de chaque individu. On peut ainsi reconstituer l'enchaînement des événements matrimoniaux.

On peut ainsi procéder à une analyse plus fine de l'entrée en union, en s'intéressant au sort de cohortes homogènes. On a retenu deux types de sous-population distinctes selon le sexe. D'une part, on analyse la sortie du célibat pour les femmes présentes à Antananarivo à l'âge de 15 ans et, d'autre part, pour les hommes résidant dans la capitale à 18 ans. On mesure le temps écoulé entre cet âge et le moment de l'entrée en première union (ou sortie du célibat).

Tant pour les hommes que pour les femmes, l'âge de sortie du célibat recule. Chez les hommes la transition semble s'être opérée entre la génération 1943-52 et la suivante ; la génération la plus jeune s'alignant sur la génération intermédiaire. L'âge médian passe de 23,9 ans pour l'aînée des générations à 25,3 ans pour la génération cadette.

Côté femme, un début de transition matrimoniale est aussi constaté, mais elle concerne seulement la génération la plus jeune, qui se marie environ deux ans et demi plus tard que ses aînées. L'âge médian des femmes à la première union est respectivement de 20,8 ans pour la génération 1943-52, 21 ans pour la génération 1953-62 et 23,3 ans pour celle née en 1963-72. La dernière EDS97⁽¹²⁾, avec des méthodologies de collecte et d'analyse différentes, fournit pour Antananarivo des résultats sensiblement voisins : l'âge médian au premier mariage était de 21,6 ans pour les femmes de la génération 1947-51 et de 23 ans pour celle de la génération 1967-71. Cependant cette évolution est-elle la même quel que soit le type d'union conclu ?

Graphique 22
La sortie du célibat par génération



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO. En ordonnées : pourcentage (%) d'individus encore célibataires.

Le recul de l'âge au mariage, en particulier chez les femmes, est souvent une conséquence de la prolongation des études et de nouvelles aspirations concernant la vie en couple chez les personnes ayant suivi des études. L'influence de la scolarisation sur le calendrier de l'entrée en union est particulièrement net à Antananarivo. Chez les hommes ayant le niveau primaire, l'évolution de l'âge de fin de célibat évolue peu d'une génération à l'autre (entre 22,6 et 22,8 ans). Par contre, pour les hommes instruits, entre la première et la seconde génération l'âge médian augmente de 2,5 ans. Le recul de l'âge au mariage des hommes repose essentiellement sur un double effet : davantage d'hommes ont atteint un niveau d'études secondaires et ceux qui ont fait des études se marient plus tardivement. Cette mutation concerne la génération masculine intermédiaire, et s'est donc produite dans les années 80.

Chez les femmes l'évolution est légèrement différente car, même pour les femmes peu instruites, l'entrée en union est un peu plus tardive d'une génération à l'autre (de 18,6 ans à 19,6 ans). On l'a vu précédemment de plus en plus de femmes poursuivent des études, et c'est surtout parmi les femmes instruites que le recul de l'âge au mariage est important (presque deux ans entre la génération intermédiaire et la plus jeune génération). Là encore la combinaison de ces deux effets (le premier, la prolongation des études, concerne de plus en plus de femmes) explique en partie le recul de l'âge au mariage qui s'opère dans la décennie 90 pour les femmes.

¹²⁾ Enquête Démographique et de Santé 1997, INSTAT - DDSS - Macro., 1998.

Tableau 10

Âge médian à la première union selon le niveau d'instruction et par génération

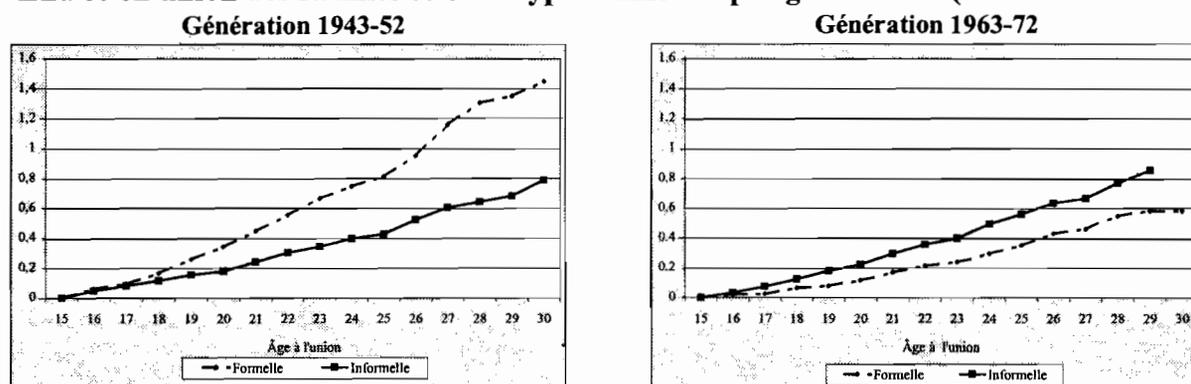
	Homme		Femme	
	Primaire et moins	Secondaire et plus	Primaire et moins	Secondaire et plus
G1943-52	22,6	25,3	18,6	22,5
G1953-62	22,6	27,8	19,1	22,4
G1963-72	22,8	26,2	19,6	24,3

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

L'union peut débuter soit sous forme d'une union formalisée, soit en union libre ou coutumière. Il s'agit donc de deux options différentes. Une méthode d'analyse est bien adaptée à ce type de risques concurrents, il s'agit de l'estimateur de *Aalen*. L'interprétation graphique qui découle de cet estimateur se fait par la comparaison des pentes des courbes des quotients cumulés instantanés, ce qui permet à chaque instant *t*, d'avoir une idée de l'intensité de chacun des risques en question. Si l'on compare le comportement de deux générations de femmes, la plus vieille et la plus jeune, on constate un très net renversement de tendance (graphique 23). En effet, alors que pour la génération 1943-52, l'union débutait principalement sous la forme d'un mariage civil ou religieux, la jeune génération privilégie le début d'union sous une forme moins formalisée. C'est surtout le recul important de l'âge au mariage « officiel » qui explique le recul de l'âge d'entrée en première union. On l'a vu, les populations les moins instruites débutent de moins en moins leur vie matrimoniale en concluant une union formelle. La désaffection partielle du mariage formalisé provient-elle d'un changement d'attitude par rapport aux relations entre hommes et femmes, empreintes de plus de « liberté » ? Ou bien les conditions économiques de nombreux futurs jeunes ménages sont-elles telles que faute de moyens, ils préfèrent différer la cérémonie du mariage et les coûts qui l'accompagnent ? Nous reviendrons sur ce point.

Graphique 23

Entrée en union des femmes selon le type d'union et par générations (Courbe de Aalen)



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Le recul de l'âge d'entrée en première union, et l'évolution des modalités du début de l'union, nous indiquent que des mutations sont à l'œuvre dans le domaine de la constitution des couples. La dynamique des unions connaît-elle aussi des transformations ?

Le devenir des unions

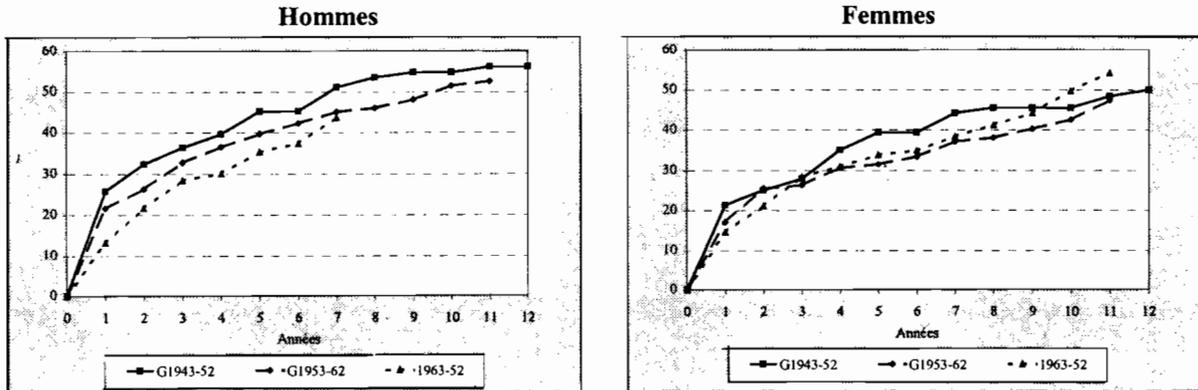
La formalisation des unions

Nous l'avons vu que la proportion des unions informelles tend à croître. Mais quel est le devenir des unions qui débutent sous cette forme ? Est-ce un choix de mode de vie ou simplement une étape supplémentaire avant un mariage officiel ? Une proportion importante

des hommes et des femmes officialise leur union au cours du temps. Pour la plus ancienne génération, environ 55% des unions étaient formalisées au bout de 10 ans (graphique 24). Pour les hommes le calendrier tend à se ralentir d'une génération à l'autre, confirmant notre hypothèse d'une difficulté croissante à rassembler les moyens pour formaliser l'union.

L'évolution concernant les femmes est plus complexe à analyser. Il est tout d'abord fort possible que dans ce type d'enquête les femmes déclarent plus les unions informelles que les hommes, qui passent peut-être plus sous silence leurs premières liaisons durables. On ne note pas d'écart significatif entre générations du côté des femmes, environ une union informelle sur deux débouche sur un mariage civil ou religieux au bout de 10 ans.

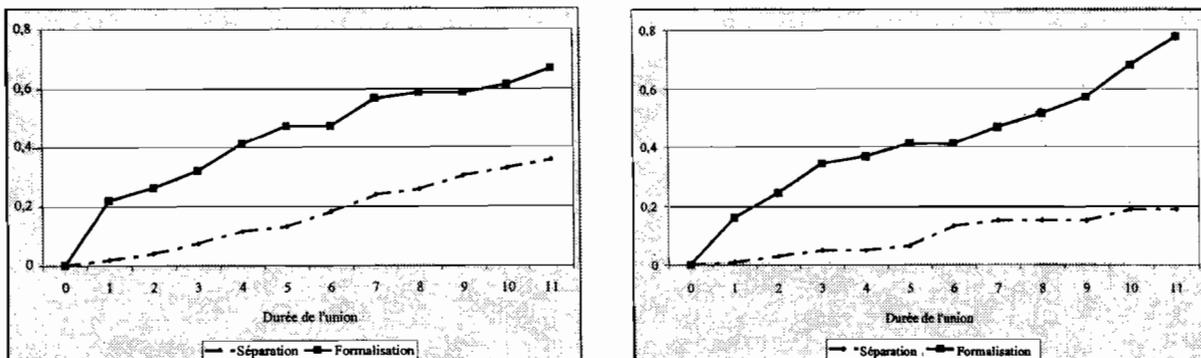
Graphique 24
Proportion de formalisation des unions au cours du temps par génération



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Les unions informelles ne sont pas toutes appelées à se formaliser. L'union peut aussi se terminer par la séparation des conjoints (ou éventuellement par le décès du conjoint, phénomène qui affecte peu les générations étudiées, encore relativement jeunes). Il existe diverses possibilités concernant la dynamique de ce type d'union. Pour illustrer la concurrence des risques entre formalisation et séparation, nous comparerons seulement le sort de deux générations de femmes : la génération 1943-52 et la génération 1963-72, qui, on l'a vu précédemment, avaient des comportements différents au moment de l'entrée en union : la plus jeune génération se démarque de ses aînées par une entrée plus tardive en première union et majoritairement sous une forme informelle. Les courbes de Aalen sur le graphique 25 sont appropriées pour étudier l'alternative séparation/formalisation.

Graphique 25
Sortie des femmes de l'union informelle (Courbe de Aalen)
Génération 1943-52 **Génération 1963-72**



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

Les comportements évoluent d'une génération à l'autre : si la pente de la courbe concernant la *formalisation* évolue peu entre les deux générations (confirmant les résultats précédents), la pente de la courbe concernant la *séparation* marque un net ralentissement. La jeune génération se sépare donc moins de son conjoint dans une union informelle que la génération la plus âgée. Dans l'ensemble les unions informelles sont davantage appelées à se formaliser qu'à se terminer par une séparation. Ces unions non formalisées sont-elles toutefois aussi durables que les unions qui débutent directement par un mariage civil ou religieux ?

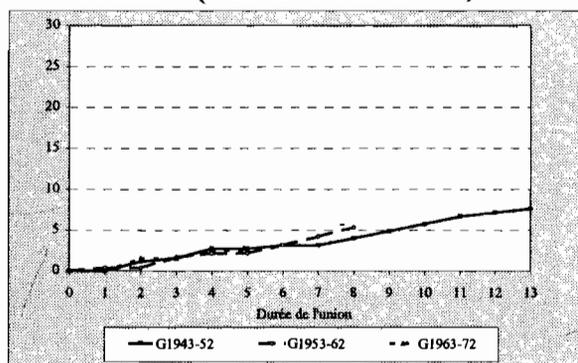
Les jeunes générations ne divorcent pas plus que leur aînées.

Les difficultés économiques que connaît le ménage sont parfois sources de tensions au sein du couple. L'augmentation du rythme des divorces est révélatrice de ces tensions ou d'aspirations différentes des hommes et des femmes. La proportion de personnes divorcées à un âge donné est cependant un piètre indicateur de la fréquence des divorces, car il est trop tributaire de l'importance des remariages. L'analyse du devenir de chaque union au cours du temps rend mieux compte de la place du divorce dans une société.

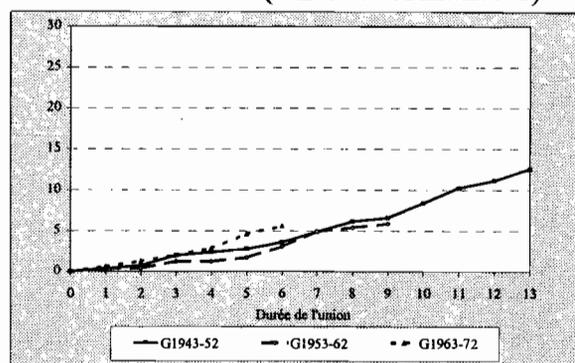
Graphique 26

Proportion d'unions rompues suivant le type et la durée de l'union

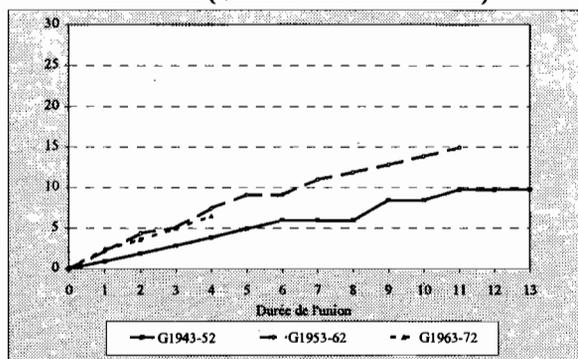
Hommes (Unions formalisées)



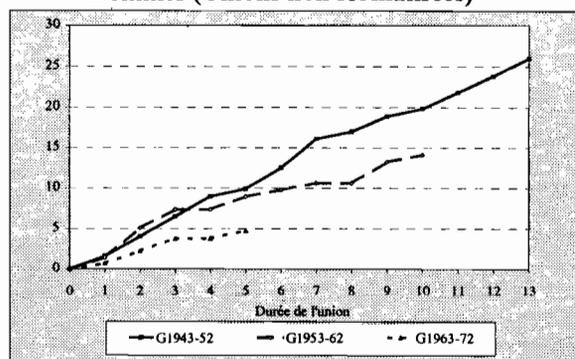
Femmes (Unions formalisées)



Hommes (Unions non formalisées)



Femmes (Unions non formalisées)



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

À Antananarivo, pour les trois cohortes étudiées, tant pour les hommes que pour les femmes, les unions formalisées sont bien plus stables que les unions non formalisées. Après 10 ans de mariage environ 5% des unions formalisées se sont terminées par un divorce, alors qu'à l'issue de la même durée de 10 à 15% des unions informelles déclarées par les hommes et de 15 à 20 % des unions féminines ont pris fin par la séparation des conjoints.

En ce qui concerne les unions formalisées, le rythme du divorce n'évolue pas significativement d'une génération à l'autre. Le risque de divorce demeure relativement

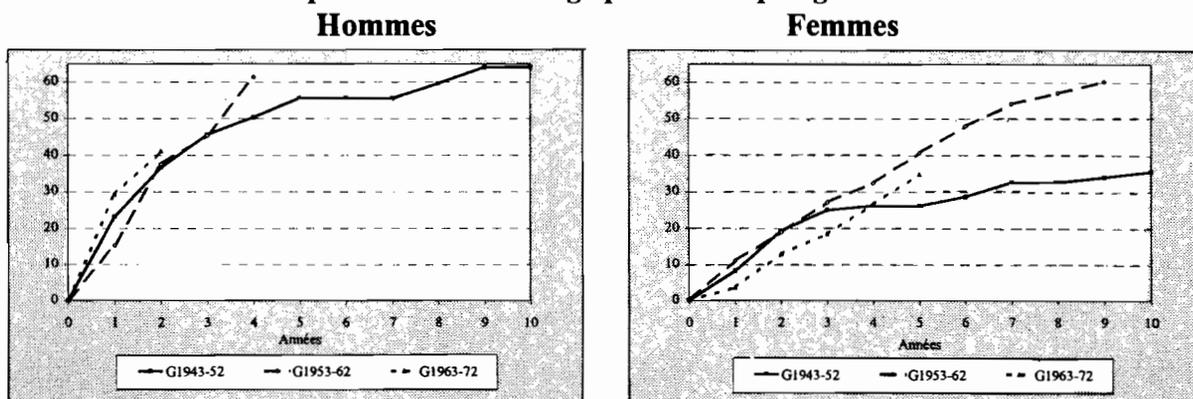
faible. Pour les unions informelles, des tendances antagonistes semblent se dessiner. Les jeunes femmes semblent moins se séparer de leurs conjoints que les générations précédentes., la plus vieille des générations féminines en union informelle connaissant une propension relativement élevée à la séparation. Les hommes de la génération intermédiaire en union informelle, auraient tendance à rompre plus rapidement leur union que les deux générations qui les encadrent. La jeune génération semble calquer son comportement sur ses aînées. La plupart des couples, une fois constitués, restent stables dans une très forte proportion, même quand l'union n'est pas formalisée. Dans l'ensemble, **la fréquence des divorces ou des séparations n'augmente pas dans la jeune génération.**

Le remariage

Les séparations et divorces étant relativement peu nombreux, le remariage est un phénomène encore plus rare. Comme dans la plupart des sociétés, les hommes restent moins longtemps seuls que les femmes. Environ 60% des hommes en situation de se remarier l'ont fait dans les quatre années qui suivent la fin de l'union précédente. La situation reste la même d'une génération à l'autre. Les femmes séparées, divorcées ou veuves sont toujours plus défavorisées sur le «marché matrimonial». Au terme de quatre années environ, 30% d'entre elles seulement ont pu conclure une nouvelle union. Mais une différence majeure semble se profiler entre la génération la plus âgée et ses suivantes : le remariage semble plus facile pour les nouvelles générations féminines. Autrefois, il devait être plus difficile de se remarier pour une femme divorcée. Cet obstacle semble partiellement levé, mais comme dans beaucoup de sociétés, les femmes veuves ou divorcées éprouvent tout de même plus de difficultés que les hommes à se remarier. Souvent un homme qui se remarie épouse une femme célibataire, ce qui est rarement le cas pour une femme dans la même situation.

Un début de transition de la nuptialité s'opère à Antananarivo, l'âge à la première union recule, particulièrement sous l'influence de la prolongation des études des jeunes filles. L'union débute de plus en plus sous une forme informelle, les difficultés économiques contraignant une partie des personnes les plus défavorisées à retarder la formalisation de leur mariage. Par contre l'instabilité matrimoniale ne progresse pas, même dans les unions non formalisées. Face à la dégradation des conditions de vie, **le couple reste un élément stable de la société.**

Graphique 27
Proportion de remariage par sexe et par génération



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO.

IIB - FECONDITE ET CONSTITUTION DE LA DESCENDANCE

La croissance démographique constitue un sujet crucial pour les pays en voie de développement, et Madagascar ne fait pas exception. D'après l'EDS97, le nombre moyen d'enfants des femmes malgaches âgées de 40-49 ans, c'est-à-dire en fin de vie féconde, au niveau national, est de 6,6 enfants. Il est de 4,2 enfants dans la Capitale, contre 5,8 enfants dans les autres villes. L'enquête BIOMAD98, tout en confirmant les résultats de l'EDS97, permet d'aborder de façon originale la question de la fécondité dans l'agglomération d'Antananarivo. L'objet de cette partie est l'analyse de la descendance atteinte par âge, et des facteurs jouant sur son évolution au cours du temps.

Une fécondité en baisse

Le recul de la descendance atteinte...

Dans l'agglomération d'Antananarivo, la descendance atteinte, soit le nombre d'enfants nés vivants, a fortement chuté au cours des trois dernières décennies. Ainsi, à 30 ans, les femmes de la génération 1943-52 avaient 3,4 enfants. Au même âge, la génération intermédiaire en avait eu 2,7 et la génération la plus jeune seulement 1,8, soit un écart de près de 2 enfants entre les deux générations extrêmes.

Ce constat ne vaut pas qu'à 30 ans, mais se retrouve à tous les âges. Par exemple, à 40 ans, la descendance atteinte est respectivement de 4,8 et 3,9 enfants pour la génération la plus âgées et la génération intermédiaire.

Cette tendance touche également les hommes. Pour ces derniers, une baisse de la fécondité de 0,8 enfant est notée à 40 ans entre la première et la deuxième générations, et de 1,3 enfants à 30 ans entre les deux générations extrêmes.

Si la descendance atteinte à 30 ans des hommes et des femmes a baissé dans des proportions similaires (respectivement -43% et -47% pour les hommes et les femmes de la génération de 1943-52 à celle de 1963-72), le calendrier de fécondité des hommes est décalé d'environ 5 ans par rapport à celui des femmes. Les hommes de la génération 1943-52, par exemple, ont environ 2 enfants à 30 ans, alors que les femmes de cette génération ont le même nombre d'enfants à 25 ans. Il faut voir, dans ce décalage, l'effet des différences d'entrée en union, plus tardives chez les hommes (voir le chapitre sur la nuptialité).

Tableau 11
Nombre moyen d'enfants par génération et par âge

Génération	Hommes					Femmes				
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans
1943-52	0,08	0,83	2,22	3,34	4,12	0,56	2,07	3,39	4,35	4,79
1953-62	0,07	0,67	1,61	2,49	3,35	0,55	1,73	2,73	3,46	3,94
1963-72	0,06	0,53	1,27	-	-	0,29	1,00	1,77	-	-

Source : BIOMAD98, MADIO. Le « - » signifie non concerné.

... qui s'explique à la fois par le retard de l'âge à la première naissance...

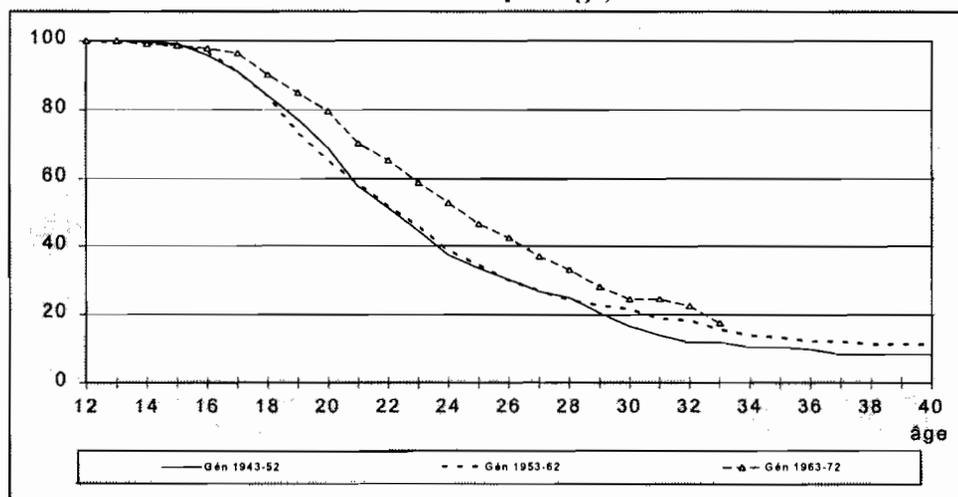
Une première raison de la baisse de la fécondité est le retard sensible enregistré dans le calendrier de la première naissance. La génération de 1943-52 est caractérisée par la précocité de sa fécondité. En effet, 35% des femmes de cette génération ont eu leur premier enfant avant 20 ans; alors que cette proportion n'est « plus » que de 21% pour la génération la plus jeune. La fécondité précoce a donc diminué au cours du temps.

Le retard dans le calendrier de la fécondité est encore plus marqué à 25 ans. En effet, trois femmes de la génération de 1943-52 sur quatre (74%) ont eu au moins un enfant à cet âge contre pratiquement une femme sur deux (53%) pour les femmes les plus jeunes.

Pour les femmes âgées de plus de 12 ans et présentes à Antananarivo à cet âge, le retard dans le calendrier de la fécondité au fil des générations est également mis en évidence par la variation de l'âge médian à la première naissance : il était de 22,1 ans pour la génération des aînées, de 22,3 ans pour la génération intermédiaire et de 24,3 ans, soit plus de 2 ans de plus pour les plus jeunes. Le retard de fécondité est aussi important chez les hommes. À 30 ans, plus des trois quart des hommes (78%) de la première génération ont eu au moins un enfant contre 60% environ au même âge pour les deux autres générations.

Graphique 28

Age des femmes à la première naissance (Proportion des femmes n'ayant pas encore d'enfants par âge)



Source : BIOMAD98, MADIO. En ordonnées : pourcentage (%) de femmes sans enfants

Il convient de noter que la plupart des naissances se sont déroulées dans le cadre d'une union, même si les premières naissances issues d'une mère célibataire augmentent légèrement de 7% à 11% de la génération de 1943-52 à la génération la plus jeune (1963-72). Le retard de l'âge à la première union suit celui de l'âge d'entrée en union.

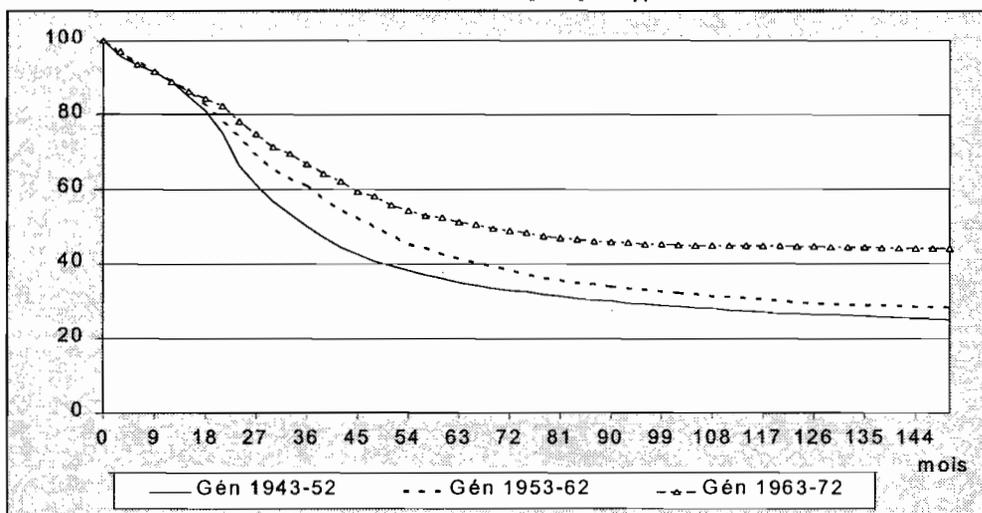
... et par l'accroissement de l'intervalle intergénéral

Le second facteur jouant sur la baisse de la fécondité est l'augmentation de l'intervalle intergénéral, c'est-à-dire de l'intervalle de temps séparant deux naissances successives, qui affecte le nombre d'enfants qu'une femme peut avoir au cours de sa vie féconde.

Pour les femmes de la génération 1943-52, présentes dans l'agglomération d'Antananarivo lors de la première naissance, 19,1% des enfants sont nés moins de 18 mois après leur aîné. Cette proportion tombe à 17,4% pour la génération 1953-62 et à 15,7% pour la plus jeune. Cette évolution est plutôt favorable, dans la mesure où ce type de naissances est particulièrement risqué. La proportion des intervalles intergénéral inférieurs à 2 ans a encore plus rapidement baissé : une naissance sur trois (34%) des femmes de la génération des aînées est survenue moins de 2 ans après la précédente, contre une sur quatre (26%) pour la génération 1953-62 et une sur cinq (22%) pour celle de 1963-72. La proportion des intervalles intergénéral de 2 à 3 ans est aussi en recul, tandis que celle des intervalles supérieurs à 3

ans a augmenté : 50% pour la génération 1943-52 contre 67% pour la plus jeune. Cela signifie que les naissances sont devenues de plus en plus espacées au fil du temps.

Graphique 29
Intervalle intergénérationnel par génération



Source : BIOMAD98, MADIO. En ordonnées : pourcentage (%) d'intervalles intergénérationnels d'une durée inférieure au chiffre en abscisse.

L'augmentation de la durée médiane de l'intervalle intergénérationnel d'une génération à l'autre confirme ce constat. Elle passe de 37 mois pour la génération aînée à 48 mois pour la cadette et à 67 mois pour la plus jeune, soit une augmentation de 2 ans et demi entre la génération la plus âgée et la plus jeune. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette évolution : le niveau d'instruction des parents, leur statut d'activité, la pratique de la planification familiale, etc.

Fécondité, éducation et emploi

Afin d'approfondir l'analyse de la fécondité, nous étudions ici ses relations avec, d'une part l'éducation et d'autre part, l'activité. Pour ce faire, nous avons construit deux indicateurs. Pour l'éducation, il s'agit du niveau d'instruction atteint classé en deux modalités : d'un côté, primaire ou jamais allé à l'école (les « moins instruits ») et de l'autre côté, secondaire et plus (les « instruits »). Quant à l'activité, la variable prise en compte est la durée cumulée de travail au cours de la vie.

La baisse de la fécondité touche tous les niveaux d'éducation

Le niveau d'instruction influence le comportement des individus en matière de procréation en jouant notamment sur le calendrier de la nuptialité, l'attitude envers la contraception, le nombre d'enfants désiré, etc. Nous commencerons par les hommes.

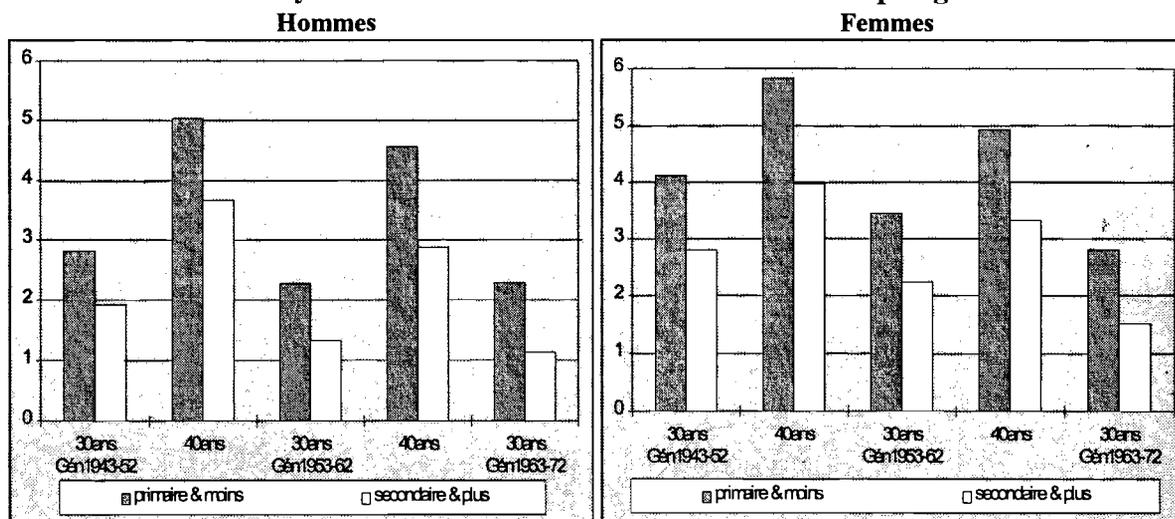
En premier lieu, le niveau d'instruction a un impact négatif très marqué sur la fécondité : les « moins instruits » ont systématiquement plus d'enfants que les « instruits ». Tout âge confondu, l'écart est de 0,7 enfants. Ce résultat est vrai quels que soient l'âge et la génération. Ainsi, les hommes « instruits » de la première génération (1943-52) avaient près de 2 enfants à 30 ans, alors que les moins instruits en avaient déjà 2,8 soit une différence d'un enfant environ. Les mêmes caractéristiques se retrouvent pour les hommes de la génération intermédiaire. À 30 ans, les hommes de cette génération qui ont au moins le niveau secondaire ont presque un enfant de moins que les moins instruits. Enfin, la génération la plus

jeune vérifie également cette tendance avec une différence de 1 enfant à 30 ans entre les « instruits » et les « moins instruits ».

En second lieu, la baisse générale de la fécondité n'est pas uniquement due à la montée du niveau d'éducation au cours du temps. En effet, la baisse de la fécondité des hommes d'une génération à l'autre est observée chez les « instruits » comme chez les « moins instruits ». À 40 ans, les « moins instruits » de la génération de 1943-52 avaient 5 enfants. Au même âge, les « moins instruits » de la génération suivante n'en avaient plus que 4,5. Cependant, l'écart est légèrement plus prononcé chez les « instruits », avec respectivement 3,7 et 2,9 enfants.

On retrouve globalement les mêmes résultats chez les femmes. Les « instruites » ont toujours moins d'enfants que les « moins instruites ». À 25 ans et pour chaque génération, les premières ont en moyenne un enfant de moins que les secondes. Notons par ailleurs que l'écart entre les « instruites » et les « moins instruites » augmente avec l'âge. En effet, pour la génération de 1943-52, l'écart s'est creusé à 40 ans à près de 2 enfants (respectivement 5,8 et 4 enfants). Pour la génération intermédiaire, la différence est de 1,6 enfants.

Graphique 30
Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'instruction par génération



Source : BIOMAD98, MADIO.

Par ailleurs, comme chez les hommes, pour le même niveau d'instruction, on constate une baisse du nombre d'enfants nés vivants d'une génération à l'autre. A 25 ans, les femmes de la génération aînée qui avaient au plus le niveau primaire avaient 2,8 enfants contre 1,7 pour les femmes ayant le même niveau d'instruction mais appartenant à la génération la plus jeune.

Les femmes instruites ont connu un retard dans le calendrier de la procréation. En effet, parmi les femmes de la génération de 1943-52, 37% des « instruites » étaient encore sans enfant à 25 ans. Par contre chez les peu ou pas instruites, 3 fois moins de femmes (12%) étaient encore nullipares à cette âge. De plus, pour la même génération, les femmes ayant au moins le niveau secondaire ont eu en moyenne 4 enfants environ à 40 ans alors que les moins instruites les ont eu déjà dix ans auparavant, c'est-à-dire à 30 ans. Ce fait se manifeste également chez les générations plus jeunes.

Ainsi, concernant la fécondité et l'éducation, un premier résultat solide peut être établi : **quelle que soit la génération considérée, pour les hommes comme pour les**

femmes, les personnes qui ont atteint au moins le niveau secondaire ont tendance à avoir moins d'enfants que celles qui n'ont pas dépassé le niveau primaire.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le comportement des «instruits» : des mariages plus tardifs, une attitude favorable à la contraception, un nombre d'enfants désiré plus faible. Les parents instruits font parfois le choix d'avoir moins d'enfants et d'accorder à ceux-ci des conditions de vie meilleures. Cependant, le niveau d'instruction n'explique qu'en partie le niveau constaté de la fécondité, dont la baisse a aussi une composante «structurelle».

Une faible influence de la durée du travail sur la fécondité

En ce qui concerne la descendance suivant la durée de travail dans la vie, nous nous intéresserons seulement au cas des femmes. En effet, les hommes sont presque tous actifs qu'ils aient beaucoup, peu ou pas d'enfants. Nous considérerons dans la suite la descendance atteinte des femmes à 30 ans, selon la durée cumulée du temps passé à travailler.

A priori, on aurait pu penser que le nombre d'enfants est inversement proportionnel à la durée du travail, en raison de l'arbitrage entre temps consacré à la prise en charge des enfants et exercice d'un emploi. En fait, il n'en est rien. Au contraire, d'une part, les inactives ne font pas significativement plus d'enfants, et d'autre part, le nombre moyen d'enfants des femmes croît avec le temps consacré au travail. Ainsi, il semble que plus les femmes travaillent, plus elles ont d'enfants.

Tableau 12
Nombre moyen d'enfants des femmes à 30 ans par génération selon leur niveau d'instruction et la durée de leur travail

	Durée du travail et générations				
	Jamais travaillé	Moins 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	Plus 15 ans
Génération 1943-52					
Primaire et moins	4,00	4,72	4,65	3,28	4,13
Secondaire et plus	2,86	2,27	2,60	3,46	3,67
Ensemble	3,17	3,14	3,24	3,37	4,04
Génération 1953-62					
Primaire et moins	3,38	4,64	3,65	2,96	3,13
Secondaire et plus	2,64	1,91	1,92	2,92	3,13
Ensemble	2,82	2,51	2,54	2,94	3,10
Génération 1963-72					
Primaire et moins	NC	NC	NC	NC	-
Secondaire et plus	1,70	1,19	1,24	1,77	-
Ensemble	1,71	1,56	1,32	1,94	-

Source : BIOMAD98, MADIO. « NC » signifie non calculé car effectif insuffisant.

Cependant, ce résultat ne tient pas si on prend en compte le niveau d'instruction. En effet, chez les femmes peu ou pas instruites, moins elles ont travaillé au cours de leur vie, et plus elles ont d'enfants. En revanche, chez les « instruites », ce sont les femmes qui travaillent le plus qui ont le plus d'enfants. Pour ces dernières, les conditions matérielles relativement favorables dans lesquelles elles vivent leur permettent de poursuivre de front activité et charges familiales ; ce que les premières n'ont pas les moyens d'assurer.

Enfin, la prise en compte de la durée du travail ne remet pas en cause l'impact négatif de l'éducation sur la fécondité. À durée de travail égale, d'une part, les moins instruites ont toujours beaucoup plus d'enfants que les instruites. D'autre part, quel que soit le niveau d'instruction atteint ou la durée du temps consacré au travail, la descendance atteinte d'une génération à l'autre baisse.

La mortalité des enfants

L'analyse de la mortalité portera sur la part des enfants survivants parmi ceux qui sont nés vivants. Globalement, celle-ci se maintient autour de 95%, sans amélioration notable d'une génération à l'autre, la tendance étant même plutôt à une légère dégradation. Évidemment, le niveau d'éducation réduit la mortalité des enfants : la proportion d'enfants survivants est plus élevée chez les « instruites » que chez les « moins instruites ». Cependant, la situation des plus défavorisées sur le plan de l'éducation se dégrade au cours du temps. Non seulement, l'écart entre les « instruites » et les « non instruites » se creuse au détriment des secondes, mais en plus, la mortalité est plus élevée pour les jeunes générations : la différence est de 6 points, passant de 94,7% pour la génération 1943-52 à 89,0% pour la plus jeune (1963-72).

Tableau 13

La proportion d'enfants survivants parmi les nés vivants des femmes à 30 ans selon leur niveau d'éducation

(%)	Génération 1943-53	Génération 1953-63	Génération 1963-73
Primaire & moins	94,7	89,9	89,0
Secondaire & plus	96,5	96,4	95,9
Ensemble	95,7	93,6	94,3

Source : BIOMAD98, MADIO.

En somme, le niveau d'éducation des mères influence la survie de leurs enfants. Plus elles sont instruites, moins leurs enfants nés vivants risquent de mourir. Mais ce qu'on constate surtout, c'est que les inégalités des enfants devant la mort s'accroissent d'une génération à l'autre, et affecte essentiellement les plus pauvres.

Si maintenant on se penche sur le rôle de la durée du travail sur la mortalité, on constate que, plus les femmes travaillent, plus la proportion des survivants parmi les enfants nés vivants est faible. En effet, pour les femmes les plus âgées qui travaillent plus de 15 ans dans la vie, le ratio est de 95,0% contre 97,6% chez celles qui n'ont jamais travaillé. Il est de respectivement de 90,2% contre 95,7% pour la génération 1953-62.

Par ailleurs, à durée de travail donnée, la mortalité des enfants augmente d'une génération à l'autre parmi les femmes les « moins instruites », et plus spécialement parmi celles qui travaillent beaucoup.

Tableau 14

Proportion d'enfants survivants des femmes à 30 ans selon leur niveau d'instruction et la durée de leur travail

	Durée du travail et générations				
	Jamais travaillé	Moins 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	Plus 15 ans
Génération 1943-52					
Primaire et moins	96,7	94,6	95,2	90,0	96,5
Secondaire et plus	97,9	97,3	97,1	96,0	88,0
Ensemble	97,6	96,1	96,5	93,2	95,0
Génération 1953-62					
Primaire et moins	93,3	93,2	88,6	89,3	88,7
Secondaire et plus	96,4	95,5	97,1	96,0	NC
Ensemble	95,7	94,8	93,6	93,0	90,2
Génération 1963-72					
Primaire et moins	NC	NC	NC	NC	-
Secondaire et plus	97,6	98,7	96,7	89,5	-
Ensemble	97,8	96,8	96,4	87,4	-

Source : BIOMAD98, MADIO. « NC » signifie non calculé car effectif insuffisant.

Conclusion

Pour conclure, la fécondité dans l'agglomération d'Antananarivo baisse d'une génération à l'autre depuis les années 60. Non seulement les femmes retardent leur entrée dans le calendrier procréatif, mais elles espacent aussi de plus en plus les naissances. Si l'on projette les tendances passées sur les années à venir, cela signifie que la descendance finale des générations 1963-72 pourrait n'être que de 3 enfants par femme, soit 2 enfants de moins que les femmes de la génération 1943-52.

Le niveau d'instruction affecte négativement la descendance atteinte. Les «instruits» ont tendance à moins avoir d'enfants que les «moins instruits». Néanmoins, à chaque âge, la baisse du nombre d'enfants nés vivants d'une génération à l'autre touche aussi bien les «instruits» que les «moins instruits», chez les hommes comme chez les femmes.

Par ailleurs, à durée de travail donnée, plus les femmes sont instruites moins elles ont d'enfants. Par contre, le nombre d'enfants selon la durée de travail de la mère dans la vie varie en fonction de son niveau d'instruction. Chez les moins instruites, celles qui travaillent moins ont plus d'enfants : la participation des femmes peu instruites au marché du travail semble réduire leur fécondité. Au contraire, chez les plus instruites, ce sont les femmes qui travaillent davantage qui ont le plus d'enfants : le travail procure sans doute une aisance matérielle qui leur permet d'élever plus d'enfants.

Le même effet joue sur la mortalité des enfants. La durée du travail des mères affecte la survie de leurs enfants chez les femmes moins instruites. Plus elles travaillent, moins elles disposent de temps pour leurs enfants, alors que les femmes plus instruites disposent de revenus et d'un entourage qui leur permettent d'élever leurs enfants dans des meilleures conditions.

IIC - EVOLUTION DU STATUT DANS LE MENAGE ET COHABITATION

Le statut dans le ménage, appréhendé par le lien de parenté avec le chef de ménage, permet d'étudier les évolutions démographiques des populations de deux manières. D'une part, au niveau individuel, le statut dans un ménage est un indice de dépendance. L'accès d'un jeune au statut du chef de ménage ou de conjoint de chef peut ainsi être perçu comme un signe d'émancipation. D'autre part, à un niveau agrégé, la répartition de la population selon différents statuts permet de se faire une idée de l'évolution de la structure des ménages et des structures familiales. Par rapport à une enquête transversale, l'enquête biographique présente l'avantage de permettre le suivi des individus dans le temps, et donc d'analyser les changements de statut dans le ménage au cours du cycle de vie.

Rappelons qu'un ménage, au sens strict du terme, est défini comme *"un groupe de personnes habitant sous le même toit, mettant en commun leurs ressources, prenant leurs repas ensemble, et reconnaissant l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage"*. C'est cette définition qui a été utilisée pour le tirage des individus interrogés pour l'enquête Biomad98, qui porte ainsi sur la population dite des *"ménages ordinaires"*. Un membre d'un ménage est défini comme une personne habitant régulièrement (pendant une période de six mois ou plus) dans un ménage. Les personnes habitant dans un logement collectif (hôtels, hôpitaux, casernes, prisons, etc.) sont, par définition, exclues de la population des ménages ordinaires.

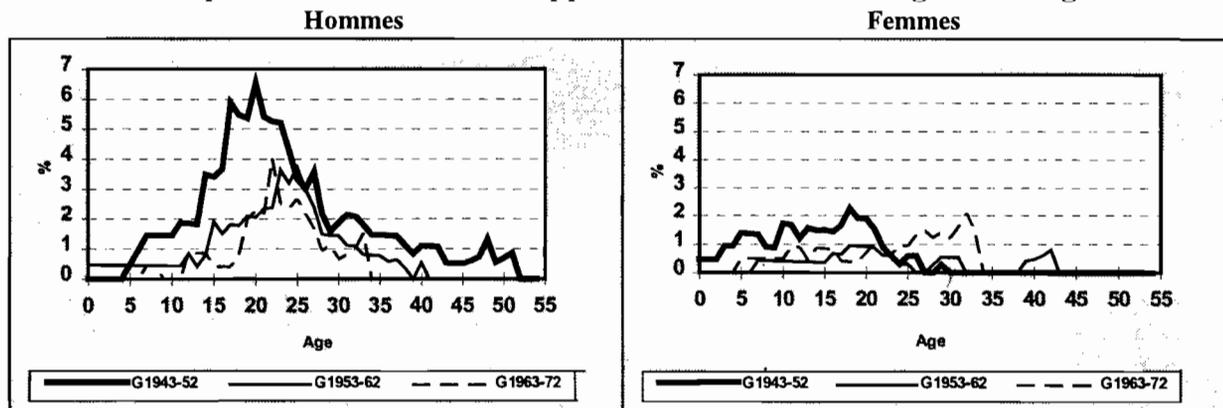
Cependant, l'enquête portant sur tout le cycle de vie, il se peut que certaines personnes aient, à un moment de leur vie, appartenu à un ménage collectif. De telles situations sont prises en compte dans les analyses qui suivent. Par convention, les personnes habitant dans un ménage collectif à un instant donné ont le statut de "non apparentés au chef de ménage".

Statut dans le ménage selon l'âge

A tous les âges de la vie, la vie en famille constitue la règle

On peut s'intéresser dans un premier temps à l'importance de la résidence au sein de la famille, en étudiant la proportion de personnes non apparentées au chef de leur ménage (domestiques exclus). Il apparaît que cette proportion dépasse rarement les 4%, ce qui signifie que **la vie en famille constitue la règle pour la population de l'agglomération d'Antananarivo**. La vie hors d'un cadre familial touche plus souvent les hommes (jusqu'à 6% à 20 ans) que les femmes (jamais plus de 2%). Elle a tendance à s'estomper au fil des générations, puisque la génération de 1943-52 a plus fréquemment été "non apparentée au chef de ménage" que les deux plus jeunes.

Graphique 31
Proportion d'individus non apparentés au chef de ménage selon l'âge



Source : Enquête Biomad98, MADIO

C'est aux âges jeunes, autour de 20-25 ans, que la vie hors du cadre familial est la plus répandue, notamment chez les hommes. Ces âges correspondent à peu près aux âges d'incorporation au service militaire, ou encore d'accès aux études supérieures. On peut donc penser que l'augmentation des proportions de non apparentés au chef de ménage observée à ces moments de la vie provient en partie de résidences en ménage collectif, tels les casernes, l'internat ou les foyers universitaires. Elle peut également correspondre à la phase d'insertion de jeunes migrants lors de leur arrivée à Antananarivo, ces derniers étant alors hébergés par l'employeur, ou par des relations ne faisant pas partie de la famille. Cette explication semble la plus plausible pour la génération des hommes 1943-52, pour laquelle le pic observé correspond à peu près à l'âge moyen d'arrivée à Antananarivo des individus migrants.

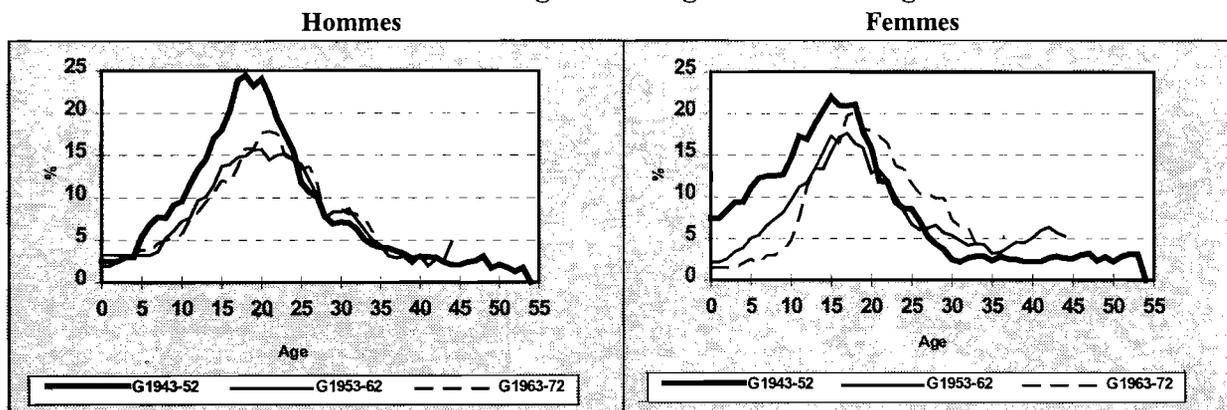
On peut affiner l'analyse en étudiant la vie à l'intérieur du noyau familial, ou encore de la famille nucléaire du chef de ménage, c'est-à-dire la proportion d'individus qui, à chaque âge, sont chefs de ménage, conjoints, enfants ou ascendants (père/mère) du chef de ménage¹³. Le solde entre cette proportion avec celle de non apparentés avec le chef de ménage est constitué des "autres parents du chef" et des domestiques.

¹³) Du fait des âges étudiés (au maximum 54 ans), très peu d'occurrences du statut "ascendant du chef de ménage" ont été observées.

On retrouve globalement les mêmes tendances que pour la proportion de personnes non apparentées au chef de ménage, confirmant le constat que la vie en famille, et notamment à l'intérieur du noyau familial (parents et enfants) est le mode de vie prépondérant à tous les âges. Les proportions de personnes vivant en dehors du noyau familial sont à peu près de même niveau chez les hommes et chez les femmes, mais il existe des variations importantes selon l'âge. Au début de la vie et après 35 ans, moins d'un individu sur vingt ne fait pas partie de la famille nucléaire du chef de ménage, alors qu'aux alentours de 15-20 ans, cette proportion atteint ou même dépasse un sur six.

Par ailleurs, avant 20 ans, la proportion d'individus n'appartenant pas au noyau familial du chef diminue assez sensiblement de la génération 1943-52 aux deux plus jeunes. Ce phénomène peut provenir de deux facteurs : d'une part, d'une hausse de la cohabitation autour du noyau familial au fil du temps ; d'autre part, d'un accès plus fréquent au statut de chef de ménage dans les générations des parents des individus enquêtés. Ces deux hypothèses convergent pour donner l'image d'un resserrement de la cohabitation à l'intérieur de la famille nucléaire dans l'agglomération d'Antananarivo.

Graphique 32
Proportion d'individus n'appartenant pas à la famille nucléaire
du chef de ménage selon la génération et l'âge



Source : Enquête Biomad98, MADIO. La famille nucléaire du chef de ménage inclut : le chef de ménage, son conjoint, ses enfants et ses parents (père/mère).

Le statut de domestique résidant dans les ménages concerne surtout les jeunes femmes

Le statut de domestique est une modalité particulière de la nomenclature utilisée. En effet, "domestique" n'est pas à proprement parler un lien de parenté avec le chef de ménage, mais est plutôt une situation particulière sur le marché du travail, en l'occurrence l'exercice d'un service rendu directement aux ménages. Cependant, certains domestiques résident de manière durable dans le logement de leur employeur et, de ce fait, sont membres du ménage de ce dernier. Ce sont ces individus qui sont étudiés dans les paragraphes suivants, et non pas le phénomène de domesticité en général. Par convention, dans le cas où il existe un lien de parenté entre le chef de ménage et le domestique, le statut de domestique l'emporte.

Le statut de domestique ne concerne qu'une part assez marginale des individus, et touche plutôt les femmes que les hommes. Les premiers domestiques résidant dans les ménages apparaissent dès l'âge de 10 ans, voire quelques années avant d'atteindre cet âge, mais c'est entre 15 et 20 ans qu'on en observe le plus, ce qui est particulièrement net chez les femmes (5 à 6%).

La courbe décrivant la proportion d'individus "enfants du chef de ménage" selon l'âge est très caractéristique du cycle de vie. Au début de la vie, seuls quelques rares enfants ne sont pas "enfants du chef de ménage". Par la suite, de moins en moins d'individus gardent ce statut et, au delà de 40 ans, seule une minorité reste enfant du chef de ménage. Ce phénomène tient à plusieurs facteurs : l'accès à l'indépendance résidentielle des jeunes, mais également la survie des parents. Des différences apparaissent selon le sexe : les femmes quittent plus rapidement le statut d'enfant du chef de ménage. Par exemple, à 20 ans, quelle que soit la génération, plus de 60% des hommes sont encore enfants de leur chef de ménage, contre moins de 50% des femmes. Cette différence selon le sexe est à relier à l'écart d'âge au mariage, les femmes se mettant en union plus jeunes que les hommes.

Les proportions étudiées reflètent l'importance de la cohabitation entre les parents et les enfants. Avant l'âge de 10 ans, plus de 85% des individus sont enfants du chef de leur ménage, ce qui montre que, dans l'agglomération d'Antananarivo, le "confiage" des enfants est une pratique relativement peu répandue. Elle l'est d'autant moins que le critère que nous utilisons ("être enfant du chef de ménage") laisse de côté les enfants qui cohabitent avec leurs parents sans que l'un de ces derniers soit chef de ménage. Aux âges adultes, les proportions d'enfants du chef de ménage demeurent plutôt élevées : à 25 ans, environ 35% des hommes et 20% des femmes.

La comparaison des comportements d'une génération à l'autre fait apparaître une **progression de la cohabitation des enfants avec leurs parents au fil du temps**. Que ce soit dans l'enfance ou aux âges élevés, la courbe décrivant la proportion d'enfants du chef de ménage dans la génération "1943-52" se trouve, en effet, systématiquement au-dessous de celles correspondant aux deux générations plus jeunes. En faisant l'hypothèse d'une stabilité de la proportion de chefs de ménage chez les parents de nos enquêtés, on assiste donc à deux faits : premièrement à une réduction du "confiage" des enfants et, deuxièmement, à un prolongement de la cohabitation avec les parents à des âges élevés. Ce dernier phénomène est particulièrement marqué chez les femmes de la génération 1963-72, notamment entre 18 et 35 ans. Le prolongement de la cohabitation entre parents et enfants semble ainsi avoir été une des conséquences les plus remarquables des difficultés d'insertion des jeunes à l'autonomie, du fait de la crise économique. Il peut aussi être mis en parallèle avec le recul des âges de mise en union.

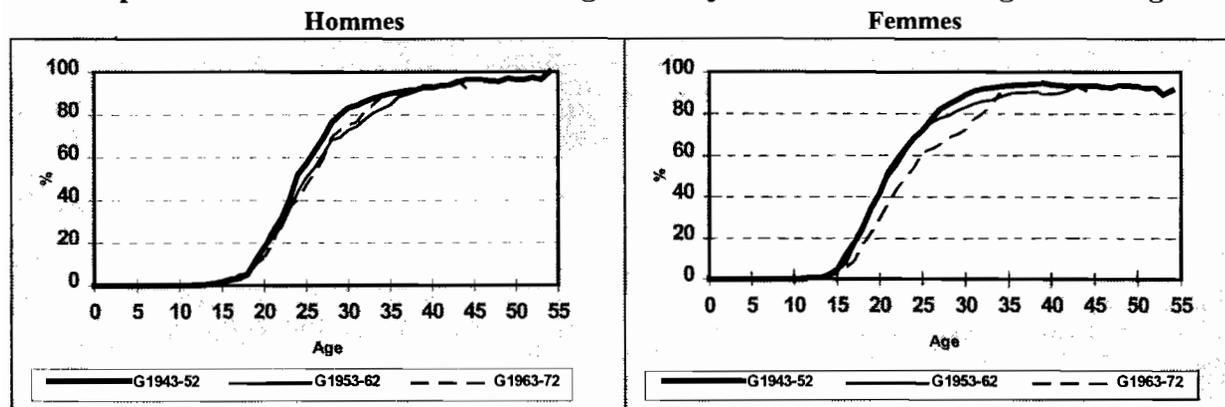
... cependant, être chef ou conjoint de chef du ménage constitue la règle aux âges adultes

Du fait de la prépondérance de la vie en famille nucléaire, les proportions d'individus "chef de ménage" ou "conjoint de chef de ménage" évoluent de manière inverse à celles "d'enfants du chef de ménage". Des chefs de ménage ou des conjoints de chef de ménage sont observés dès l'âge de 15 ans, statut qui concerne plus d'un individu sur trois à 23 ans, et plus de trois sur quatre au delà de 30 ans. Cependant, les proportions observées varient sensiblement selon le sexe et la génération.

En premier lieu, le sexe est un facteur discriminant quant au rythme d'acquisition du statut de chef de ménage ou de conjoint. Quelle que soit la génération, les femmes sont, plus fréquemment que les hommes, chefs ou conjoints de chefs de ménage avant 30 ans. Par exemple, pour la génération intermédiaire (1953-62), 51% des hommes ont été chefs de ménage à 25 ans, contre 72% des femmes. Au-delà de 30 ans, cependant, l'écart entre les sexes se réduit, et semble même se modifier à l'avantage des hommes.

Graphique 35

Proportions d'individus chef de ménage ou conjoint de chef de ménage selon l'âge



Source : Enquête Biomad98, MADIO

En second lieu, la comparaison entre générations fait apparaître un recul des proportions de chefs ou conjoint de chef par âge, en particulier chez les femmes. A tous les âges, les individus des deux jeunes générations (1953-62 et 1963-72) ont été moins souvent responsables d'un ménage que ceux de la génération la plus âgée. La différence atteint 17 points, à 27 ans, entre les femmes de la génération 1943-52 et celles de la génération 1963-72.

On peut finalement s'intéresser aux proportions de femmes chef de ménage. Les ménages dirigés par ces dernières sont, presque toujours, monoparentaux, car il est très rare qu'une femme corésidant avec son conjoint soit déclarée chef de ménage. Les études en coupe instantanée montrent par ailleurs que les ménages monoparentaux se trouvent, d'une manière générale, en situation matérielle plus précaire que les autres⁽¹⁴⁾.

Tableau 15
Proportion de femmes chef de ménage selon l'âge

Génération	Age						
	20	25	30	35	40	45	50
G1943-52	1,3	3,2	10,4	15,6	18,2	20,4	24,7
G1953-62	2,4	5,2	8,1	10,9	19,4	-	-
G1963-72	3,5	7,5	6,0	-	-	-	-

Source : Enquête Biomad98, MADIO

Pour montrer la progression de ces familles monoparentales dirigées par des femmes, on a estimé la proportion de femmes chef de ménage parmi les chefs de ménages ou conjoints de chef (tableau 16). Tout d'abord, la part de ces femmes augmente avec l'âge. En proportion infime à 20 ans, ces femmes deviennent de plus en plus nombreuses par la suite, atteignant un sur cinq à 45 ans pour la génération 1943-52. Cela s'explique par la hausse de ruptures d'union, due à la séparation, ou au veuvage. A 20 et 25 ans, âges où une comparaison est possible entre les trois générations en présence, les femmes chef de ménage sont plus nombreuses dans les jeunes générations, surtout celle de 1963-72. Mais il est difficile de conclure à une augmentation de la proportion de femmes chef de ménage (et donc de familles monoparentales) puisque, au-delà de 30 ans, les femmes chef de ménage semblent plus nombreuses dans la génération de 1943-52.

¹⁴) Voir MADIO : "Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997. Premiers résultats de l'enquête SET97", Antananarivo, projet MADIO, 1998.

Tableau 16
Proportion de femmes chef de ménage parmi les chefs et conjoints de chef selon la génération et l'âge

Génération	Age						
	20	25	30	35	40	45	50
G1943-52	3,0	4,5	11,7	16,7	19,3	21,8	26,5
G1953-62	5,7	7,2	9,7	12,2	21,8	-	-
G1963-72	11,9*	12,2	8,3	-	-	-	-

Source : Enquête Biomad98, MADIO. (*) : effectif du dénominateur inférieur à 100.

Age d'accès au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef de ménage

L'étude des proportions de chef de ménage ou de conjoints à chaque âge peut être affinée en estimant, au sein de chaque génération et pour chacun des sexes, l'âge d'accès à ce statut. Autrement dit, il s'agit de l'âge auquel les individus deviennent, pour la première fois, chef de ménage ou bien conjoint de chef de ménage. Ce calcul, par la technique des tables de séjour, est établi à partir des individus présents dans l'agglomération d'Antananarivo à 15 ans.

Deux à quatre ans d'écart séparent les hommes et les femmes

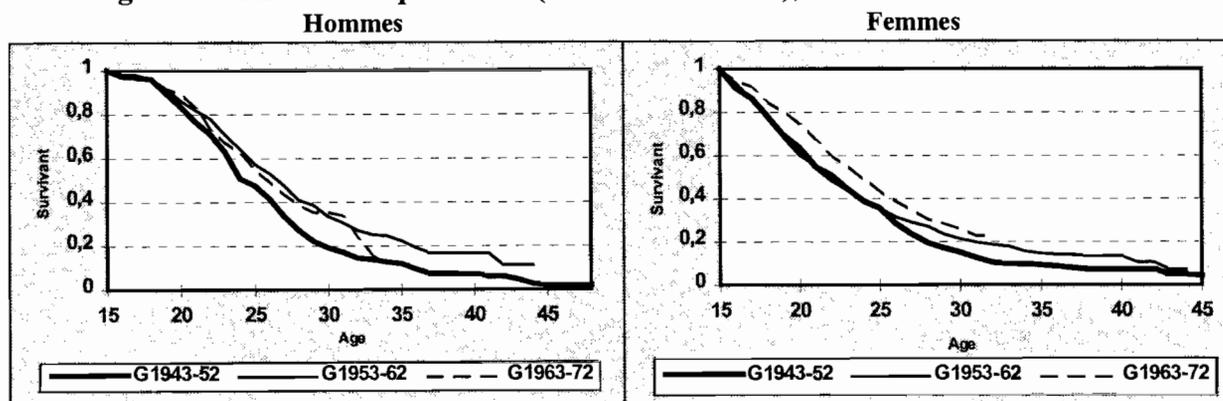
L'étude des proportions de dépendants selon l'âge a mis en relief l'accès plus précoce des femmes au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef. Cet écart d'âge est de deux à quatre ans, selon la cohorte d'appartenance. Si trois ans d'écart séparent les hommes et les femmes de la cohorte 1943-52, celui-ci ne vaut plus que deux ans dans la génération la plus jeune (1963-72). Cependant, la baisse de l'écart d'âge d'accès à l'indépendance n'a pas été continue, puisque la génération intermédiaire (1953-62) affiche, pour sa part, un écart d'âge de quatre ans entre les deux sexes.

Recul généralisé de l'âge d'accès à l'indépendance, mais léger rattrapage chez les hommes

La moitié des hommes de la génération 1943-52 a accédé à l'indépendance peu avant l'âge de 25 ans. La génération intermédiaire a ensuite connu un recul de plus d'un an de cet âge médian, puisque ce n'est qu'à 26,5 ans que la moitié de ses hommes a connu l'indépendance. Cependant, la cohorte 1963-72 a quelque peu réduit le retard, sans arriver au niveau de celle de 1943-52. Ce recul de l'accès au statut de chef de ménage chez les hommes, suivi d'un rattrapage, est propre de l'agglomération d'Antananarivo, car on observe rarement ce phénomène dans les autres capitales africaines.

Graphique 36

Âges de sortie de la dépendance (courbes de survie), selon le sexe et la cohorte



Source : Enquête Biomad98, MADIO. L'échantillon étudié porte sur les individus présents dans l'agglomération d'Antananarivo à 15 ans, tout en n'étant pas encore chef de ménage ou conjoint de chef. En ordonnées : pourcentage (%) d'individus non encore chef de ménage ou conjoint de chef.

En revanche, chez les femmes, le recul de l'âge d'accès à l'indépendance a été uniforme des générations âgées vers les plus jeunes. L'âge médian d'accès au statut de chef de ménage est, en effet, passé de 21,8 ans dans la génération 1943-52 à 22,2 ans dans celle de 1953-62 pour atteindre 23,9 ans dans celle de 1963-72. Dans l'agglomération d'Antananarivo, c'est donc chez les femmes que les évolutions des comportements démographiques ont été les plus marquées. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce recul des âges d'accès à l'indépendance chez les femmes : la crise économique, qui a rendu difficile l'accès au logement, mais également l'allongement de la scolarité, qui peut avoir amené certaines femmes à reculer leur entrée en union.

III.- LOGEMENT ET ITINÉRAIRE RÉSIDENTIEL

L'accès à un logement décent est un des objectifs de tout citoyen. La question du logement est relativement délaissée par les démographes et les économistes. Pourtant, mobilité spatiale et dynamique démographique se conjuguent pour alimenter la demande de logements. Le logement peut être considéré non seulement comme un bien de consommation qui apporte une certaine satisfaction mais également comme un actif du patrimoine des ménages. Dans les pays occidentaux, différents événements du cycle de vie (mariage, arrivée du premier enfant, agrandissement du ménage, retraite) induisent bien souvent un changement de logement. Cette dynamique ne fait guère l'objet d'étude en Afrique. Pourtant il existe une mobilité résidentielle dans les villes africaines, sans que l'on en connaisse ni l'ampleur, ni les déterminants. La demande de logements est-elle ou non indépendante de la dynamique démographique ? Les fortes contraintes qui pèsent sur le marché du logement induisent-elles au contraire une moindre mobilité résidentielle ? Au niveau individuel quel est l'impact de la conjoncture économique sur le calendrier d'acquisition du logement ?

Jadis appelée Analamanga («aux belles forêts»), Antananarivo («la cité des mille») était la capitale du royaume merina, puis est devenue la capitale du royaume de Madagascar. La cité avait déjà bénéficié de quelques modestes aménagements urbains si bien que l'administration coloniale n'a pas hésité à s'y installer, malgré le poids économique des villes côtières (Toamasina, Mahajanga et Antsiranana). La capitale a fait l'objet de diverses études d'urbanisme depuis 1918. Mais les différents plans d'urbanisme, révisés à maintes reprises, n'ont jamais constitué de véritables outils pour la maîtrise du développement urbain. En ce qui concerne le logement, la production publique (assurée par la Seimad, l'État ou les collectivités territoriales [Fivondronana]), qui atteignait en moyenne 320 logements par an entre 1960 et 1975, s'est totalement effondrée et depuis, aucune politique publique n'a pris le relais.

Malgré un ralentissement de la croissance démographique et une lente réduction de la taille des ménages, passant de 5,5 personnes en 1960 à 4,9 en 1995⁽¹⁵⁾, la demande de logement non satisfaite ne cesse de croître selon le PNUD, 1985. La demande "théorique" est estimée à 8 500 logements en 1985 et à 18 000 unités par an au cours de la première décennie du XXI^{ème} siècle. Le parc immobilier étatique ne concerne qu'une infime minorité de la population et l'habitat informel constitue la principale possibilité de logement pour les citoyens à faibles revenus. Il s'agit surtout d'habitat improvisé, sans plan d'ensemble d'aménagement, généralement fruit de l'auto-construction avec l'aide des voisins ou des membres de la famille. La construction dépend de la capacité de l'individu à la financer, tandis que des aménagements ultérieurs peuvent être entrepris en fonction des ressources

¹⁵⁾ Voir Ravelosoa R. et Roubaud F.(1996), *op cit.*

disponibles (c'est le cas pour l'accès à l'eau, l'électricité ou le système d'évacuation des eaux usées).

Tout d'abord, nous donnerons un bref aperçu de l'intensité de l'immigration et de l'origine des migrants à Antananarivo. Ensuite, nous traiterons plus spécifiquement de l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération d'Antananarivo. En effet, l'objectif principal de ce chapitre est de décrire l'évolution des conditions d'habitat au cours des trente dernières années et d'identifier les différentes stratégies d'autonomie résidentielles dans l'agglomération d'Antananarivo. Dans une société patriarcale dans laquelle le mariage est quasi-universel, notre étude concerne essentiellement la population masculine, car dans la société tananarivienne, les conjointes déclarent souvent être hébergées par leur mari. On se cantonnera le plus souvent à l'évolution des conditions de logement des hommes comme révélateur de l'évolution de l'habitat et de ces modes d'occupation. L'autonomie résidentielle sera abordée sous deux angles. Le premier concerne la sortie de l'hébergement. En effet, cet événement joue un rôle primordial parmi ceux qui jalonnent le cycle de vie d'un individu. D'une part, il marque le début d'une autonomie financière et résidentielle et, d'autre part, c'est le prélude à la formation des nouveaux ménages et par la suite de nouvelles familles. Le second concerne l'accès à la propriété de son propre logement. Avoir un « chez soi » est l'aspiration de tout un chacun, même chez les plus démunis.

Quelques caractéristiques de la migration à Antananarivo

La part des migrants, définis comme les personnes nées hors (ou dont la résidence antérieure est différente de) leur Fivondronana de résidence au moment du recensement général de la population et de l'habitat à Madagascar en 1993, représente 16,6% de la population. À titre de comparaison, les « migrants durée de vie » (nés hors de leur lieu de résidence actuelle) étaient, au Cameroun, en 1987, de 32,0%, et en 1993, de 36,3% en Côte d'Ivoire, 21,3% au Sénégal, et 18,4% en Guinée.

Dans cette brève analyse de l'enquête BIOMAD98, nous définissons les migrants comme les personnes qui ne sont pas nées dans l'agglomération d'Antananarivo. Cette définition ne tient pas compte des émigrants nés à Antananarivo et qui y sont revenus avant l'enquête (migrants de retour).

Les immigrants, comme les natifs d'Antananarivo sont composés d'autant de femmes que d'hommes. D'après le tableau suivant, on voit que la part des migrants dans chaque génération a eu tendance à diminuer, quel que soit le sexe, passant d'un peu plus de 50% pour les deux sexes dans la génération la plus âgée, à 40% pour les hommes et 44% chez les femmes des générations les plus jeunes.

Tableau 17
Migrants selon la génération et le sexe

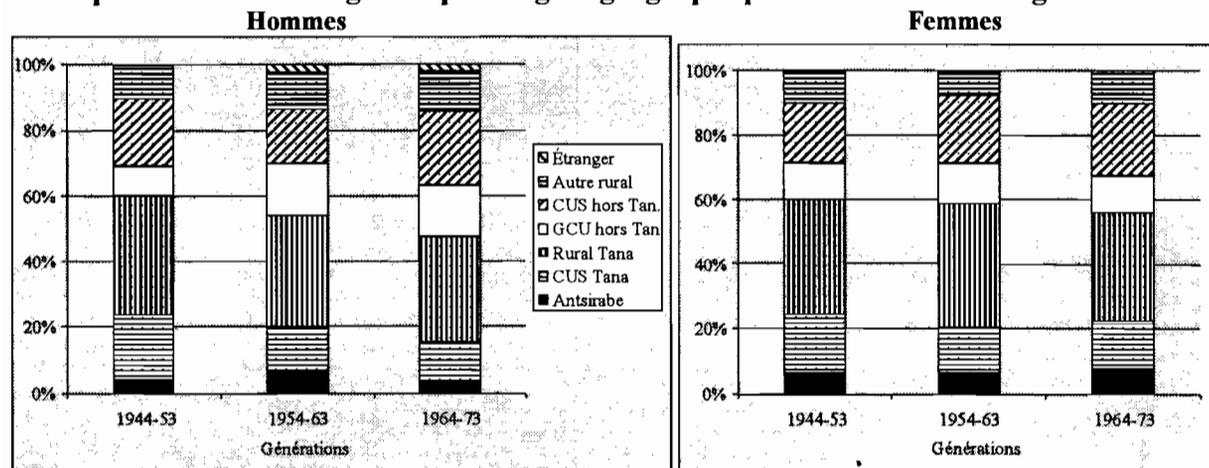
Sexe	Génération		
	1943-52	1953-62	1963-72
Pourcentage de migrants (nés hors Antananarivo)			
Masculin	51,0	47,9	40,1
Feminin	50,1	44,5	44,2
Total	50,5	46,2	42,2
Pourcentage de migrants (nés hors Antananarivo et arrivés à Antananarivo avant 25 ans)			
Masculin	43,5	41,9	36,6
Feminin	44,0	40,4	41,0
Total	43,8	41,1	38,8

Source: Enquête BIOMAD98, MADIO. Lecture : 51 % des hommes nés entre 1943 et 52 sont des migrants.

Cette diminution apparente d'une génération à l'autre pourrait être simplement due au fait que certains migrants arrivent déjà âgés. Si on ne considère que les migrants qui ont effectué leur migration avant 25 ans (tableau 22), en les rapportant aux effectifs des non migrants (nés à Antananarivo), on constate ainsi que l'intensité de la migration vers Antananarivo a moins baissé d'une génération à l'autre que si l'on considère l'ensemble des migrants. Le pourcentage des migrants arrivés avant 25 ans a baissé seulement de 7 points pour les hommes et de 3 points pour les femmes entre la génération la plus âgée et la génération la plus jeune.

Nous avons déterminé l'origine géographique des immigrants par leur lieu de naissance, pour faciliter d'éventuelles comparaisons avec d'autres données (recensements et enquêtes). Pour la plupart des immigrants, le lieu de naissance et le lieu précédant l'immigration est le même. Les immigrants à Antananarivo proviennent en majorité (55%) du Faritany d'Antananarivo (milieu rural et urbain), chez les hommes (55%) comme chez les femmes (58%). La proportion d'immigrants provenant du milieu urbain est majoritaire et remarquablement constante (variant de 52% à 56%) d'une génération à l'autre, quel que soit le sexe.

Graphique 37
Répartition des immigrants par origine géographique selon le sexe et la génération



Source: Enquête BIOMAD98, MADIO

L'évolution des caractéristiques du logement

Le type de logement

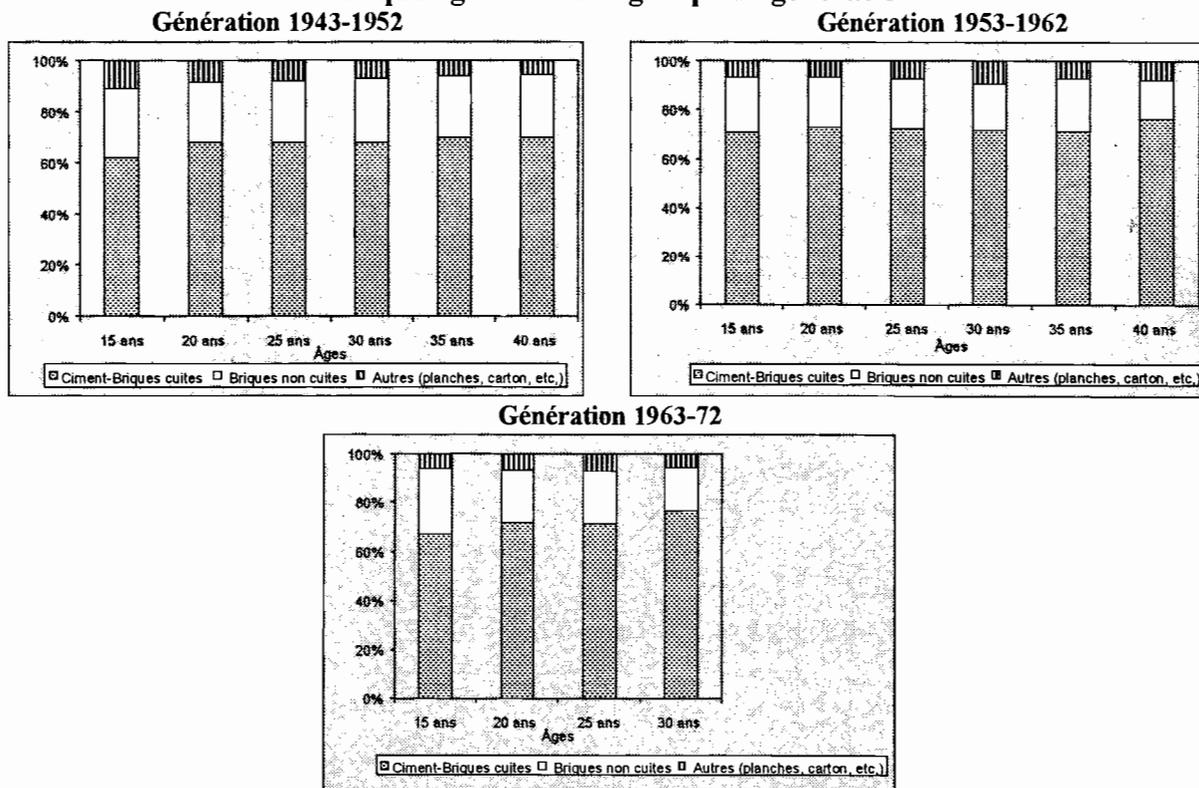
Le logement est un indicateur de différenciation économique, sociale et culturelle. L'accès au logement est, en effet, sélectif. L'analyse des itinéraires résidentiels des accédants à la propriété, de même que ceux du secteur locatif et enfin des personnes en position d'hébergement apporte des informations de qualité sur le processus ségréatif d'insertion urbaine. Dans cette étude quatre formes de logements sont distinguées. Le logement peut être un « *appartement ou une villa* » qui possède un certain niveau de confort moderne. Une « *maison individuelle* » est un logement indépendant isolé sur une parcelle avec un minimum de confort et de sanitaires. La catégorie « *pièces sans dépendances* » correspond à un logement sans commodités ni W-C, ni cuisine, ou dont les W-C et cuisine sont partagés avec les occupants d'autres logements voisins. La catégorie « *autres* » regroupe les différentes structures que les enquêteurs n'ont pas pu identifier clairement lors de l'enquête.

Le type d'habitat qui tend à devenir dominant au fur et à mesure de la croissance de l'agglomération est celui des « *pièces sans dépendances* ».

Les matériaux de construction des murs

L'utilisation du ciment comme matériau de construction des murs progresse légèrement dans l'agglomération d'Antananarivo. À l'âge de 30 ans, plus de deux individus sur trois sont déjà logés dans un bâtiment dont les murs sont cimentés. Quelle que soit la génération, on constate une très faible amélioration à chaque âge. Pour la cohorte la plus âgée, la proportion d'individus qui habitent dans un logement ayant des murs en ciment passe de 65% à 15 ans à 71% à 40 ans. Une amélioration est également constatée pour les générations suivantes, mais de très faible amplitude. La construction d'un bâtiment dont les murs sont en ciment prédomine donc, mais sa généralisation demeure très lente : pour chaque génération, de l'ordre de 3% en 15 ans. Ces améliorations sont dues à l'abandon progressif de l'utilisation des briques non cuites et des autres matériaux précaires tels que les planches. Entre 5 et 8% de la population continue d'occuper un habitat sommaire fait de planches ou de carton.

Graphique 39
Répartition des matériaux de construction des murs
à chaque âge et selon le groupe de génération



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

L'accès à l'eau et à l'électricité

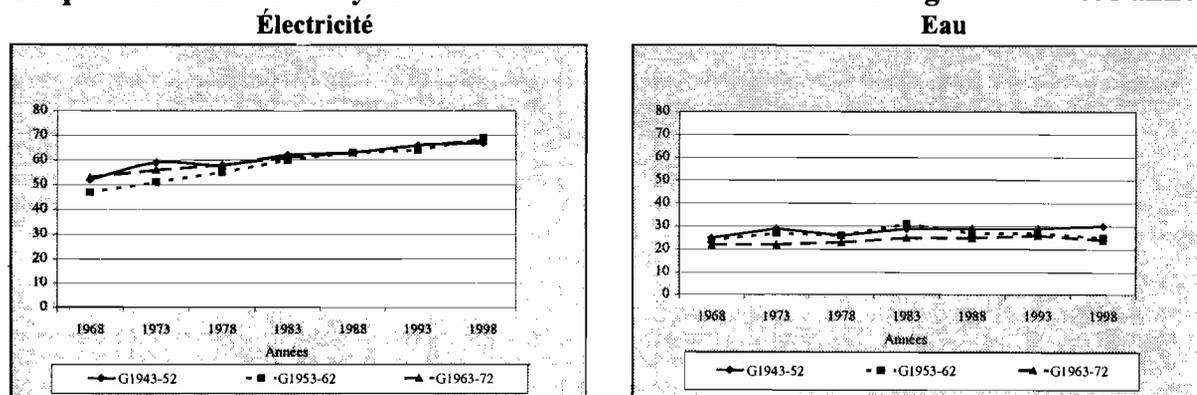
L'accès à l'eau et à l'électricité est à la fois conditionnée par les moyens économiques du ménage et par la dynamique de la politique d'extension des réseaux. En effet, ces infrastructures sont rarement disponibles à la périphérie des villes ou dans les nouveaux quartiers. L'absence de raccordement à ces services n'est pas toujours révélatrice du manque de ressources du ménage mais peut résulter de la non-disponibilité de ces équipements dans certains quartiers. C'est pourquoi nous avons préféré présenter l'évolution de ces indicateurs par période.

Pour rendre compte de l'évolution de l'accès des individus à ces deux types de services nous avons calculé, à différentes dates (entre 1968 et 1998) et pour chacune des générations, la proportion d'individus bénéficiant de l'électricité ou de l'eau chez lui. On le voit sur le graphique 40 suivant que l'allure des courbes est la même d'une génération à l'autre, traduisant donc assez bien la tendance générale du degré d'accès des ménages à ces services.

L'évolution est très nette en ce qui concerne la proportion d'individus bénéficiant de l'électricité. Elle passe d'environ 50% en 1968 (entre 47% pour la génération 1953-62 et 53% pour la génération la plus jeune) et atteindre en moyenne 68% en 1998. La progression de l'accès à l'électricité est régulière et supérieure à la croissance urbaine de l'agglomération. Ces résultats sont relativement cohérents avec ceux des recensements antérieurs qui donnaient 43% des ménages disposant de l'électricité en 1961, 66,3% en 1998.

Graphique 40

Proportion d'individus ayant accès à l'eau et à l'électricité selon la génération et l'année



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Par contre, la proportion d'individus disposant de l'adduction en eau au domicile reste assez faible au cours du temps et ce, quelle que soit la génération. La proportion d'individus bénéficiant de l'eau courante passe d'environ 23% à 25%. Seulement un peu plus du quart de la population d'Antananarivo possède un branchement particulier dans son domicile. À partir des résultats de l'enquête Emploi 1998, plus de la moitié (55%) des ménages utilisent les bornes fontaines et lavoirs publics pour s'approvisionner en eau, les 16% restant s'alimentent aux sources ou puits. Après l'adoption des différentes politiques économiques (Programme d'ajustement structurel, libéralisation et taxe sur la valeur ajoutée, etc.) le coût du branchement aux réseaux de la JIRAMA⁽¹⁶⁾ n'est toujours pas à la portée du plus grand nombre alors que les bornes fontaines et lavoirs ne sont plus en bon état. Ce constat a favorisé différentes formes de spéculations (sous-location, vente) et tourne aux profits de ceux qui ont les moyens. La vente d'eau s'amplifie à Antananarivo surtout dans les quartiers populaires et les grands marchés.

L'évolution de la « qualité de confort du logement »

À partir des caractéristiques du type d'habitat, des matériaux utilisés pour les murs, l'accès à l'eau et l'électricité, il est possible de créer une variable composite permettant de classer les logements en trois catégories de niveau de confort « bon », « moyen » et « faible ».

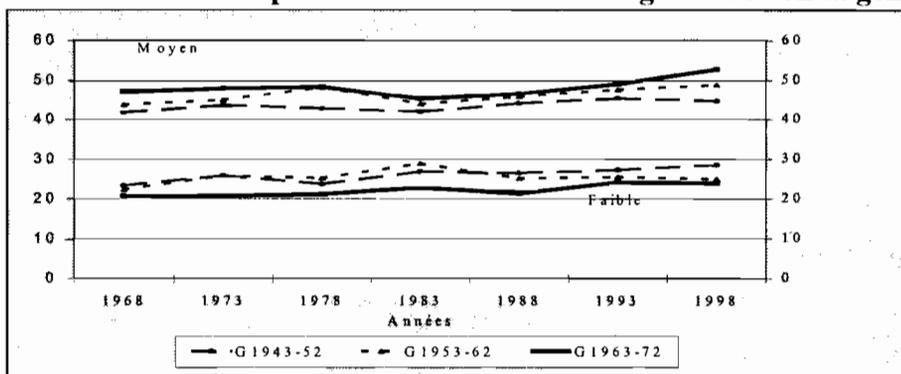
Les proportions de chacun des niveaux de confort évoluent peu au cours du temps, et leurs évolutions marquent une très légère amélioration de la génération la plus ancienne à la

¹⁶) JIRAMA : Eau & Électricité de Madagascar.

génération la plus jeune. Un peu moins d'un quart des logements peut être considéré de faible confort et cette proportion a très légèrement augmenté entre 1968 et 1998. La proportion de logements de qualité moyenne augmente également mais très faiblement. Ces deux catégories progressent évidemment aux dépens des logements jugés de bon confort.

Dans l'ensemble, la génération la plus jeune semble disposer de logements un peu plus confortables que leurs aînées, mais les différences restent minimes, et traduisent plutôt une relative stabilité du niveau confort des logements dans l'agglomération. Toutefois cette relative stabilité d'ensemble masque des variations individuelles importantes.

Graphique 41
Répartition des individus par niveau de confort du logement selon la génération

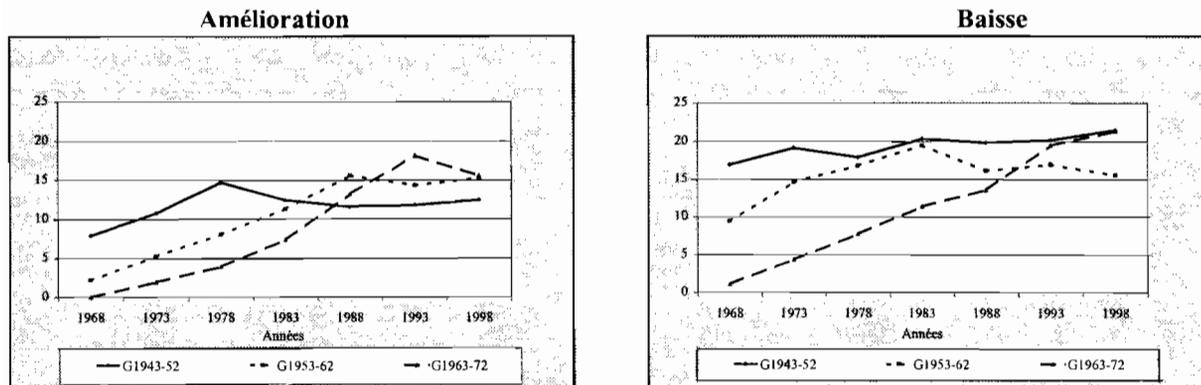


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

L'évolution des conditions de logement lors d'un déménagement

Plus de la moitié des individus ont vu leur type de logement inchangé au cours de leur vie et sans distinction de générations. À 15 ans, cette stabilité de la qualité du logement touche plus de trois individus sur quatre et diminue à deux individus sur trois à 30 ans. Ceux qui connaissent une variation de la qualité de confort du logement voient leur situation soit s'améliorer soit se détériorer. La génération la plus jeune voit sa situation évoluer le plus fortement à la fois dans un sens positif ou négatif. En 1998, environ 15% des personnes de la génération la plus jeune occupent un logement de meilleur confort que le logement précédent, mais, à l'opposé, 20% voit leurs conditions de confort se détériorer. Les deux générations précédentes ont connu moins de fluctuation, mais dans l'ensemble les situations individuelles de détérioration des conditions d'habitat l'emportent sur celles d'amélioration. C'est le signe d'un accroissement ces dernières années des inégalités face au logement.

Graphique 42
Évolution de la qualité d'un logement à l'autre



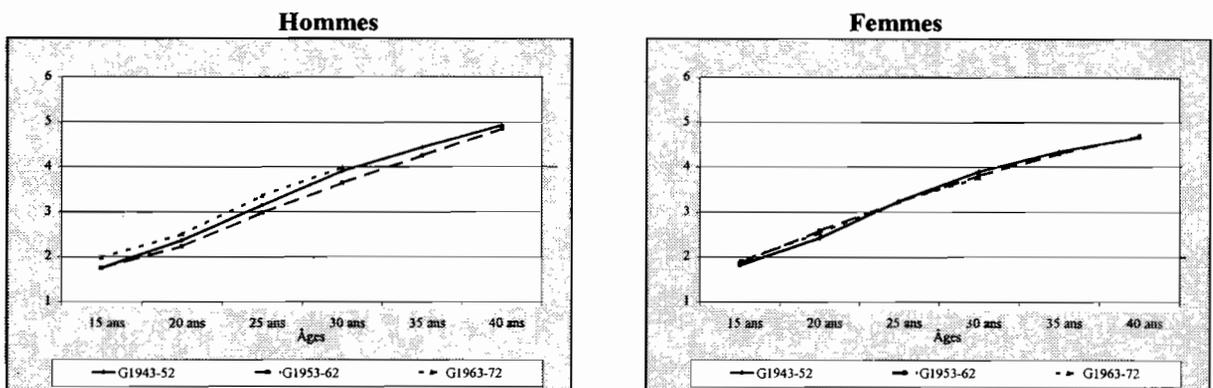
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Ces indicateurs ne traduisent pas en détail l'évolution du parc immobilier. Par exemple, on ne peut rien dire sur son éventuel vétusté. Cependant, quel que soit l'indicateur retenu, on se forge peu à peu une image d'une relative stabilité en ce qui concerne l'habitat à Antananarivo. En dehors de l'alimentation en électricité des foyers qui a progressé plus vite que la croissance urbaine, la situation de l'habitat reste relativement constante sur la période, le niveau de confort progresse peu, indépendamment des évolutions propres aux trajectoires de certains individus. Qu'en est-il de l'intensité de la mobilité résidentielle ?

La mobilité résidentielle

Pour rendre compte de l'intensité mobilité résidentielle, on peut bâtir un indicateur relativement simple qui donne le nombre de logements déjà occupés à différents âges. Quel que soit le sexe, la mobilité résidentielle, reste relativement stable d'une génération à l'autre. En effet, à 15 ans, les gens ont déjà occupé en moyenne 1,8 logements ; à 30 ans un peu plus de 3 logements et à 40 ans près de 5 logements depuis le début de leur vie. La construction de l'indicateur mêle des logements occupés dans la capitale ou en dehors, puisque l'indicateur est bâti en décomptant le nombre total de logements occupés pour les individus présents à Antananarivo à un âge donné.

Graphique 43
Nombre moyen de logements selon l'âge et la génération

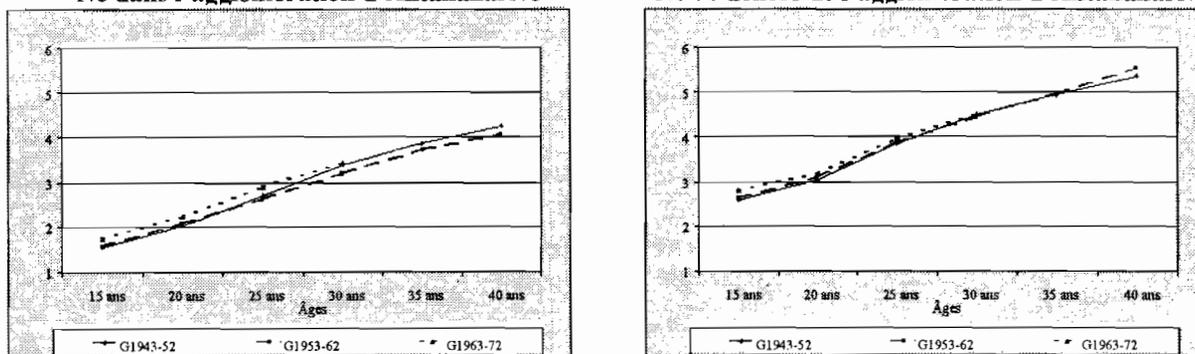


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Afin de mieux appréhender la mobilité dans la capitale, on peut distinguer les natifs et les migrants (nés en dehors de la capitale). Si la mobilité résidentielle des natifs de l'agglomération d'Antananarivo est moins intense que celle des migrants, elle est loin d'être négligeable. Ainsi, les originaires de l'agglomération ont tout de même occupé, depuis leur naissance, 4 logements différents à l'âge de 40 ans. La mobilité des migrants est plus forte (puisque'ils ont également changé de ville ou ont quitté leur village) : au même âge ils ont déjà occupé 5,5 logements différents. On ne relève pas de différences sensibles entre générations, la plus jeune génération de Tananariviens semblant changer légèrement plus de logements que les aînées. Il est évident que c'est parmi les locataires que la mobilité est la plus grande. Mais l'âge d'accès à la propriété est relativement élevé (l'âge médian est supérieur à 48 ans), et ce n'est donc qu'au delà de cet âge qu'on peut enregistrer une plus grande stabilité résidentielle.

Graphique 44

Nombre moyen de logements selon l'âge et la génération
Né dans l'agglomération d'Antananarivo **Né en dehors de l'agglomération d'Antananarivo**



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Le statut d'occupation du logement

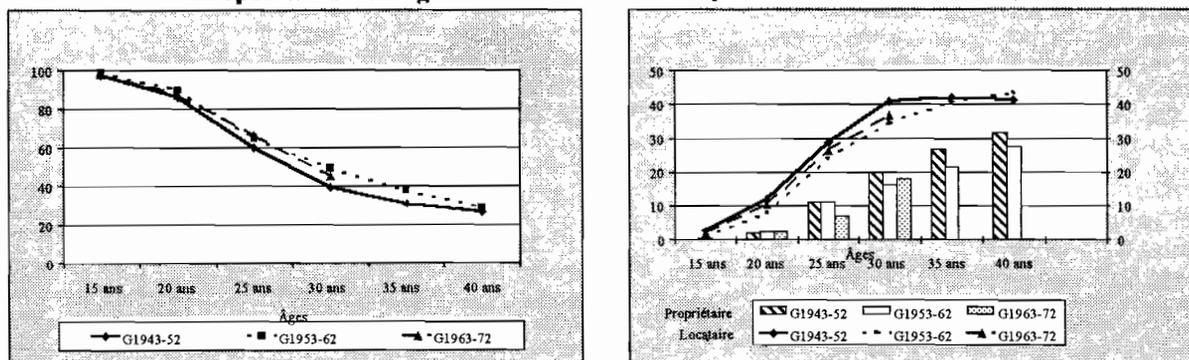
Le statut d'occupation du logement comporte trois modalités: hébergé, locataire, propriétaire. La sortie de l'hébergement qui marque l'accès au premier logement de l'individu est caractérisée par un changement de statut d'occupation soit à l'intérieur d'un même logement ou soit dans un autre logement. La trajectoire type est d'être d'abord hébergé par ses parents, puis locataire et enfin propriétaire. Le processus n'est cependant pas linéaire, l'individu peut rester hébergé toute sa vie, ou bien attendre pour devenir directement propriétaire. Différents profils de parcours résidentiels existent selon la capacité financière ou la stratégie de chacun pour accéder à un logement.

Répartitions des individus par statut d'occupation du logement à chaque âge

Avec l'âge, il est évident que la proportion des « hébergés » diminue au fur et à mesure qu'on atteint l'âge adulte. Près de la moitié des individus (seuls les hommes sont pris en considération dans cette analyse) sont encore hébergés à l'âge de 30 ans. C'est la génération intermédiaire qui semble sortir le plus tardivement de l'hébergement ; dans cette génération 50% des hommes sont encore hébergés à 30 ans. La proportion d'hébergés étant plus faible pour les deux autres générations (respectivement 40 et 45%).

Graphique 45

Évolution du statut d'occupation du logement selon la génération et l'âge
Proportion d'hébergés **Proportion de locataires et de propriétaires**



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Toutes générations confondues, moins d'un individu sur quatre est locataire à l'âge de 25 ans. À 30 ans, les proportions d'individus concernées par la location sont 41%, 35% et 37% respectivement pour les générations ancienne, intermédiaire et jeune. La proportion plus forte de locataires dans la génération la plus âgée résulte d'une sortie plus précoce de

Cycle de vie et devenir résidentiel

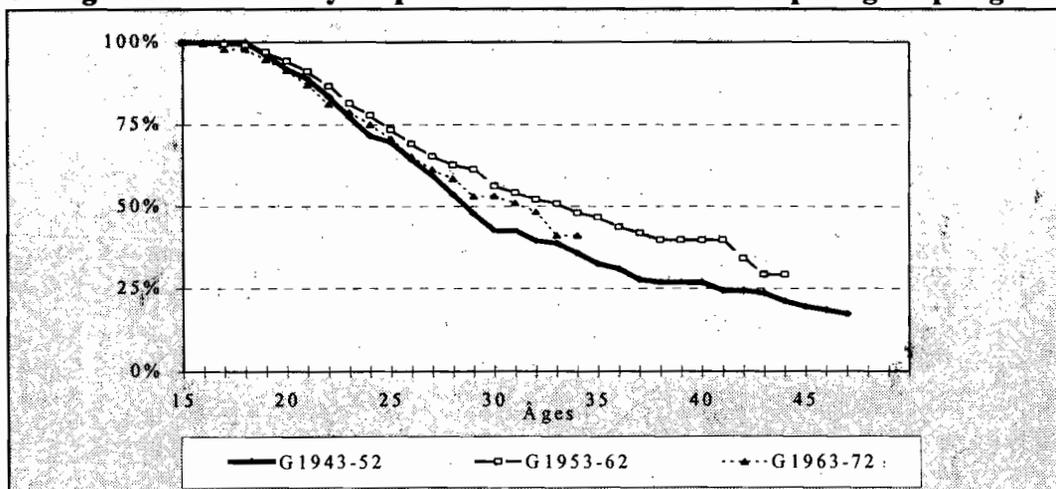
L'autonomie résidentielle

La sortie de l'hébergement constitue une étape importante du processus d'émancipation des individus. Dans de nombreuses sociétés, cette étape est le prélude à la constitution d'un nouveau ménage. Comme précédemment, l'étude est circonscrite à la population masculine. L'insertion résidentielle des femmes se situe dans un cadre relativement différent dans la mesure où elles déclarent en majorité, après leur mariage, être hébergées par leur mari. Les courbes construites à partir des estimateurs de Kaplan-Meier, concernent les hommes présents à Antananarivo à l'âge de 15 ans. Ces courbes permettent d'illustrer le calendrier de la sortie de l'hébergement et les différences selon les générations.

Les résultats présentés dans le graphique 47 montrent que dans l'agglomération, le phénomène est légèrement retardé pour les deux plus jeunes générations. Ainsi, 25% des hommes de la plus vieille génération sont sortis de l'hébergement à 23,1 ans alors que pour la deuxième génération cette proportion n'est atteinte qu'à l'âge de 24,3 ans, et à 24 ans pour la génération la plus jeune. On peut calculer également un âge médian qui recule de 28,5 ans à 32,2 ans entre la plus ancienne génération et la génération suivante ; le comportement de la plus jeune génération (l'âge médian est de 31,2 ans) semblant s'aligner sur la génération intermédiaire. Précisons à titre comparatif que l'âge médian à la sortie de l'hébergement (l'expression "autonomie résidentielle" est parfois utilisée) se situe entre 23 et 26 ans dans les pays occidentaux, il est respectivement de 33 ans à Dakar et de 38 ans à Bamako, et il recule considérablement d'une génération à l'autre.

Graphique 47

Pourcentage d'individus n'ayant pas l'autonomie résidentielle par âge et par génération



Source: Enquête BIOMAD98, MADIO

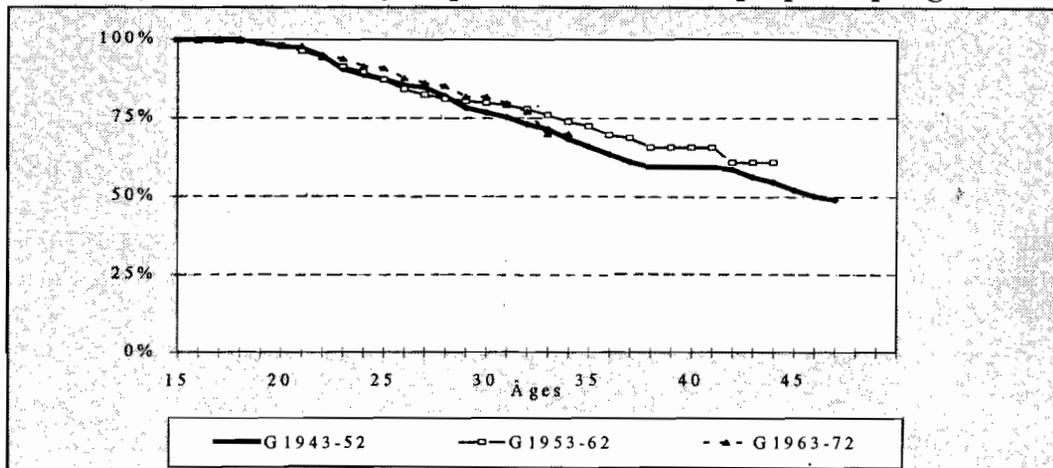
Dans les pays occidentaux, les fluctuations entre générations sont généralement dues aux changements dans l'institution du mariage, à des difficultés économiques liées à l'insertion professionnelle, et à la prolongation des études supérieures. Ce recul de l'âge à la sortie de l'hébergement est moins manifeste à Antananarivo. La génération la plus âgée est devenue autonome un peu plus rapidement que les deux suivantes, qui semblent, de leur côté, suivre des évolutions relativement voisines. Les changements relevés ne sont pas radicaux, les enfants restent un peu plus longtemps chez les parents, ce qui va certainement de pair avec la prolongation des études.

Devenir propriétaire

Le second événement pris en compte concerne l'accès à la première propriété. L'accès à son propre logement constitue un objectif recherché par une large couche de la population. En quittant le marché locatif pour accéder à leur propre maison, certains ménages acceptent une réduction de la qualité et du confort de leur habitat et un accès moindre aux services et aux infrastructures urbains. L'accès à la propriété est un événement tardif dans le cycle de vie puisque l'âge médian est de 48,4 ans pour la génération 1943-52. Environ 25% des hommes deviennent propriétaires autour de 33 ans, respectivement à 33,8 ans pour la génération la plus ancienne, 34,9 ans pour la génération 1953-62 et 32,6 ans pour la plus jeune. Les différences entre générations sont relativement minimales et non significatives. Il n'y aurait donc pas d'évolution du calendrier de début d'accès à la propriété.

Graphique 48

Pourcentage d'individus n'ayant pas encore accès à la propriété par génération



Source: Enquête BIOMAD98, MADIO

Cycle familial et statut d'occupation du logement

On peut résumer le cycle familial à six grandes catégories : célibataire encore chez ces parents, célibataire hors du domicile parental, en situation de monoparentalité (avec enfants à charge), en union sans enfant, en union avec des enfants et, enfin, séparé (ou veuf) sans enfant. La position des individus dans le cycle familial évolue au cours de leur vie. Qu'en est-il si l'on met en relation statut d'occupation du logement⁽¹⁷⁾ et position de l'individu dans le cycle familial ? Pour chacun des sexes, nous avons calculé pour 100 individus, à l'âge de 30 ans et appartenant à la même génération, la proportion selon la position dans le cycle familial et le statut d'occupation du logement.

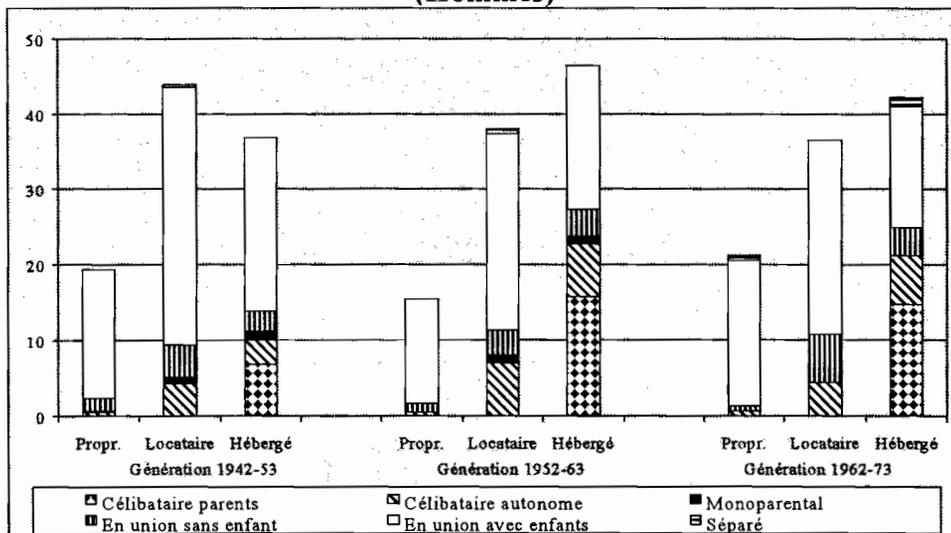
Tant pour les hommes que pour les femmes, une première constatation s'impose. La proportion d'hébergés à l'âge de 30 ans augmente, et parmi ces derniers la part des enfants hébergés par leurs parents biologiques. De même la proportion d'hommes célibataires résidant ailleurs que chez les parents et hébergés par d'autres parents ou des amis progresse dans les deux dernières générations. Par contre, les hommes déjà mariés et ayant des enfants résident de moins en moins sous le toit d'un autre ménage, alors que ce phénomène était relativement plus important pour la génération la plus ancienne.

La location, et encore plus la propriété, concernent essentiellement les individus déjà mariés à l'âge de 30 ans et ayant déjà des enfants. Chez les hommes mariés la jeune

¹⁷⁾ Pour les femmes mariées, « hébergées » par leur conjoint, le statut d'occupation du logement correspond à celui du mari.

génération est relativement plus propriétaire de son logement que les deux générations précédentes.

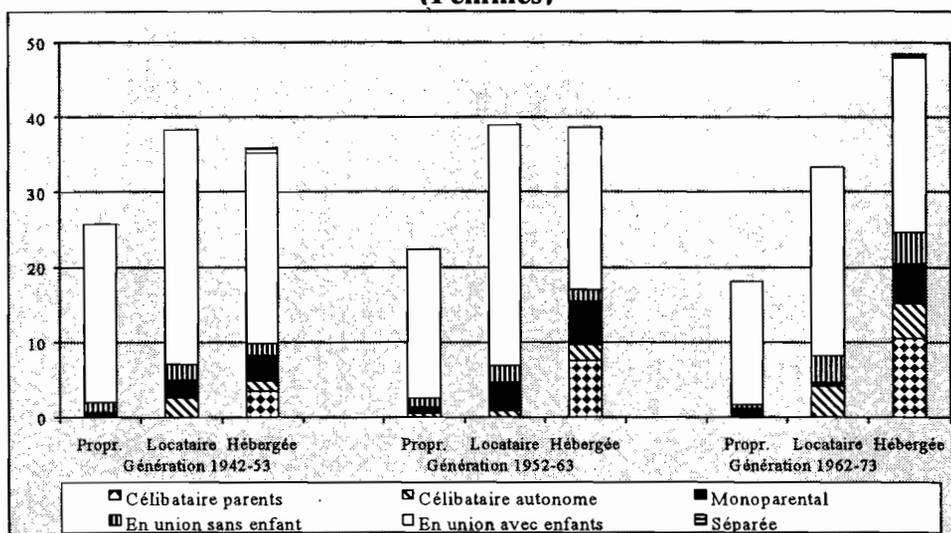
Graphique 49
Répartition selon le statut d'occupation du logement et cycle familial à l'âge de 30 ans
(Hommes)



Source: Enquête BIOMAD98, MADIO

En ce qui concerne les femmes, l'évolution est à peu près identique. Cependant deux différences majeures avec les hommes méritent d'être soulignées. La première est que moins de jeunes femmes sont encore logés chez leurs parents à l'âge de 30 ans, essentiellement en raison d'une vie en couple plus tôt que chez les garçons. La seconde concerne les situations de monoparentalité, la plupart des femmes vivant dans cette situation sont essentiellement hébergées pour la plus jeune génération, alors que pour les générations précédentes elles pouvaient être plus autonomes sur le plan résidentiel.

Graphique 50
Répartition selon le statut d'occupation du logement et cycle familial à l'âge de 30 ans
(Femmes)



Source: Enquête BIOMAD98, MADIO

Conclusion.

Pour résumer notre brève analyse de l'immigration à Antananarivo, nos données montrent qu'elle est relativement constante : au moment de l'enquête, en 1998, la moitié des générations adultes (nées avant 1943) n'était pas née à Antananarivo. L'immigration avant 25 ans accuse cependant une légère baisse d'une génération à l'autre, ce qui laisse présager un ralentissement de la croissance migratoire d'Antananarivo, qui était déjà faible (autour de 1,5% par an). Ce phénomène est un peu plus marqué chez les hommes, mais cela ne remet pas en cause la composition par sexe des immigrants, qui est équilibrée. L'immigration dans la capitale est essentiellement une migration de proximité autant du point de vue géographique (les immigrants proviennent en majorité du Faritany d'Antananarivo) que du mode de vie (ils proviennent en majorité du milieu urbain).

La seule évolution concerne la sortie un peu plus tardive des jeunes générations de l'hébergement (en particulier les garçons). Les deux plus jeunes générations s'autonomisent plus tardivement, environ 3 ans plus tard que la génération 1943-52, marquant un ralentissement de l'accès à un logement autonome. Cette prolongation de l'hébergement se fait en partie au domicile des parents.

Les locataires sont essentiellement des couples, l'âge médian à l'accès à une résidence autonome étant plus élevé que l'âge de début de vie en couple. Cela veut dire qu'en moyenne de nombreux couples vivent les toutes premières années de leur union sous le toit d'une tierce personne. En ce qui concerne l'accès à la propriété, il est bien souvent tardif, et précède de peu la retraite de l'individu. Être propriétaire n'est pas du tout révélateur du niveau de vie des gens, puisque même dans le cas de construction sommaire, ce qui semble primer c'est d'avoir un « chez soi ».

Au cours des trente dernières années, la répartition de la population par type d'habitat à Antananarivo se modifie peu et les pratiques résidentielles n'évoluent guère. La croissance du parc immobilier tananarivien semble accompagner la croissance démographique de la ville. En revanche, la qualité du parc ne semble guère s'améliorer au cours du temps, bien qu'elle ne se détériore pas non plus. Mais peut-on se satisfaire d'une telle absence d'évolution dans le domaine de l'habitat ?

CONCLUSION

Nous venons de dérouler les différents épisodes d'un film retraçant la vie de trois générations des Tananariviens : les études, l'emploi, le mariage, la naissance des enfants, etc. Même si tous les citoyens n'ont pas connu ces différents épisodes, essayons d'en faire une synthèse, de présenter une photo qui résume tout le film.

Nous pouvons placer sur une graphique les différents calendriers des événements étudiés et retenir l'âge médian à chacun de chacun de ces événements comme représentatif de l'âge auquel une cohorte a connu cet événement pris en considération. Nous avons calculé cet âge médian pour les individus présents à Antananarivo à l'âge de 18 ans⁽¹⁸⁾. Ainsi, pour chaque génération, nous avons une série de huit âges médians correspondant à huit moments de la vie qui marquent l'entrée dans la vie adulte. Les événements retenus sont la fin des études, le départ de chez les parents, l'accès à un premier emploi (y compris l'apprentissage), le premier emploi rémunéré, l'entrée en union quelle que soit la forme qu'elle revêt, le mariage civil ou religieux, la naissance du premier enfant et l'accès à une résidence autonome (pour les femmes, il s'agit de la leur ou de celle de leur conjoint).

Les femmes de la génération 1943-52 et celles de génération 1963-72 ont connu des enchaînements forts différents des événements marquants le début de leur vie. On retient l'âge médian à chacun de ces différents événements comme valeur permettant de résumer les itinéraires (scolaire, professionnel matrimonial, résidentiel etc.) de chacune des générations. On peut ensuite porter sur un même schéma les âges (médians) respectifs à chaque génération concernant ces différents événements. L'évolution de l'enchaînement de ces différents événements devient ainsi plus lisible.

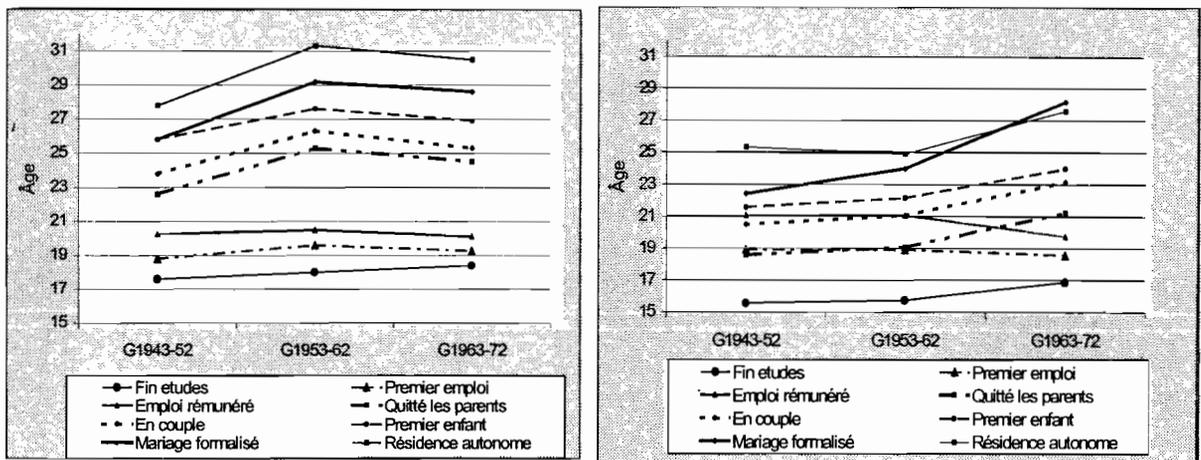
D'un sexe à l'autre les changements sont loin d'être identiques. Les hommes semblent connaître d'une génération à l'autre la même histoire simplement décalée dans le temps. Ainsi la génération la plus ancienne a quitté les études à 17,6 ans (vers les années 60), trouvé un premier emploi à 18,8 ans, un emploi rémunéré à 20,3 ans. L'entrée dans la vie professionnelle précède le début de la vie familiale propre de l'individu. Le départ de chez les parents se situe à 22,6 ans, précédant de peu l'entrée en union qui a lieu vers l'âge de 23,8 ans. L'arrivée du premier enfant et la formalisation du mariage (civil ou religieux) ont lieu à l'âge de 25,8 ans, la résidence autonome étant la dernière étape, presque deux ans plus tard, à l'âge de 27,8 ans.

La génération suivante connaît le même ordonnancement des événements (Graphique 51) avec un décalage bien plus marqué entre le début de la vie active (le premier emploi rémunéré est obtenu à 20,5 ans, sensiblement au même âge que la génération précédente) et le début de la vie familiale. Presque 5 ans s'écoulent entre le début de la vie professionnelle et le départ de chez les parents, soit 2 ans et demi plus tard que la génération 1943-52. Entrée en union et arrivée du premier enfant connaissent également un recul du même ordre. Ce retard est encore plus accentué pour le mariage et l'accès à un logement : environ 3,5 ans plus tard. Ces événements familiaux se sont produits dans les années 80, où apparemment les conditions pour constituer son ménage semblaient plus difficiles. La génération la plus jeune s'aligne plus ou moins sur la génération intermédiaire avec une légère précocité de tous les événements étudiés à l'exception de deux d'entre eux. D'une part la période d'études se

¹⁸⁾ Les migrants arrivés à Antananarivo après l'âge de 18 ans sont donc exclus de l'analyse. De ce fait, nos données concernent essentiellement la population née ou socialisée dans la capitale.

prolonge et, d'autre part, le temps d'attente entre la fin des études et le début de la vie active est plus court.

Graphique 51
Evolution de l'âge médian à différents événements pour les trois générations



Source: Enquête BIOMAD98, MADIO

Ce bel agencement est totalement bouleversé chez les femmes, où les évolutions d'une génération à l'autre sont multiples¹⁹⁾. Entre la génération 1943-52 et la génération 1953-62 deux changements de faible ampleur méritent d'être soulignés : le début de la vie active précède le départ de chez les parents et le premier emploi rémunéré est concomitant au début de la vie en couple. La formalisation du mariage est, par contre, nettement plus tardive (1,6 ans plus tard). Mais c'est surtout entre la génération intermédiaire et la génération la plus jeune que les comportements socio-démographiques évoluent le plus. Les jeunes filles, après avoir suivi plus longuement des études (1 an de plus), rentrent plus rapidement dans la vie active et occupent un emploi rémunéré 1,3 ans avant leurs aînées. L'entrée dans la vie active précède, pour cette génération, le départ de chez les parents qui se produit à 21,3 ans, soit 2,2 ans plus tard que la génération précédente. L'entrée en union est elle-même plus tardive, ainsi que l'arrivée du premier enfant, mais l'intervalle de temps entre les deux diminue. Il passe de 1,1 an à 0,8 an. Enfin, l'accès à un logement autonome et la formalisation du mariage se produisent à un âge bien plus tardif. Il s'écoule 3,6 ans entre l'arrivée du premier enfant et l'autonomie résidentielle, et plus de 4 ans entre cette naissance et la formalisation du mariage. Les premières années de la vie du couple se déroulent donc de plus en étant hébergé chez d'autres personnes. Malgré le fait que les femmes travaillent en plus grand nombre et accèdent plus rapidement à un emploi, l'installation "dans la vie" du jeune couple est bien plus étalée dans le temps que pour ses prédécesseurs.

L'éducation apparaît comme un facteur déterminant, en particulier dans l'évolution de la situation des femmes. L'instruction est le facteur dominant de l'évolution des comportements démographiques et des possibilités d'insertion sur le marché du travail. Elle explique principalement les différences relevées dans les comportements matrimoniaux ou de fécondité. Mais l'éducation n'est certainement pas le seul facteur explicatif : d'autres processus sont à l'oeuvre, engendrant des changements de comportements démographiques des femmes. La fécondité baisse principalement pour les femmes instruites (une diminution de 60% entre

¹⁹⁾ Rappelons qu'il n'y pas "symétrie" des comportements des hommes et femmes. Les femmes de l'échantillon ne sont pas les conjointes des hommes de notre échantillon, et certaines d'entre elles ont épousé des hommes appartenant à des générations plus âgées. De même pour les hommes, qui peuvent être mariés à des jeunes femmes âgées de moins de 25 ans au moment de l'enquête.

la première et la dernière génération), mais est tout de même réduite de moitié pour les femmes peu instruites.

Malgré les difficultés économiques, l'accès au travail n'est pas retardé. Cependant, les emplois sont moins protégés qu'auparavant. Si les changements sont relativement minimes du côté des hommes, les différentes étapes de l'entrée dans la vie adulte sont davantage étalées dans le temps du côté des femmes. Il devient difficile pour un jeune couple de faire face aux dépenses concernant l'enfant, le loyer et l'entretien du logement, etc.

A un niveau plus général, il faut constater que la cellule familiale n'a pas éclaté sous la pression et l'ampleur du ralentissement de la croissance économique. Au contraire la plupart des indicateurs retenus dans cette étude convergent pour indiquer un repli sur la famille mononucléaire de taille réduite.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
RESUME.....	4
INTRODUCTION	7
I.- EDUCATION ET ACTIVITE.....	10
IA - EDUCATION ET PARCOURS SCOLAIRES	10
Une scolarisation précoce et quasi-universelle.....	10
Le niveau d'étude atteint augmente.....	13
Évolution de la répartition entre secteur éducatif public et privé.....	14
La durée de la scolarisation dans chaque cycle a peu varié.....	15
Conclusion.....	16
IB - MARCHÉ DU TRAVAIL ET PARCOURS PROFESSIONNELS.....	17
Evolution du taux d'activité.....	18
Evolution du taux de chômage.....	19
Evolution du taux de salarisation et structure des emplois.....	19
L'accès au premier emploi.....	21
Durée du premier emploi.....	26
Activité des immigrants avant et après l'arrivée à Antananarivo.....	27
II.- CONSTITUTION DE LA FAMILLE.....	30
IIA - LE MARIAGE EN MUTATION ?.....	30
Le statut matrimonial par âge.....	30
Les caractéristiques réciproques des conjoints.....	33
L'entrée en union.....	36
Le devenir des unions.....	38
IIIB - FÉCONDITÉ ET CONSTITUTION DE LA DESCENDANCE.....	42
Une fécondité en baisse.....	42
Fécondité, éducation et emploi.....	44
La mortalité des enfants.....	47
Conclusion.....	48
IIIC - EVOLUTION DU STATUT DANS LE MÉNAGE ET COHABITATION.....	48
Statut dans le ménage selon l'âge.....	49
Age d'accès au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef de ménage.....	54
III.- LOGEMENT et ITINÉRAIRE RÉSIDENTIEL.....	55
Quelques caractéristiques de la migration à Antananarivo.....	56
L'évolution des caractéristiques du logement.....	57
La mobilité résidentielle.....	62
Le statut d'occupation du logement.....	63
Cycle de vie et devenir résidentiel.....	65
Conclusion.....	68
CONCLUSION.....	69
METHODOLOGIE - CONCEPTS ET INDICATEURS	
TROIS GENERATIONS DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO EN CHIFFRES	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Raison du changement et statut à la suite du premier emploi.....	27
Tableau 2 : Activité avant et après migration selon la génération (hommes).....	28
Tableau 3 : Activité avant et après migration selon la génération (femmes)	29
Tableau 4 : Ecart d'âges entre conjoints selon la génération (hommes mariés avant 25 ans).....	34
Tableau 5 : Proportion d'unions avec un conjoint ayant le même niveau d'instruction.....	34
Tableau 6 : Niveau d'éducation comparé des conjoints.....	35
Tableau 7 : Proportion d'unions au sein de la même ethnie selon la génération.....	35
Tableau 8 : Proportion d'unions avec une personne de la même religion selon la génération.....	36
Tableau 9 : Religion comparée des deux conjoints	36
Tableau 10 : Âge médian à la première union selon le niveau d'instruction et par génération.....	38
Tableau 11 : Nombre moyen d'enfants par génération et par âge.....	42
Tableau 12 : Nombre moyen d'enfants des femmes à 30 ans par génération selon leur niveau d'instruction et la durée de leur travail.....	46
Tableau 13 : La proportion d'enfants survivants parmi les nés vivants des femmes à 30 ans selon leur niveau d'éducation.....	47
Tableau 14 : Proportion d'enfants survivants des femmes à 30 ans selon leur niveau d'instruction et la durée de leur travail	47
Tableau 15 : Proportion des femmes chefs de ménage selon l'âge.....	53
Tableau 16 : Proportion des femmes chefs de ménage parmi les chefs et conjoints des chefs selon la génération et l'âge	54
Tableau 17 : Migrants selon la génération et le sexe.....	56

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de scolarisation par cohorte suivant le sexe (tous cycles confondus).....	11
Graphique 2 : Taux de scolarisation au primaire par cohorte suivant le sexe	11
Graphique 3 : Taux de scolarisation au collège par cohorte suivant le sexe	12
Graphique 4 : Taux de scolarisation au lycée par cohorte suivant le sexe	12
Graphique 5 : Taux de scolarisation au supérieur par cohorte suivant le sexe.....	13
Graphique 6 : Niveau atteint par cohorte selon le sexe	13
Graphique 7 : Evolution des pourcentages d'inscrits dans le privé par cohorte suivant le sexe	15
Graphique 8 : Durée du séjour à l'école par sexe et par génération	16
Graphique 9 : Evolution des taux d'activité par cohorte suivant le sexe	18
Graphique 10 : Evolution du taux de chômage par cohorte suivant le sexe.....	19
Graphique 11 : Evolution de la structure des emplois par cohorte suivant le sexe	20
Graphique 12 : Evolution du temps d'accès au premier emploi à la sortie de la scolarité par cohorte suivant le sexe.....	22
Graphique 13 : Le recul de l'accès aux emplois protégés par cohorte suivant le sexe	23
Graphique 14 : Evolution des caractéristiques des emplois dans le privé par cohorte suivant le sexe.....	25
Graphique 15 : Evolution de la durée du premier emploi par cohorte suivant le sexe	26
Graphique 16 : Répartition des immigrants par activité selon le sexe et la génération	28
Graphique 17 : Répartition de la population masculine selon l'état matrimonial par générations et par âge.....	31
Graphique 18 : Répartition de la population féminine selon l'état matrimonial par générations et par âge.....	31
Graphique 19 : Proportion d'unions non formalisées à 30 ans parmi les personnes déjà en union selon le niveau d'instruction	32
Graphique 20 : Proportion d'unions formalisées selon le sexe et la génération.....	32
Graphique 21 : Nombre moyen d'unions selon l'âge et par génération	33
Graphique 22 : La sortie du célibat par génération	37
Graphique 23 : Entrée en union des femmes selon le type d'union et par génération (courbes de Aalen)	38
Graphique 24 : Proportion de formalisation des unions au cours du temps par génération	39
Graphique 25 : Sortie des femmes de l'union informelle (Courbe de Aalen)	39
Graphique 26 : Proportion d'unions rompues suivant le type et la durée de l'union	40
Graphique 27 : Proportion de remariages par sexe et par génération.....	41
Graphique 28 : Âge des femmes à la première naissance (Proportion des femmes n'ayant pas encore d'enfants par âge).....	43
Graphique 29 : Intervalle intergénéral par génération.....	44
Graphique 30 : Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'instruction par génération	45

Graphique 31 : Proportion d'individus non apparentés au chef de ménage selon l'âge	49
Graphique 32 : Proportion d'individus n'appartenant pas à la famille nucléaire du chef de ménage selon la génération et l'âge.....	50
Graphique 33 : Proportion de domestiques par génération et par âge	51
Graphique 34 : Proportion d'individus "enfants du chef de ménage" selon la cohorte et l'âge	51
Graphique 35 : Proportion d'individus chefs de ménage ou conjoints du chef de ménage selon l'âge.....	53
Graphique 36 : Age de sortie de la dépendance (courbes de survie) selon le sexe et la cohorte	54
Graphique 37 : Répartition des immigrants par origine géographique selon le sexe et la génération.....	57
Graphique 38 : Répartition du type d'habitat par générations selon l'âge	58
Graphique 39 : Répartition des matériaux de construction des murs à chaque âge et selon le groupe de génération.....	59
Graphique 40 : Proportion d'individus ayant accès à l'eau et à l'électricité selon la génération et l'année.....	60
Graphique 41 : Répartition des individus par niveau de confort du logement selon la génération	61
Graphique 42 : Évolution de la qualité d'un logement à l'autre.....	61
Graphique 43 : Nombre moyen de logements selon l'âge et la génération	62
Graphique 44 : Nombre moyen de logements selon l'âge et la génération	63
Graphique 45 : Evolution du statut d'occupation du logement selon la génération et l'âge.....	63
Graphique 46 : Répartition des propriétaires selon le mode d'acquisition des logements	64
Graphique 47 : Pourcentage d'individus n'ayant pas l'autonomie résidentielle par âge et par génération	65
Graphique 48 : Pourcentage d'individus n'ayant pas encore accès à la propriété par génération	66
Graphique 49 Répartition selon le statut d'occupation du logement et cycle familial à l'âge de 30 ans (Hommes)	67
Graphique 50 Répartition selon le statut d'occupation du logement et cycle familial à l'âge de 30 ans (Femmes)	67
Graphique 51 Evolution de l'âge médian à différents événements pour les trois générations.....	70

METHODOLOGIE

L'enquête biographique (BIOMAD98) est une enquête statistique auprès des ménages, qui a été menée dans l'agglomération d'Antananarivo au premier semestre 1998, par le projet MADIO. Enquête rétrospective, BIOMAD98 retrace la vie de trois générations de tananariens : ceux nés entre 1943 et 1952, ceux entre 1953 et 1962 et, enfin, 1963 et 1972. A raison de près de 400 individus par groupe de sexe et génération, l'échantillon final porte sur 2 403 individus.

L'enquête décrit trois aspects de la vie des individus :

- 1- la résidence, c'est-à-dire les logements successifs occupés par la personne depuis sa naissance ;
- 2- l'activité, prise au sens large, donc incluant les périodes de scolarisation, de recherche d'emploi, d'inactivité et d'exercice d'une activité professionnelle.
- 3- la vie matrimoniale et génésique

Pour réduire le risque de biais dû à la défaillance de la mémoire des personnes interrogées, seuls les événements les plus marquants de la vie sont répertoriés. De ce fait, on se restreint uniquement aux logements, activités professionnelles, etc., ayant duré au moins six mois. Pendant l'entretien, avant le remplissage du questionnaire proprement dit, on remplit une fiche synthétique (appelée AGEVEN), destinée à rappeler et à dater les principaux événements de la biographie.

L'échantillonnage de BIOMAD98 a été réalisée à partir de la liste des individus enquêtés pour l'enquête Emploi 1998, moins de deux semaines séparant les dates de début des deux enquêtes. Etant donné l'effectif à tirer dans chacune des strates (sexe/génération) et la structure par âge de la population de l'agglomération d'Antananarivo, des taux de sondage différents ont été appliqués à l'intérieur de chaque strate : tirage exhaustif pour la génération la plus âgée (1943-52), au 1/2 pour la génération intermédiaire (1953-62) et, enfin, au 1/3 pour la plus jeune (1963-72).

Pour son exécution, l'enquête BIOMAD98 a mobilisé une équipe de 48 enquêteurs et superviseurs pendant une période d'environ deux mois. Après la saisie et l'apurement, les fichiers définitifs de l'enquête ont été disponibles fin septembre 1998. Une formation au traitement des biographies, assurée par le CEPED et financée par le FNUAP, a ensuite permis d'initier les techniciens malgaches aux méthodes d'analyse de ce type d'enquêtes.

CONCEPTS ET INDICATEURS

Age médian ou durée médiane : Age ou durée auquel la moitié de la population a subi l'événement étudié.

Table de séjour ou table de Kaplan-Meier : Table qui décrit le comportement hypothétique d'une cohorte, ayant connu les mêmes conditions de vie, vis-à-vis de l'événement étudié. Les estimateurs statistiques utilisés tiennent compte des "troncatures à droite", c'est-à-dire du fait que le récit de vie s'arrête au moment de l'enquête, ou bien du fait d'une éventuelle migration hors de l'agglomération. La courbe tracée depuis une table de séjour s'interprète comme la proportion de la population soumise au risque qui n'a pas encore connu l'événement étudié à chaque instant du temps.

Estimateur de Aalen : estimateur statistique qui permet d'évaluer les probabilités respectives d'occurrence de deux ou plusieurs événements non indépendants, mais concurrents.

Taux de Scolarisation par âge : rapport entre le nombre d'individus inscrits dans un établissement scolaire au nombre d'individus de la tranche d'âge.

Population active : chômeurs plus population active occupée.

Population active occupée : population exerçant régulièrement une activité économique (travail) pendant la période considérée

Chômeur : personne ne travaillant pas régulièrement pendant la période considérée, et recherchant un emploi.

Taux d'activité par âge : rapport entre la population active de la tranche d'âge avec le nombre d'individus de la tranche d'âge

Taux de chômage par âge : rapport du nombre de chômeurs de la tranche d'âge à la population active de la tranche d'âge

Descendance atteinte selon l'âge : somme du nombre d'enfants nés vivants qu'une personne a eu à un âge donné.

Intervalle intergénéral : intervalle de temps séparant deux naissances vivantes successives

Union : cohabitation (communauté de vie) et/ou mariage. L'union est **formalisée** lorsqu'elle a été célébrée par un mariage civil ou religieux.

Trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo en chiffres

GENERATIONS	Hommes			Femmes		
	1943-52	1953-62	1963-72	1943-52	1953-62	1963-72
ÉDUCATION - ACTIVITE						
Âge médian de fin d'études *	17,6	18,0	18,4	15,6	15,8	16,9
Durée médiane d'études (en années)	10	10,5	11,3	8,8	8,7	10,8
Répartition selon le niveau d'éducation maximum atteint :						
– Primaire	32 %	28 %	16 %	43 %	34 %	23 %
– Collège	29 %	25 %	29 %	31 %	27 %	31 %
– Lycée	25 %	20 %	28 %	26 %	33 %	47 %
– Supérieur	14 %	27 %	27 %	8 %	16 %	19 %
Durée médiane d'études (en années) :						
– Primaire	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	5,8
– Collège	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
– Lycée	3,3	3,8	3,7	3,6	3,8	3,7
– Supérieur	4,7	4,1	4,0	4,4	4,1	4,7
Âge médian au premier emploi *	18,8	19,6	19,3	18,9	18,9	18,6
Âge médian au premier emploi rémunéré *	20,3	20,5	20,1	21,1	21,1	19,8
Taux d'emplois publics des salariés à 30 ans	40 %	30 %	15 %	25 %	10 %	5 %
Durée médiane du premier emploi (en années)	6	4	4	6	5	3
MARIAGE - FECONDITE - MENAGE						
Âge médian de départ de chez les parents *	22,6	25,3	24,5	18,6	19,1	21,3
Âge médian d'entrée en union (formelle ou concubinage) *	23,8	26,3	25,3	20,5	21,1	23,2
Âge médian au premier mariage civil ou religieux*	25,8	29,2	28,6	22,4	24,0	28,2
Âge médian au premier enfant *	25,8	27,6	26,9	21,6	22,2	24,0
Descendance atteinte à 30 ans (nombre d'enfants)	2,2	1,6	1,3	3,4	2,7	1,8
Intervalle entre naissances (en mois)	-	-	-	36	50	nc
Proportion d'enfants survivants	-	-	-	95,7 %	93,6 %	94,3 %
Proportion de célibataires à 25 ans	42,0 %	55,3 %	55,0 %	21,4 %	25,1 %	37,7 %
Proportion d'union informelle parmi les personnes en union à 25 ans	21,0 %	31 %	33,0 %	18,0 %	26,0 %	42,0 %
Ecart d'ages entre conjoints (en années)	4,2	4,2	-	-	-	-
Nombre moyen d'union pour les personnes déjà mariées à 30 ans	1,04	1,06	1,04	1,09	1,07	1,08
Proportion de divorce après 10 ans de mariage	7,3 %	8,9 %	7,6 %	10,8 %	10,4 %	10,8 %
ITINERAIRE RESIDENTIEL - LOGEMENT						
Âge médian à l'obtention d'une résidence autonome *	27,8	31,3	30,5	25,3	24,9	27,6
Proportion de migrants	51,0 %	47,9 %	40,1 %	50,1 %	44,5 %	44,2 %
Proportion de maisons en ciment	68,1 %	72,0 %	76,7 %			
Répartition selon le statut d'occupation à 30 ans :						
– hebergés	42,7 %	51,4 %	46,6 %	-	-	-
– locataires	37,5 %	32,5 %	35,3 %	-	-	-
– propriétaires	19,8 %	16,0 %	18,0 %	-	-	-

* Âge médian calculé pour les personnes présentes à Antananarivo à l'âge de 18 ans.